



SAGARDIAN

32, avenue de Habas
64500 SAINT-JEAN-DE-LUZ
STANDARD : 05 59 08 04 04

secretariat@sagardian.org
www.sagardian.org



CONTRAT DE PROJET 2020 - 2024

SOMMAIRE

LES CADRES DE REFERENCE DU PROJET CENTRE SOCIAL

- Les valeurs fondatrices qui guident notre action
- Les missions du centre social
 - a) au regard de la CNAF
 - b) au regard du conseil départemental 64
 - c) au regard de notre projet associatif
 - d) au regard du réseau national des centres sociaux

LE RENOUVELLEMENT DE PROJET

- Eléments de contexte
- Processus d'élaboration du projet

EVALUATION DU PRECEDENT PROJET

- Conformité de notre action au regard de nos cadres de référence
 - Conformité de notre action selon la circulaire CNAF
 - Conformité de notre action selon la convention animation globale signée avec le Conseil départemental 64
 - Conformité de notre action au regard de notre projet associatif

EVALUATION DES FICHES ACTION DU PROJET 2016 – 2020

- Présentation des 5 axes
- Synthèse de l'évaluation de l'Axe 1
- Synthèse de l'évaluation de l'Axe 2
- Synthèse de l'évaluation de l'Axe 3
- Synthèse de l'évaluation de l'Axe 4
- Synthèse de l'évaluation de l'Axe 5

ELEMENTS D'EVALUATION RETENUS POUR L'ELABORATION DU FUTUR PROJET 2020 – 2024

DIAGNOSTIC PARTAGÉ

- Le territoire du projet
- Le regard des partenaires
- Le regard des habitants et des adhérents

DÉFINITION DES AXES DU PROJET 2020 – 2024

- Le centre social : un espace ressource, d'accueil et d'écoute
- Le centre social : un espace de soutien
- Le centre social : un espace d'initiatives et de développement social local
- Le centre social : un espace de réflexions d'intérêt général
- Le centre social : un espace associatif

LE FONCTIONNEMENT DU FUTUR PROJET

- Les moyens du projet :
 - Ressources Humaines
 - Budget
 - Moyens matériels

LE PROJET 2020 - 2024

- Le Projet centre social dans le projet associatif Sagardian
- L'organisation du Projet centre social
- Les instances du Projet centre social :
 - Instances politiques du projet
 - Instances techniques du projet (Tableau)
- Les modalités d'évaluation du projet

LES FICHES ACTIONS DU PROJET 2020 - 2024

- AXE 1 : Le centre social : un espace ressource, d'accueil et d'écoute
- AXE 2 Le centre social : un espace de soutien
- AXE 3 Le centre social : un espace d'initiatives et de développement social local
- AXE 4 Le centre social : un espace de réflexions d'intérêt général
- AXE 5 Le centre social : un espace associatif

**LES CADRES DE
RÉFÉRENCE DU
PROJET CENTRE SOCIAL**

A. Les valeurs fondatrices qui guident notre action

L'action du centre social prend appui sur des valeurs qui sont formalisées dans la charte fédérale des centres sociaux :

- La dignité humaine : reconnaître la dignité et la liberté de tout homme et de toute femme est l'attitude première des acteurs des centres sociaux.
- La solidarité : considérer les hommes et les femmes comme solidaires, c'est-à-dire comme étant capables de vivre ensemble en société, est une conviction constante des centres sociaux.
- La démocratie : opter pour la démocratie, pour les centres sociaux, c'est vouloir une société ouverte au débat et au partage du pouvoir.

La circulaire de la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF) N°2012-13 relative à l'animation de la vie sociale mentionne également :

- La laïcité, la neutralité et la mixité,
- La participation et le partenariat.

B. Les missions du centre social

1) Au regard de la CNAF

La circulaire CNAF contribue à réaffirmer les finalités et missions des centres sociaux.

Les finalités poursuivies par les structures de l'animation de la vie sociale.

Chaque type de structure de l'Animation de Vie Sociale (AVS/Centres sociaux), quelles que soient son importance ou les particularités de son territoire d'implantation, poursuit trois finalités de façon concomitante :

- L'inclusion sociale et la socialisation des personnes ;
- Le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire ;
- La prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté.

Les missions générales d'un centre social :

- Un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale.
- Un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets.

Par ailleurs, des missions complémentaires sont identifiées :

- Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des habitants, propres à assurer information, orientation, et expression des besoins.
- Assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés et leur proposer un accompagnement adapté.
- Développer des actions d'intervention sociale, adaptées aux besoins de la population et du territoire, qui peuvent prendre une dimension d'accompagnement sociale et expérimentale.
- Développer la participation et la prise de responsabilités par les usagers et bénévoles.
- Organiser la concertation et la coordination avec les acteurs locaux impliqués dans les problématiques sociales locales.

2) Au regard du Conseil Départemental 64

(Grille d'évaluation support du projet 2016-2020)

- Organiser un accueil généraliste et pluridisciplinaire de qualité, avec des personnels qualifiés et qui est centré sur l'écoute et la rencontre des personnes, des jeunes et des familles.
- Assurer une veille sociale sur le territoire, en lien avec les conseillers départementaux et les représentants des services de la Solidarité départementale, sur les thématiques correspondant aux politiques publiques du Département.
- Au travers d'une connaissance approfondie des publics du territoire rencontrés dans le cadre des activités du centre social, introduire une complémentarité avec les différents partenaires du territoire.
- Favoriser la citoyenneté active des habitants, notamment dans le cadre d'une vie associative diversifiée et les accompagner à participer au dialogue avec les institutions ou à être porteur d'actions.
- Piloter la structure pour favoriser la transversalité des actions, des personnes.

(Engagement demandé dans la convention Animation globale 2019)

Dans le cadre de sa mission d'animation globale, le centre social s'engage, à mettre en œuvre ses missions dans un objectif de prévention sur son territoire de compétence.

Pour cela, il s'engage

- Prendre en compte les besoins des habitants et à développer des actions en lien avec ces besoins et avec les politiques institutionnelles et à veiller à l'adéquation besoins/actions
- Faire vivre son projet social, guide de son action
- Faire du mode participatif le mode de fonctionnement du centre social : Démarche « d'aller vers » les habitants et les usagers et dimension collective
- Exercer ses missions avec une équipe de professionnels qualifiés
- Associer les habitants et les bénévoles à la vie de la structure
- Travailler en partenariat tant au sein du réseau des Centres sociaux que sur son territoire d'intervention
- Développer la coordination avec les services du Département et notamment avec les SDSEI (Services Départementaux de la Solidarité et de l'Insertion) et à participer aux dispositifs transversaux.

3) Au regard de notre Projet Associatif

Finalité du projet associatif Sagardian :

Œuvrer à l'accueil et l'épanouissement sur le territoire de Saint Jean de Luz, des individus, des enfants et des familles en favorisant les liens entre les personnes en suscitant leur implication dans la vie de l'association et dans la construction de projets au service de l'évolution du territoire de Saint Jean de Luz.

Objectifs

- Accompagner les personnes dans la mise en œuvre de réponses adaptées à leurs besoins et à leurs envies, en lien avec l'ensemble des acteurs et structures du territoire
- Dynamiser la vie locale à travers des actions de proximité permettant de créer et consolider des liens entre les habitants et entre les acteurs locaux
- Susciter le passage dans l'association comme « ressourçant » dans le parcours de la personne
- L'engagement et la participation des habitants dans des projets collectifs répondant à leurs besoins et leurs envies, dans un souci d'ouverture et de partage
- Être à l'écoute des réalités des habitants (ici et maintenant) avec une attention particulière en direction des personnes en situation de vulnérabilité
- A travers des espaces et des projets spécifiques, accompagner les enfants et adolescents du territoire à devenir des adultes citoyens.

4) Au regard du réseau national des centres sociaux



Source : Maison du Centre Social, Fédération nationale des centres sociaux

**LE RENOUVELLEMENT
DE PROJET**

Eléments de contexte

Comme prévu, l'évaluation du projet 2016-2020 a été entamée pour sa phase finale en octobre 2019.

L'évaluation des fiches actions étaient réalisée en février 2020.

Néanmoins, la dernière étape de l'évaluation qui consiste à partager un diagnostic du territoire et de l'action du centre social, avec les partenaires et les adhérents, a été fortement impactée par la crise sanitaire dès mars 2020.

En effet, les différentes étapes de confinement, puis des vacances d'été, n'ont pas permis à l'équipe de rencontrer dans les meilleures conditions nos interlocuteurs.

Néanmoins, les instances de concertation partenariales mises en place au cours du contrat de projet 2016-2020, nous ont permis de nourrir un regard croisé et des co-productions tout au long de ces 4 années.

L'ensemble des partenaires locaux s'accorde à dire que les axes de travail formulés avec eux lors de l'écriture du précédent contrat de projet ont été abordés et ont fortement évolués.

1. L'accueil :

- ☞ Aménagement et animation du lieu « Accueil » à Sagardian
- ☞ Renforcer la proximité avec les associations et les habitants – « Aller vers »
- ☞ Permettre l'accès aux droits (Ecoute, orientation, outils à disposition, permanences, accueil des associations)
- ☞ L'accueil des nouveaux arrivants

2. Le « Travailler ensemble » - (Collaboration)

- ☞ Construction de coopérations et complémentarités avec les acteurs du territoire
- ☞ Soutien aux projets et aux associations locales
- ☞ Formaliser les principes et méthodes du « Travailler ensemble »

3. Agir sur les vulnérabilités

- ☞ Connaître (Veille sociale, écoute, accueil)
- ☞ Participation (Faire avec)
- ☞ Accessibilité (Adaptation des offres)

4. La gouvernance associative (interne)

5. Renforcer la communication externe

Processus « prévu » d'élaboration du projet

Dates	Étapes
Septembre à décembre 2019	Evaluation du contrat de projet • Réunion inter secteur tous les 15 jours • Rencontres habitants • Commissions partenariales • Commissions mensuelles des associations • Commissions des bénévoles • Conseils d'administration

Janvier 2020	Création du groupe Diagnostic interne et externe • Collecte des données froides du territoire auprès des partenaires • Elaboration d'une synthèse
Février – Mars 2020	Mise en place et lancement du diagnostic de territoire : • Elaboration d'un questionnaire destiné aux adhérents ainsi qu'aux habitants ✓ Animation du questionnaire (le questionnaire n'est pas distribué mais fait l'objet d'un échange entre salarié et Adhérent et/ou habitant) ✓ Analyse des résultats du questionnaire • Collecte auprès des partenaires des données froides concernant le territoire • Analyse des données froides
Mars 2020	Réunion avec la Mairie de Saint Jean de Luz : • Partenariat avec la Mairie de Saint Jean de Luz pour le nouveau Projet centre social
Avril 2020	Animation du diagnostic partagé avec les partenaires associatifs et institutionnels : Rencontre de 2 heures permettant d'échanger sur les éléments statistiques concernant la population de Saint Jean de Luz (Données froides), leur analyse de l'évolution du territoire, les enjeux qu'ils repèrent ainsi que leurs visions et attentes concernant le Projet centre social
Mai 2020	Réunion de restitution et de mis en débat du diagnostic : ▪ 14h30 : Rencontres avec l'ensemble des partenaires associatifs et institutionnels engagés dans la démarche ▪ 19h00 : Rencontre publique avec les habitants
Mai 2020	Définition des axes du prochain projet Centre social
Mai 2020	Conseil d'Administration : Présentation des travaux et validation des axes et objectifs du futur contrat de projet
Juin 2020	Comité de Pilotage du Projet centre social rassemblant : Bureau de l'association Sagardian, Maire de Saint Jean de Luz, Représentants élus du Conseil départemental 64, CAF, MSD de Saint Jean de Luz, Office 64 d'HLM, CCAS de Saint Jean de Luz, Croix Rouge, Restos du cœur
Juillet- Aout 2020	Ecriture du projet Centre social 2016/2020
Septembre 2020	Envoi du projet 2020-2024 à la CAF 64 ainsi qu'au Conseil Départemental des Pyrénées Atlantiques

Cette planification n'a pu être respectée et l'équipe a été contrainte de s'adapter aux suspensions des travaux et difficultés d'échanges avec les partenaires du projet, liées aux différentes périodes de confinement durant l'année 2020.

**EVALUATION
DU PRECEDENT
PROJET**

**CONFORMITE DE NOTRE ACTION
AU REGARD DE
NOS CADRES DE REFERENCE**

- ▶ **Selon la Circulaire CNAF**
- ▶ **Selon la Convention Animation Globale
du Conseil départemental 64**
- ▶ **Selon notre projet associatif**

Conformité de notre action selon la Circulaire CNAF

MISSIONS	ANALYSE	CONFORMITE 2016/2020		
Un lieu de proximité à vocation globale, familiale et pluri générationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale. <i>“Le Centre social doit être ouvert à l’ensemble de la population à qui il offre un accueil, des activités et des services ; par là même il doit être en capacité de déceler les besoins et les attentes des usagers et des habitants. C’est un lieu de rencontre et d’échange entre les générations, il favorise le développement des liens familiaux et sociaux ».</i>	Durant ce contrat de projet, l'association a investi dans des formations - actions rassemblant administrateurs et salariés afin d'aborder les questions soulevées dans cet axe du projet. L'impact de ce travail se vérifie sur la qualité et l'adéquation avec les besoins, des actions animées dans les différents secteurs (fréquentation en hausse, satisfaction des adhérents et partenaires, reconnaissance des compétences). Le travail de restructuration de la fonction accueil, au sein du projet, permet aujourd'hui un accueil de qualité, ouvert à l'ensemble de la population. La création d'une mission « traitement des expressions d'habitants » associée à la lettre de mission des membres de l'équipe « Accueil » ainsi que les commissions « bénévoles » et « associations adhérentes » permettent d'animer cet axe. La diversité des champs d'action du centre social est une richesse pour le Projet centre social et participe à la mixité des publics (Petite enfance, Enfance, Jeunesse, Famille, Vie de quartier...).			2016
				2020

Un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets. <i>“Le centre social doit prendre en compte l'expression des demandes et des initiatives des usagers et des habitants, et favoriser la vie sociale et la vie associative. Il propose des activités ou des services à finalités sociales, éducatives, culturelles ou de loisirs, ainsi que des actions spécifiques pour répondre aux problématiques sociales du territoire. Il favorise le développement des initiatives des usagers en mettant des moyens humains et logistiques à leur disposition.”</i>	Durant ce contrat de projet, l'association a mis l'accent sur l'accueil et l'écoute du public en restructurant le Pôle Accueil (Formation, recrutement, investissement, création d'une commission administrateur « Accueil ») L'expérimentation d'une mission « traitement des expressions des habitants » associant administrateurs et salariés a permis de définir un processus d'écoute des expressions jusqu'à la réponse proposée. L'association a développé l'animation de commissions : Bénévoles, associations adhérentes, Accueil, accompagnements de projet et d'événements. Afin de développer le lien social, le centre social a programmé 1 évènement par mois ouvert à l'ensemble des adhérents (soirées, sorties, ...). La vie associative a été soutenue par la mise en place de commissions articulées avec les instances traditionnelles (Bureau, CA, AG) : Commission employeur, commission Accueil dans l'association, commission Traitement des expressions, organisation d'un séminaire d'échanges de pratiques avec le Conseil d'administration du Centre Social de Mérignac...). La diversité des actions et services proposés par l'association permet des passerelles intéressantes entre les visées sociales, éducatives, culturelles ou de loisirs. Le travail mené par la référente Famille avec l'équipe « Accueil » et les partenaires permet de mettre en place des actions répondant aux problématiques sociales du territoire. De nombreux projets sont issus d'initiatives d'habitants ou d'adhérents soutenues par le centre social (organisation de weekend au Puy du Fou, vide greniers, soirées...). Le soutien aux 17 associations adhérentes à Sagardian (prêt de matériel, prêt de véhicules, prêt de salle, accompagnement méthodologique...) permet également le développement local d'initiatives.				2016
					2020

Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des habitants-usagers, des familles et des groupes informels ou des associations <i>"L'accueil, basé sur une écoute attentive, s'étend à la capacité à proposer une offre globale d'information et d'orientation, surtout il doit être organisé de manière à recueillir les besoins des habitants et leurs idées de projets collectifs.</i> <i>Assuré à titre principal par une des personnes qualifiée(s), l'accueil doit être appréhendé comme une fonction portée collectivement par l'ensemble de l'équipe d'animation du Centre social.</i> <i>Cette fonction doit être reconnue et repérée sur le territoire d'intervention, et l'accueil doit être considéré comme une action à part entière.</i>	Le travail mené par l'équipe de bénévoles et de salariés sur cet axe a considérablement fait évoluer notre projet sur ces points. A la fin de ce contrat de projet, le Conseil d'administration du Centre social a repositionné la fonction d'Accueil et d'écoute des habitants au centre du projet. Pour cela, l'association s'est dotée de nouveaux moyens humains et matériels. La formation action rassemblant administrateurs et salariés de l'ensemble des secteurs d'activité du Centre social a permis de réaliser un véritable projet « Accueil » du centre social. Ce travail a permis une restructuration considérable de l'espace accueil et des procédures d'accueil tant au niveau du public que des adhérents, des bénévoles et des partenaires. Ce travail a été également décliné au sein du secteur. L'équipe accueil est passée de 0.5 ETP à 2 ETP qualifiés. La fonction d'accueil est reconnue par les partenaires locaux qui développent leurs permanences dans nos locaux.				2016 2020
--	--	--	--	--	---------------------------------

Assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés, et le cas échéant leur proposer un accompagnement adapté	S'appuyant sur la production du chantier de restructuration de la fonction accueil au sein du projet et sur le développement de nos actions auprès des parents et de l'accueil d'enfants (SMA et ALSH), l'équipe salariés et administrateurs a fortement fait évoluer le projet sur la question du soutien à la parentalité (adaptation des services, écoute...). L'évaluation des services le confirme. L'intégration au projet centre social et les passerelles avec les publics accueillis dans les projets GEM, PRAPS et Accompagnement des victimes de violences conjugales permettent de participer à l'accompagnement de personnes en situation de vulnérabilité.				2016
	Néanmoins, même si une attention est systématiquement portée à l'accessibilité des propositions du Centre social aux publics fragilisés, nous ne sommes pas suffisamment parvenus à préciser en quoi, sur quoi et comment un projet Centre social aborde la question de la vulnérabilité dans son projet. La préoccupation de l'accueil des publics fragilisés est présente dans toutes les actions du centre mais ne représente pas un secteur particulier. Les rencontres de veille partenariale travaillent sur l'accessibilité des actions aux publics et sur l'analyse des besoins et l'expérimentation				2020
Développer des actions d'intervention sociale adaptées aux besoins de la population et du territoire <i>En raison des problématiques sociales auxquelles les habitants peuvent être confrontés, le centre social peut développer des actions collectives avec une dimension d'accompagnement social. Ces actions collectives, parfois expérimentales, seront réalisées en concertation avec les partenaires opérationnels.</i>	Durant ce contrat de projet le Centre social s'est attaché à mettre en place des actions permettant de : • Connaître les acteurs locaux et créer du lien • Organiser la concertation avec les professionnels et acteurs locaux du territoire • Animer une fonction de veille sociale du territoire d'intervention du centre social				2016
	Les rencontres de veilles partenariales locales réalisées tous les deux mois ont permis d'expérimenter plusieurs actions et d'adapter certaines aux réalités du territoire. Le développement de l'accueil de permanences de partenaires et leur articulation avec le travail de veille agit également sur les pertinences des actions proposées.				2020

Mettre en œuvre une organisation et/ou un plan d'actions visant à développer la participation et la prise de responsabilités par les usagers et les bénévoles.	L'axe 5 du projet « Renforcer notre vie associative » tel qu'il était décliné dans ce projet 2016-2020 répondait à cet enjeu et a clairement permis de mettre en route cette dynamique. L'évaluation de cet axe du projet est positive. Augmentation du nombre de bénévoles, augmentation d'activités portées par des bénévoles, intégration de 6 bénévoles d'activité au Conseil d'administration, création de Commissions (administrateurs) « Employeur », « Accueil » Intégration au CA des Commissions « Bénévoles » et « Associations adhérentes » avec voix délibérative. Organisation avec les administrateurs d'un ZOOM RH et d'une action formation sur l'accueil.				2016
					2020
Organiser la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire et/ou sur leurs axes d'intervention prioritaires.	Le travail mené sur le développement et l'articulation avec les partenaires locaux a considérablement évolué sur ce contrat de projet. Le projet Centre social est reconnu par les partenaires locaux et la collaboration est acquise. La fonction du Centre social dans l'animation de la veille sociale et de travail de proximité avec les habitants est à présent reconnue.				2016
					2020

Conformité à la convention Animation globale signée avec le Conseil départemental 64

- A. Organiser un accueil généraliste et pluridisciplinaire de qualité, avec des personnels qualifiés et qui est centré sur l'écoute et la rencontre des personnes, des jeunes et des familles.

OBJECTIFS	ANALYSE	CONFORMITE 2016/2020		
- Existe-t-il un protocole d'accueil ? - Existe-t-il des outils spécifiques facilitant l'information du public (Document, accès internet) ? - Existe-t-il des modalités de recueil des demandes et des orientations ?	Un protocole d'accueil des habitants, des adhérents, des associations, des partenaires est réalisé. Une charte de l'accueil est réalisée. Une commission de suivi « Accueil » est mise en place. Le site internet est développé, utilisation d'une page Facebook. Une mission « recueil et traitement des expressions d'habitants » est instituée. Une charte d'accueil de l'association est réalisée.			2016
				2020
- Identification et qualification des personnels remplissant la fonction de chargé d'accueil en CDI ? - Implication de l'ensemble de l'équipe avec des modalités définies	Un véritable service « Accueil » est inscrit dans l'organigramme. Des fiches de poste et lettre de mission sont établies. L'équipe « Accueil » a évolué de 0.5 ETP CDI à 2 ETP CDI. Une formation action réalisant le projet Accueil a réuni l'ensemble des secteurs et des membres du Conseil d'administration durant 1 année. Cette formation a permis d'élaborer la restructuration de l'accueil mais également sa déclinaison dans chacun des secteurs.			2016
				2020
- Mise en place de formation sur la fonction d'accueil pour le chargé d'accueil ? - Mise en place de formation pour l'ensemble de l'équipe - Implication dans les commissions « accueil » de la Fédération	Formation mise en place pour l'équipe accueil et pour tous les secteurs accueillant du public			2016
				2020

Le centre développe-t-il une stratégie pour aller au-devant des publics qui ne sollicitent pas la structure ? Quelles modalités mises en œuvre ?	Le centre social a mis en place des actions permettant de rencontrer les habitants (café des habitants, rencontre des associations, participation aux forums des associations de Saint Jean de Luz).				2016
	Présence sur les quartiers (1 fois par semaine puis 2, tractage mensuel, relais avec les HLM pour le café des habitants et permanence tous les 15 jours, rencontre régulière avec l'équipe HLM). Dans les associations caritatives : lors des distributions alimentaires et présence tous les 2 mois auprès de l'équipe vestiaire de la Croix Rouge.				2020

B. Assurer une veille sociale sur le territoire, en lien avec les conseillers départementaux et les représentants des services de la Solidarité départementale, sur les thématiques correspondant aux politiques publiques du Département (*Enfance / Famille / Insertion / Autonomie*)

OBJECTIFS	ANALYSE	CONFORMITE 2016/2020			
Elaboration d'une note de synthèse présentant les problématiques sociales repérées par le centre social (<i>Document distinct du diagnostic du contrat de projet</i>)	Non réalisée				2016
					2020
- Organisation, à l'initiative du Centre Social d'une réunion annuelle avec les Conseillers départementaux et les représentants de la DSD (<i>du territoire et des différentes politiques publiques du Département (Prévention/autonomie/insertion)</i>) - En association la commune ou la communauté de commune à cette rencontre	Cette rencontre a lieu régulièrement lors des Conseils d'administration en présence des Conseiller départementaux. Des rencontres partenariales sont mises en place au moins une fois par an par secteur et concernant le projet social.				2016
					2020
- Mise en place d'actions concertées ou d'expérimentations pour répondre aux besoins des habitants ou de familles - Diffusion, partage d'informations sur les expérimentations	Un groupe partenarial de veille locale est réuni toutes les 8 semaines (CAF, SDSEI, Office HLM, associations caritatives, etc.) afin de partager l'actualité du territoire, croiser l'analyse des problématiques repérées, mettre en place des réflexions et actions ciblées. Tous les 2 mois, le Centre social est invité à participer à une rencontre au SDSEI pour partager les actualités et projets en cours.				2016
					2020
Participation à des instances de veille sociale organisées par les collectivités locales	Participation à l'analyse des besoins sociaux CCAS, CLSPD, Groupe de travail Santé/Précarité, Membre du réseau Santé Mentale, Politique Enfance /Jeunesse de la ville, CLSPD... Saint Jean de Luz, Ciboure et Saint Pée sur Nivelle.				2016
					2020

C. Au travers d'une connaissance approfondie des publics du territoire rencontrés dans le cadre des activités du centre social, introduire une complémentarité avec les différents partenaires du territoire (AS de secteur, CCAS, Educateurs de rue, Structures d'insertion)

OBJECTIFS	ANALYSE	CONFORMITE 2016 / 2020		
- Diagnostic des partenariats sur le territoire d'intervention ou au-delà - Modalités de communication avec les partenaires : Organisation de réunions d'informations réciproques, diffusion d'une newsletter...	Réalisé Modalité de communication : Réunions d'information tous les 2 mois avec le SDSEI, et l'ensemble des partenaires sur la veille sociale, tous les mois avec le Pôle Petite Enfance sur la question de la Petite enfance et de la Parentalité, au Club Lagun Artean avec le CCAS sur les personnes âgées, diffusion de tracts réguliers dans les différents services.			2016
				2020
- Elaboration de projets d'actions communs (réunions de travail et actions mise en œuvre ponctuelles) - Elaboration régulière de projets d'actions communs	Le groupe partenarial de veille sociale en est l'exemple. Néanmoins, chaque secteur anime son réseau partenarial et n'élabore un projet qu'un consultant les partenaires. Evènements co-animés localement : Journée de la femme, Semaine Bleue, Semaine de l'Office HLM, Semaine de la Petite Enfance...Semaine départementale des Familles.			2016
				2020
- Participation à des instances partenariales (Fédération, CLAS, RAP, STPD, Contrat local des santés...) Participation des membres de l'équipe ou des bénévoles - Participation des membres de l'équipe à des formations proposées par ces réseaux	Lorsque l'équipe y est invitée, elle participe aux rencontres et formations des réseaux locaux. Le Centre social participe aux instances de réflexions locales initiées par les partenaires (communes, SDSEI, réseau associatif...).			2016
				2020

D. Favoriser la citoyenneté active des habitants, notamment dans le cadre d'une vie associative diversifiée et les accompagner à participer au dialogue avec les institutions ou à être porteur d'actions

OBJECTIFS	ANALYSE	CONFORMITE 2016 / 2020		
Existence de modalités internes régulières au Centre Social (Hors instances obligatoires) permettant l'expression des habitants et des adhérents	En dehors des instances de la vie associative, le Centre social a mis en place au cours de ce contrat de projet : Une mission dédiée à l'analyse et le traitement des expressions d'habitants et d'adhérents Un projet « Accueil » décliné en procédures, encadré par une charte d'accueil et suivi par une commission « Accueil » pilotée par des administrateurs. Aussi, tout au long de l'année, l'équipe organise des événements (soirée, repas, conférences débats) afin d'animer l'expression des habitants.	■		2016
				2020
Existence d'outils pour favoriser la mobilisation des habitants et adhérents	C'est une des missions de l'équipe « Accueil » et du Coordinateur Animation globale du centre social. L'ensemble des secteurs du Centre social accompagne cette démarche.	■		2016
				2020
- Existe-t-il un référentiel d'accueil des bénévoles ? - Existe-t-il des modalités qui permettent aux bénévoles de se réunir, s'informer, se former ? - Existence d'une dynamique pour inscrire les bénévoles dans la transversalité	La formation Accueil a permis de réaliser une Charte de l'accueil, les modalités d'accueil et d'accompagnement des bénévoles, un kit du bénévolat. Une Commission des bénévoles se réunit toutes les 6 semaines. Elle nomme un représentant qui siège à ce titre au Conseil d'administration, avec voix délibérative. L'ensemble des bénévoles de l'association est systématiquement invité à toute nouvelle activité ou rencontre.	■	■	2016
				2020

Organisation du travail bénévole/salarié (existence d'un protocole, d'instances de réflexion sur cette thématique...)	La charte du bénévolat à Sagardian, réalisée au cours de ce contrat a permis de réaliser des procédures d'accompagnements des bénévoles. Chaque bénévole à un référent salarié et le rencontre au moins 1 fois par trimestre pour faire le point sur son bénévolat dans l'association. Les formations, concernant le projet, sont réalisées en commun Bénévoles/Salariés. Chaque nouveau projet ou secteur est piloté par une commission composée de bénévoles et de salariés concernés. (Ex : Accueil...).				2016 2020
Accompagnement par le centre social d'initiatives solidaires et projets d'intérêt collectif ?	Nous continuons, dans le cadre de La mission de prévention Jeunesse, d'impliquer les jeunes dans des projets solidaires. Le Centre social organise au moins une fois par an une action de solidarité locale comme la « Gratuiterie ».				2016 2020

E. Piloter la structure pour favoriser la transversalité des actions, des personnes

OBJECTIFS	ANALYSE	CONFORMITE 2016 / 2020		
Existence d'instances de réflexion internes sur l'organisation de la structure (hors CA) associant membres du CA et salariés	Commission des Bénévoles, commissions thématiques, formations...			2016
				2020
- Instances favorisant la transversalité du personnel : Réunions d'équipe inter-secteur - Formation du personnel inter-secteur	Un « Groupe projet » s'est réuni tous les mois, rassemblant les référents de chacun des secteurs animant le projet Centre social. Plusieurs formations ont été animées en inter-secteur (Accueil, Zoom RH, DLA, suivi administratif...).			2016
				2020
- Actions inter-secteur mises en place : ✓ Action ponctuelle ✓ Actions sur la durée	Sorties, événements, Actions culturelles (1 par mois). Projets « Baby Sitting solidaire », « Places vulnérabilités ».			2016
				2020

Conformité au Projet associatif

Finalité du projet associatif : Œuvrer à l'**accueil et l'épanouissement** sur le territoire de Saint Jean de Luz, des individus, des enfants et des familles en favorisant **les liens entre les personnes** en suscitant leur **implication** dans la vie de l'**association** et dans la **construction de projets** au **service** de l'évolution du **territoire de Saint Jean de Luz**

OBJECTIFS	ANALYSE	CONFORMITE 2016/2020		
Accompagner les personnes dans la mise en œuvre de réponses adaptées à leurs besoins et à leurs envies, en lien avec l'ensemble des acteurs et structures du territoire	Pouvoir d'agir - Impliquer les personnes dans la réponse Dans ce contrat de projet, l'équipe du centre social a su développer des actions permettant de développer le pouvoir d'agir des habitants en développant l'accueil et notamment les permanences d'aide administratives et en accompagnant des projets collectifs comme l'organisation d'un weekend au Puy du Fou, projet jeunes ... Au-delà de la communication aux habitants de cette offre, c'est l'organisation interne qui s'est structurée rendant fiable cet aspect du projet (Projet Accueil, projet jeunesse). Les rencontres avec les partenaires associatifs et institutionnels (dans le cadre du renouvellement de projet mais aussi dans les différentes commissions durant l'année) confirment l'évolution positive de la crédibilité du projet centre social sur cette question. Les actions du centre social sont reconnues localement. Le projet Centre social est un espace de concertation et de production de réponses partenariales.			
				2016
				2020

Dynamiser la vie locale à travers des actions de proximité permettant de créer et consolider des liens entre les habitants et entre les acteurs locaux	Dynamique collective Le Centre social compte 15 associations adhérentes qui participent aux travaux de la Commission des Associations. Le Centre social tient des permanences dans les locaux de la « Croix rouge » locale et participe aux distributions alimentaires et « vestiaires » organisés par les bénévoles. L'offre de permanences de partenaires, dans les locaux du Centre social, s'étoffe et permet un réel travail de partenariat dans le projet centre social. Le partenariat avec l'Office HLM 64 se consolide et engendre des actions communes dans les quartiers.				2016
					2020
Susciter le passage dans l'association comme « ressourçant » dans le parcours de la personne	<u>Bénévolat – Apprentissage – Epanouissement</u> Durant ce contrat de projet, le nombre de bénévoles et surtout des activités qu'ils proposent aux habitants à considérablement augmenter. Une charte d'accueil des bénévoles, un livret d'accueil des bénévoles ont été mis en place. Les formation/action sur l'accueil » et la restructuration de l'association ont été réalisées communément Salarié/ Bénévoles Les bénévoles d'activité sont à présent majoritaires sur le collège membres actifs du Conseil d'administration. Les usagers d'activité du centre social s'engagent bénévolement dans l'association.				2016
					2020
Accompagner l'engagement et la participation des habitants dans des projets collectifs répondant à leurs besoins et leurs envies, dans un souci d'ouverture et de partage	Créer du collectif – Vie associative Les projets collectifs de sorties adultes, de weekend en famille et de projets jeunes, tout comme les actions d'autofinancement (Vide grenier, stands de restauration lors d'événements locaux) démontrent la capacité du Centre social à susciter l'engagement et la participation. Dans sa mission de Développement Local Social, le projet Centre social Sagardian a initié depuis sa création, beaucoup de projets qui aujourd'hui sont indépendants sur le territoire. Aujourd'hui, l'association accompagne encore des projets associatifs comme le GEM Phoenix vers son autonomie (envisagée en 2022).				2016
					2020

Etre à l'écoute des réalités des habitants (ici et maintenant) avec une attention particulière en direction des personnes en situation de vulnérabilité	<u>Veille sociale – Traitement des expressions de habitants et des adhérents – Vulnérabilités</u> Le travail mené par l'équipe de bénévoles et de salariés sur l'axe 1 « <i>Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des habitants, de familles, des groupes informels, des associations et nouveaux salariés et bénévoles</i> » a considérablement fait évoluer notre projet sur ce point. A la fin de ce contrat de projet, le Conseil d'administration du Centre social a repositionné la fonction d'Accueil et d'écoute des habitants au centre du projet. Pour cela ? l'association s'est dotée de nouveaux moyens humains et matériels.				2016
	L'association porte pour le territoire des actions d'intérêt local agissant sur des situations de vulnérabilité (VIE, PRAPS, GEM...). Lors de ce contrat de projet, l'association a renforcé les moyens de ces projets en développant les sources de financement, les moyens humains et par l'accompagnement en formation des salariés et bénévoles.				2020
Accompagner les enfants et adolescents du territoire à devenir des adultes citoyens à travers des espaces et des projets spécifiques.	<u>Jeunesse -Enfance</u> Le projet éducatif et les projets pédagogiques des ALSH orientent ses actions dans ce sens. Le Centre social anime la mission Prévention Jeunesse du Conseil départemental 64 (prévention primaire des jeunes 11-21 ans) sur la commune. Dans ce cadre, des permanences d'écoute, d'accompagnement de projet sont tenues dans les quartiers.				2016
					2020

**EVALUATION
DES FICHES ACTIONS
DU PROJET 2016 - 2020**

(Cf. Dossier Evaluation du Contrat de Projet 2016 - 2020)

AXE 1 Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des habitants, des familles, des groupes informels, des associations et nouveaux salariés et bénévoles

- Action 1.1 L'accueil généraliste : réalisation d'un plan d'aménagement de l'accueil du centre social
- Action 1.2 Développement d'espaces de rencontre avec les habitants sur la ville
- Action1.3 Définition d'une politique d'accueil

AXE 2 Développer les conditions favorables à la participation et à l'engagement des habitants dans l'amélioration de leur environnement

- Action 2.1 Mise en place d'un projet d'actions culturelles, vecteur de rencontres et de proximité avec les habitants
- Action 2.2 Création du festival des habitants
- Action 2.3 Création de collectifs d'habitants
- Action 2.4 Mise en place d'un plan de formation sur l'accompagnement de collectifs

AXE 3 Permettre aux personnes d'agir sur l'amélioration de leurs conditions de vie au quotidien

- Action 3.1 Informer les habitants
- Action 3.2 Soutenir les habitants dans leurs démarches
- Action 3.3 Actions permettant le repérage des familles et des personnes en situation de vulnérabilité, la compréhension de ce qui fait problème

AXE 4 Permettre au Centre social d'être un acteur fort du Développement Social Local sur la commune

- Action 4.1 Habiter le territoire
- Action 4.2 Animation d'un Pôle « Soutien aux initiatives locales »

AXE 5 Renforcer notre vie associative

- Action 5.1 Définition d'une politique d'accueil des bénévoles
- Action 5.2 Consolider la gouvernance associative

Synthèse de l'évaluation de l'Axe 1

Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des habitants, de familles, des groupes informels, des associations et nouveaux salariés et bénévoles

L'axe 1 du contrat de projet 2016-2020, visait à :

- Doter le centre social d'espaces d'accueil et d'écoute des habitants
- Coordonner une offre d'information et d'orientation pour les habitants et groupes d'habitants
- Placer la fonction Accueil au cœur de l'animation du projet centre social.

Ces objectifs répondaient aux cadres de références d'un projet centre social dans les Pyrénées Atlantiques et aux attentes des partenaires locaux quant à une réponse de proximité pour les familles.

L'analyse de conformité de notre projet au regard des cadres de référence des partenaires CNAF et CD 64 ainsi que notre projet associatif montraient en 2016 des zones d'amélioration sur :

- Notre capacité à être ouvert à l'ensemble de la population, favorisant la rencontre et l'échange
- La qualité de notre espace d'accueil et de recueil d'expression des habitants.

Nous pouvons estimer que notre projet est à présent en conformité avec les attendus de la CNAF et du Conseil départemental 64, appelant à : **Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des habitants-usagers, des familles et des groupes informels ou des associations.**

"L'accueil, basé sur une écoute attentive, s'étend à la capacité à proposer une offre globale d'information et d'orientation, surtout il doit être organisé de manière à recueillir les besoins des habitants et leurs idées de projets collectifs.

Assuré à titre principal par une des personnes qualifiée(s), l'accueil doit être appréhendé comme une fonction portée collectivement par l'ensemble de l'équipe d'animation du Centre social.

Cette fonction doit être reconnue et repérée sur le territoire d'intervention, et l'accueil doit être considéré comme une action à part entière." Circulaire CNAF

Le travail mené par l'équipe de bénévoles et de salariés sur cet axe a considérablement fait évoluer notre projet sur ces points.

A la fin de ce contrat de projet, le conseil d'administration du centre social a repositionné la fonction d'Accueil et d'écoute des habitants au centre du projet.

Pour cela l'association s'est dotée de nouveaux moyens humains et matériels.

Les fiches action de l'axe 1 sont réalisées et leur évaluation nous confirme leur intérêt.

Toutefois, l'exercice de ce projet nous permet de repérer une faiblesse quant à notre capacité à organiser l'évaluation de nos actions.

Ce sera un enjeu pour le prochain contrat de projet.

Synthèse de l'évaluation de l'Axe 2

Développer les conditions favorables à la participation et à l'engagement des habitants dans l'amélioration de leur environnement

L'axe 2 du contrat de projet, visait à :

- Renforcer les liens de proximité avec les habitants « Aller vers »
- Appuyer, renforcer et faciliter la mise en œuvre du pouvoir d'agir des habitants, particulièrement celui des plus fragilisés

Par la mise en place d'actions culturelles et de formations sur l'accompagnement de collectifs d'habitants nous envisageons de :

1. Doter le centre social d'un projet d'actions culturelles, vecteurs de rencontres et de proximité avec les habitants
2. Mettre en place des espaces de rencontre « là où sont les habitants » « Aller à la rencontre des habitants »
3. Privilégier l'action collective en plaçant l'habitant au cœur du processus
4. Accompagner la structuration de collectifs d'habitants au service de l'animation de la vie sociale
5. Partager les expériences et développer une culture du pouvoir d'agir et de la participation

Ceci afin de :

- Renforcer le lien entre et avec les habitants
- Favoriser le dialogue et la solidarité entre les habitants
- Être un relais des partenaires culturels sur le territoire

Cet axe du projet répondait principalement à la circulaire CNAF par l'objectif d'être **Un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets**. Et à l'objectif 4 de la convention Animation globale signée avec le Conseil départemental 64.

“Le centre social doit prendre en compte l'expression des demandes et des initiatives des usagers et des habitants, et favoriser la vie sociale et la vie associative. Il propose des activités ou des services à finalités sociales, éducatives, culturelles ou de loisirs, ainsi que des actions spécifiques pour répondre aux problématiques sociales du territoire. Il favorise le développement des initiatives des usagers en mettant des moyens humains et logistiques à leur disposition.” Circulaire CNAF

A la lecture des fiches d'évaluation de cet axe 2, nous estimons que cette partie du projet Centre social n'a pas été satisfaisante.

Comme indiqué dans les conclusions, le départ de la personne référente de cet axe en début de projet n'a pas facilité le suivi de ces objectifs.

Nous constatons qu'au regard de ce contexte et des travaux réalisés dans d'autres secteurs du projet, les fiches 2.2 et 2.3 étaient irréalisables.

Néanmoins, la cohérence de cet axe avec le reste du projet et le développement des autres axes, ont permis d'avancer sur la fiche 2.1 et certainement de rendre envisageable sur le prochain contrat de projet la fiche 2.4.

Durant ce contrat de projet, l'évolution que l'association a donnée à la fonction accueil a permis de proposer des événements culturels au travers des temps de convivialité (sorties spectacles, visite de musée, accueil de spectacles lors de soirées...) La dimension du projet de développement culturel est encore modeste mais cette dernière année du projet a permis de créer une dynamique sur laquelle l'équipe pourra s'appuyer.

Le centre social accueille des associations culturelles, nous avons proposé quelques expositions et manifestations locales telles que Festicontes.

Des stages d'initiation à la pratique culturelle ont été mis en place dans le cadre des ALSH grâce à un partenariat avec l'association « La source ».

Enfin, le développement du bénévolat dans l'association a permis de multiplier des ateliers culturels autour des langues et des pratiques artisanales comme la couture, la broderie...

Les évolutions du projet centre social dans sa globalité nous ont contraints à faire le choix de prendre le temps de stabiliser la dynamique de l'ouverture et de la rencontre vers les habitants dans nos locaux et dans nos projets afin de pouvoir ensuite intégrer plus formellement les enjeux d'un projet de développement culturel dans notre projet centre social.

Synthèse de l'évaluation de l'Axe 3

Permettre aux personnes d'agir sur l'amélioration de leurs conditions de vie au quotidien

L'axe 3 du contrat de projet visait à :

- Aider les familles à mieux concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale
- Accompagner les personnes dans la réalisation de leurs projets à partir de leurs aspirations
- Accompagner les personnes en situation de vulnérabilité

Les actions entreprises durant ce contrat de projet devaient ainsi nous permettre de :

- Soutenir les parents de Saint Jean de Luz dans leur fonction parentale
- Développer des offres de qualité, d'accueil d'enfants, adaptées aux réalités des parents (Horaires, tarifs, contenus)
- Mettre en place les conditions d'écoute et d'accompagnement des habitants dans la conduite de leurs projets individuels ou collectifs
- Faciliter l'accès et la pratique d'activités culturelles ou sportives pour tous les habitants
- Comprendre et accompagner les situations de vulnérabilité sur le territoire
- Développer et/ou adapter des actions en direction des publics vivant une situation de vulnérabilité
- Isolement, santé, Précarité économique, Prévention primaire Jeunes
- Soutenir les solidarités de voisinage.

Cet axe du projet répondait essentiellement à deux objectifs exprimés dans la circulaire CNAF :

- **Être un lieu de proximité à vocation globale, familiale et pluri générationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale.**
«Le Centre social doit être ouvert à l'ensemble de la population à qui il offre un accueil, des activités et des services ; par là même il doit être en capacité de déceler les besoins et les attentes des usagers et des habitants. C'est un lieu de rencontre et d'échange entre les générations, il favorise le développement des liens familiaux et sociaux ».
- **Assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés, et le cas échéant leur proposer un accompagnement adapté**

Cet axe aborde 2 sujets à la fois : Le soutien à la parentalité et la vulnérabilité.

Lors de l'évaluation, il nous paraît clair que les deux sujets restent importants à travailler mais pour plus d'efficacité, il serait nécessaire de les traiter séparément.

S'appuyant sur la production du chantier de restructuration de la fonction accueil au sein du projet et sur le développement de nos actions auprès des parents et de l'accueil d'enfants (SMA et ALSH), l'équipe salariés et administrateurs a fortement fait évoluer le projet sur les 3 premiers items :

- Soutenir les parents de Saint Jean de Luz dans leur fonction parentale
- Développer des offres de qualité, d'accueil d'enfants, adaptées aux réalités des parents (Horaires, tarifs, contenus)
- Mettre en place les conditions d'écoute et d'accompagnement des habitants dans la conduite de leurs projets individuels ou collectifs

Le travail mené par le Conseil d'administration et l'équipe sur la fonction accueil fût long (1 an et demi) et a mobilisé une grande partie de ce contrat de projet.

Il a permis à la fois de recentrer salariés et administrateurs sur un de principaux leviers du projet centre social, à savoir, l'écoute des habitants et leurs invitations à participer à la construction de l'action.

La mise en place de ce véritable projet d'accueil définissant procédures, fiches de poste et chartes a permis de réaliser ces objectifs.

Durant ce contrat de projet, l'association a investi dans des formations - actions rassemblant administrateurs et salariés afin d'aborder les questions soulevées dans cet axe du projet.

L'impact de ce travail se vérifie sur la qualité et l'adéquation avec les besoins, des actions animées dans les différents secteurs (fréquentation en hausse, satisfaction des adhérents et partenaires, reconnaissance des compétences).

Néanmoins, et ce sera certainement un des enjeux du prochain contrat de projet, il nous faudra monter en compétences sur notre capacité à évaluer les actions et à organiser de façon transversale notre projet.

En effet, la restructuration des services semble être aboutie en cette fin de contrat. Mais il nous faudra être en capacité de produire des outils pertinents d'évaluations et des procédures efficaces afin de mieux piloter notre projet et le rendre plus lisible et accessible.

L'animation d'outils d'évaluation facilitera l'implication des bénévoles dans l'animation et le pilotage du projet.

Le déficit de communication interne et externe de ce que nous faisons est très présent dans l'évaluation. Ce contrat de projet nous a permis de nous doter d'un service et de lettres de missions qui devraient répondre à cette attente.

L'axe 3 du projet visait également à « Permettre aux personnes d'agir sur l'amélioration de leurs conditions de vie au quotidien en s'attachant à la fonction parentale et aux situations de vulnérabilité ».

Cet enjeu reste prioritaire. Néanmoins pour le prochain contrat de projet, il sera nécessaire de préciser en quoi, sur quoi et comment un projet centre social aborde la question de la vulnérabilité dans son projet.

Comme évoqué ci-dessus, cela devrait faire l'objet d'un axe de travail à part entière.

Synthèse de l'évaluation de l'Axe 4

Permettre aux personnes d'agir sur l'amélioration de leurs conditions de vie au quotidien

L'axe 4 du contrat de projet 2016-2020, visait à :

- Développer et articuler les réseaux de collaboration et de partenariat autour du projet centre social
- Encourager et soutenir les initiatives portées par les habitants.

Ces objectifs répondaient aux cadres de références d'un projet centre social dans les Pyrénées Atlantiques (CNAF et Conseil départemental) et aux attentes des partenaires locaux sur deux attendus :

- Organisation de la concertation et de la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire et/ou sur leurs axes d'intervention prioritaires
- Développer des actions d'intervention sociale adaptées aux besoins de la population et du territoire

En raison des problématiques sociales auxquelles les habitants peuvent être confrontés, le centre social peut développer des actions collectives avec une dimension d'accompagnement social. Ces actions collectives, parfois expérimentales, seront réalisées en concertation avec les partenaires opérationnels. Circulaire CNAF

Par la mise en place de nos actions, nous envisagions de :

- Connaître les acteurs locaux et créer du lien
- Organiser la concertation avec les professionnels et acteurs locaux du territoire
- Animer une fonction de veille sociale du territoire d'intervention du centre social
- Structurer une aide directe aux initiatives d'habitants
- Valoriser, rendre lisible les initiatives et collaborations locales.

Ceci afin de disposer d'une lecture fine de la vie sociale du territoire et soutenir les initiatives locales en matière d'animation de la vie sociale.

Cet axe était structuré sur deux leviers :

- La relation avec les acteurs et partenaires du projet
- Le soutien aux initiatives locales.

Bien que toujours perfectible, le travail mené sur le développement et l'articulation avec les partenaires locaux a considérablement évolué sur ce contrat de projet.

Le projet centre social est reconnu par les partenaires locaux et la collaboration est acquise.

La fonction du centre social dans l'animation de la veille sociale et de travail de proximité avec les habitants est à présent reconnue.

Le Zoom RH réalisé en 2019 nous a permis de dessiner une organisation interne nous facilitant la mise en œuvre des instances de concertation et d'évaluation qui ont fait défaut sur ce contrat de projet.

Le soutien aux initiatives locales commence à se faire au détour des activités et des nouvelles modalités d'accueil de l'association.

Ce n'est pas à ce jour, une fonction organisée et annoncée.

Le prochain contrat de projet pourra permettre d'évaluer notre capacité à accueillir les habitants et leur projet et le cas échéant de les accompagner.

Synthèse de l'évaluation de l'Axe 5

Renforcer notre vie associative

L'axe 5 du contrat de projet 2016-2020, visait à :

- Développer l'engagement bénévole dans le projet centre social
- Renforcer les aires décisionnelles, stratégiques et opérationnelles de l'association.

Il s'agissait de suivre la circulaire CNAF qui demande aux centres sociaux de « **Mettre en œuvre une organisation et/ou un plan d'actions visant à développer la participation et la prise de responsabilités par les usagers et les bénévoles** ».

Pour cela l'équipe a tenté de mettre en place des actions visant à :

- Faciliter l'action du bénévole dans l'association
- Valorisation du bénévolat dans notre association (administrateurs, animateurs, aide ponctuelle)
- Structurer la gestion de la vie associative
- Renforcer la capacité d'agir des administrateurs

Les effets attendus étaient :

- Une augmentation de l'engagement bénévole dans le projet (nombre de bénévoles et nombre d'actions portées par le bénévolat)
- Une part significative d'engagement bénévole des habitants de la zone d'intervention dans le Projet centre social
- L'engagement et la maîtrise des habitants dans la gouvernance du projet associatif.

L'axe 5 du projet « Renforcer notre vie associative » tel qu'il était décliné dans ce projet 2016-2020 devait nous permettre de remettre le bénévole au cœur du projet Centre social Sagardian.

Les actions de la fiche 5.1 ont clairement permis de mettre en route cette dynamique. L'évaluation de cette fiche est positive.

En 4 ans, le nombre de bénévoles d'activité a considérablement augmenté, 6 bénévoles d'activité ont intégré le Conseil d'administration et 1 est élue au Bureau.

Les bénévoles participent activement aux instances d'animation du projet centre social ainsi qu'aux temps de formation que nous avons construits avec eux.

Les protocoles d'accueil et d'accompagnement des bénévoles ont été réalisés (Réalisation d'un kit du bénévole).

Sur le plan de la gouvernance associative, la Commission des Bénévoles est très active. Un représentant de la commission est nommé annuellement par ses membres et un siège avec voix délibérative au Conseil d'administration est à présent réservé à ce poste.

La notion de bénévole employeur est intégrée tant pas les salariés que par les administrateurs eux-mêmes.

Nous pouvons affirmer qu'à la fin de ce contrat de projet, le socle d'un projet centre social est construit.

Ce travail devra se poursuivre durant le prochain contrat de projet.

**ELEMENTS
D'EVALUATION RETENUS
POUR L'ELABORATION
DU FUTUR PROJET
2020 - 2024**

Le travail d'évaluation des fiches Action qui s'est déroulé durant le premier semestre 2020 a permis à l'équipe de salariés et d'administrateurs de retenir plusieurs enseignements qui guideront les travaux d'élaboration du futur projet.

Ce contrat de projet a permis d'impliquer davantage les administrateurs dans le pilotage du projet Centre social, éclairant par conséquent les rapports avec les salariés et partenaires.

Ces 4 années ont permis une évolution significative sur la fonction Accueil, la gouvernance associative, le développement du bénévolat et la collaboration partenariale.

Regard sur le projet 2016/2020 :

- La méthode et la structuration du contrat de projet sont plutôt adaptées et aidantes pour l'équipe.
- Le diagnostic et les fiches actions qui en résultent ont permis d'asseoir le projet Centre social sur les dimensions de l'accueil, du bénévolat...
- Les 5 axes définis se sont révélés plutôt pertinents.

Néanmoins :

- Les fiches actions sont encore trop riches et multiples.
- L'équipe a rencontré de grande difficulté à évaluer tout au long du projet (manque d'outil et d'organisation).
- L'organigramme et les instances d'évaluation inscrites dans le projet n'ont pas pu être suffisamment respectées.
- Des outils et instances ont été créés, semblent être adaptés mais n'ont pas pu être utilisés.

A revoir :

- Les procédures d'évaluation et d'animation de l'atteinte des objectifs fixés.
- Préciser davantage et réduire les objectifs afin qu'ils soient plus opérationnels.
- Créer et/ou utiliser les outils et instances de suivi du projet (Administrateurs / Salariés).

Comme indiqué ci-dessus, la méthode et la structuration du contrat de projet sont plutôt adaptées et aidantes pour l'équipe. L'équipe souhaite poursuivre le travail sur les mêmes bases.

Au cours de la démarche d'évaluation du Projet, une première analyse des axes structurant le projet a été réalisée par l'équipe.

Les 5 axes du projet avaient été définis en 2016 à la suite des rencontres avec les partenaires et habitants. La volonté du Conseil d'administration était d'agir sur :

1. L'accueil :

- ☞ Aménagement et animation du lieu « Accueil » à Sagardian
- ☞ Renforcer la proximité avec les associations et les habitants – « Aller vers »
- ☞ Permettre l'accès aux droits (Ecoute, orientation, outils à disposition, permanences, accueil des associations)
- ☞ L'accueil des nouveaux arrivants.

2. Le « Travailler ensemble » - (Collaboration)

- ☞ Construction de coopérations et complémentarités avec les acteurs du territoire
- ☞ Soutien aux projets et aux associations locales
- ☞ Formaliser les principes et méthodes du « Travailler ensemble ».

3. Agir sur les vulnérabilités

- ☞ Connaître (Veille sociale, écoute, accueil)
- ☞ Participation (Faire avec)
- ☞ Accessibilité (Adaptation des offres)

4. La gouvernance associative (interne)

5. Renforcer la communication externe

5 Axes de travail avait alors été définis dans le contrat de projet.

L'évaluation du projet 2016-2020, nous confirme la pertinence de ces axes qui doivent être cependant retravaillés.

Nous avons réalisé une lecture critique des axes structurant du projet 2016/2020 au regard des attendus d'un centre social (FCSF et CNAF)

- **L'Axe 1 : Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des habitants, des familles, des groupes informels, des associations et nouveaux salariés et bénévoles**

La fonction « Accueil » est un levier essentiel du projet Centre social. Cet axe nous a permis, pour la première fois, de définir une réelle politique d'accueil.

Ces quatre années d'exercice nous ont permis de mettre en place les éléments constitutifs de cette politique, à savoir, un service « Accueil » structuré par des lettres de missions pour chaque salarié, des procédures et une commission Accueil, une charte d'accueil des publics et des bénévoles, des actions au service de ce projet (aide administrative, des événements,)

L'équipe souhaite maintenir cet axe dans le nouveau projet en le déclinant par des fiches actions permettant l'animation au service du projet Centre social.

Souhaitant rendre le projet le plus lisible et visible auprès des habitants, il s'agira de bien décliner cette dimension du projet sur l'accueil physique des habitants, partenaires, salariés et bénévoles, le soutien aux habitants dans leurs démarches, la communication et la facilitation des initiatives.

- **L'Axe 2 : Développer les conditions favorables à la participation et à l'engagement des habitants dans l'amélioration de leur environnement**

Cet axe aborde la question du lien social, de la mise en relation et du pouvoir d'agir des habitants. Il est pertinent pour l'ancrage du projet Centre social sur le territoire. Dans le projet 2016-2020, la tentative de mise en place d'un projet de développement culturel a pris beaucoup de place et ne s'est pas révélée essentielle.

Cet axe sera maintenu et redéfini en enlevant cette dimension de projet culturel.

- **L'Axe 3 : Permettre aux personnes d'agir sur l'amélioration de leurs conditions de vie au quotidien**

Cet axe a permis d'inviter, d'accompagner les habitants à créer des actions leur permettant d'améliorer leur quotidien. De nombreuses actions ont ainsi pu être mises en place, ce qui a eu un impact sur le nombre de bénévoles et d'adhérents ainsi qu'une reconnaissance de la part des partenaires locaux.

Notre difficulté à évaluer et rendre lisible nos actions n'ont pas permis d'en mesurer pleinement l'impact sur le projet et sur le territoire.

Cet axe doit être maintenu tout en travaillant les outils de pilotage (Evaluation, analyse, communication).

- **L'Axe 4 : Permettre au Centre social d'être un acteur fort du Développement Social Local sur la commune**

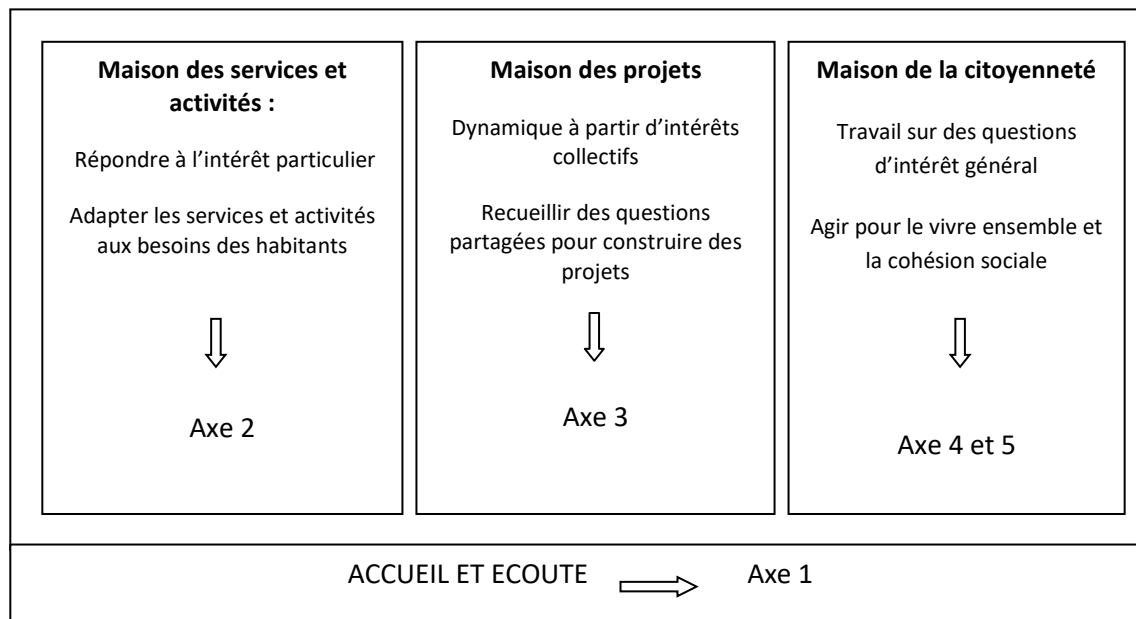
L'animation des collaborations locales représente une des fonctions d'un Centre social sur son territoire. Le Centre social Sagardian doit poursuivre en ce sens sa mission sur le territoire en maintenant cet axe.

- **L'axe 5 : Renforcer notre vie associative**

Cet axe permet d'animer au travers des fiches action la question du bénévolat et de la gouvernance associative.

Après évaluation de ce contrat de projet, nous pouvons positionner les 5 axes du projet 2016-2020 sur le schéma FCSF définissant comme cadre de référence les missions attendues d'un projet centre social sur son territoire.

Positionnement de ces axes dans le schéma FCSF (maison à trois pièces)



Première proposition pour le prochain contrat de projet 2020-2024 :

Au regard de l'évaluation selon les cadres de référence et s'appuyant sur le schéma définissant les attendus d'un projet Centre social selon la FCSF, nous proposons de décliner le projet 2020 – 2024 selon 4 axes et 3 principes transversaux d'action.

4 axes animant une dimension du projet :

- Axe 1 = Animer la fonction Accueil du projet Centre social Accueil – Ecoute – Rencontre
- Axe 2 = Apporter des réponses adaptées au quotidien des habitants (Actions et services)
- Axe 3 = Accompagner les projets d'habitants – permettre d'agir collectivement (dans la mise en place d'action, accompagnement d'initiatives, actions de solidarité...)
- Axe 4 = Réfléchir ensemble au territoire (Veille sociale, production connaissances collectives, animation des collaborations, information ou action de citoyenneté = débats, sensibilisations).

Avoir 3 principes d'actions transverses à tous les services (qui doivent être évalués dans chacune des actions)

1. La participation, l'implication des adhérents et des usagers à l'action (fait associatif avant tout, l'évaluation et la concertation dans l'action)
2. Veiller à l'accessibilité pour tous aux actions ainsi qu'aux réflexions du projet Centre social - (communication accessibilité, tarifs...)
3. L'animation du lien social (favoriser la rencontre avec de nouvelles personnes, faire se rencontrer, Aller vers...).

Pour l'évaluation des actions et des secteurs :

- S'appuyer sur le tableau réalisé lors du Zoom RH (Période de vie)
- S'appuyer sur les 3 principes d'actions
- S'appuyer sur les résultats quantitatifs et de satisfaction des usagers et partenaires (selon une grille commune)
- S'appuyer sur une trame commune à tous les secteurs de rapport d'activité annuel.

Objectifs	Nos interlocuteurs / Période de vie <i>(à définir)</i>			
- Accompagner les personnes dans la mise en œuvre de réponses adaptées à leurs besoins et à leurs envies, en lien avec l'ensemble des acteurs et structures du territoire - Dynamiser la vie locale à travers des actions de proximité permettant de créer et consolider des liens entre les habitants et entre les acteurs locaux - Susciter le passage dans l'association comme « ressource » dans le parcours de la personne - L'engagement et la participation des habitants dans des projets collectifs répondant à leurs besoins et leurs envies, dans un souci d'ouverture et de partage - Être à l'écoute des réalités des habitants (ici et maintenant) avec une attention particulière en direction des personnes en situation de vulnérabilité - A travers des espaces et des projets spécifiques, accompagner les enfants et adolescents du territoire à devenir des adultes citoyens. <i>Projet associatif Sagardian</i> 	Adolescent <i>Je quitte le monde de l'enfance</i> <i>Je cherche à m'émanciper</i> <i>Je me confronte aux responsabilités et aux choix qui m'engagent</i>	Adulte <i>Je quitte le domicile parental</i> <i>Je m'installe dans la vie</i> Autonomie Indépendance	Parent <i>Je suis parent</i> <i>Je m'occupe de mes parents</i>	Retraité <i>Je sors de la vie active</i> <i>Je me confronte aux effets du vieillissement</i>
Services et activités Répondre à l'intérêt particulier Adapter les services et activités aux besoins des habitants	<u>Exemples :</u> Activité jeunes CLAS	<u>Exemples :</u> Activités hebdo MSAP	<u>Exemples :</u> Crèche ALSH CLAS MSAP LAEP	<u>Exemples :</u> Activités hebdo MSAP
Projets Dynamique à partir d'intérêts collectifs Recueillir des questions partagées pour construire des projets		<u>Exemple :</u> Projet weekend		<u>Exemple :</u> Repas mensuel quartier Urdazuri
Citoyenneté Travail sur des questions d'intérêt général Agir pour le vivre ensemble et la cohésion sociale		<u>Exemples :</u> Café des habitants Conférences débat		<u>Exemple :</u> Café des habitants
← Accueil et écoute →				
← Veille sociale →				
← Evaluation Impact →				

LE DIAGNOSTIC

PARTAGÉ

Le territoire du projet

Le territoire d'intervention prioritaire de l'association est celui de la commune de **Saint Jean de Luz**. Toutefois, les actions du Centre social ont un rayonnement coïncidant au territoire de vie des familles.

Situation géographique, environnement économique du centre social

Le Centre Social SAGARDIAN se situe dans la ville de Saint Jean de Luz, ville qui fait partie de l'agglomération dite littorale et frontalière du Pays Basque qui s'étend de Tarnos à Hendaye avec un puissant pôle urbain le B.A.B. (Biarritz – Anglet – Bayonne). Cette zone est caractérisée par des activités frontalières, industrielles, touristiques et de passage. C'est un carrefour de communication sur l'axe majeur Nord-Sud entre Bordeaux et Bilbao. Saint Jean de Luz, comme les autres villes du littoral du Pays Basque, a une intense fréquentation touristique (Population qui augmente d'environ 70 % en haute saison).

Le territoire

En 2019, la municipalité de Saint Jean de Luz a réalisé un diagnostic des besoins sociaux du territoire auquel nous avons participé.

Pour réaliser le diagnostic de territoire, nous nous sommes appuyés sur ce document ainsi que sur les données chiffrées fournies par la CAF, la MSD ainsi que l'Office des HLM 64.

L'analyse de ces informations a fait partie des supports d'entretiens réalisés avec les partenaires.

Synthèse des données froides

- **La population** : Vieillesse de la population et augmentation des 45 ans et plus.

Selon le dernier recensement de 2016, la population de Saint Jean de Luz compte 14 057 habitants.

De 2012 à 2017, la population de Saint Jean de Luz a augmenté de 8.5 %.

La densité moyenne d'habitant au Km² est de 737,9 hbts en 2016 soit également pour 680.3 habitants au KM² en 2011. (+ 8.5 %)

Au regard des statistiques INSEE 2016, nous pouvons constater que cette évolution de population s'appuie davantage sur l'augmentation des tranches d'âge 45 à 59 ans et 60 à 74 ans.

Tout comme la tranche d'âge des 15-29 ans, les populations âgées de 30 à 44 ans baissent et certainement par conséquent celle des 0-14 ans aussi.

Ajoutant à ces données le constat que le taux de natalité baisse de 0.6 % de 2009 à 2016 alors que celui de mortalité augmente de 0.2 %.

Nous pouvons considérer que la population de Saint Jean de Luz vieillit.

C'est la tranche d'âge 60-74 ans qui augmente le plus passant de 19.5 % en 2011 à 21.5 % de la population.

Cette tranche d'âge fait partie, avec celle des 45-59 ans, des seules tranches d'âge en augmentation sur le territoire de Saint Jean de Luz.

- **L'évolution des structures familiales :**

Saint Jean de Luz compte en 2016, 7 361 ménages (INSEE)

- 46.5 % de personnes vivant seules
- 27.0 % de couple vivant sans enfant
- 26.5 % de famille avec au moins 1 enfant, dont :
 - 758 familles monoparentales soit 39.5 % des familles avec enfants
 - 200 familles nombreuses (plus de 3 enfants) soit 12 % des familles avec enfants.

Bien que ces situations ne soient pas forcément subies par les personnes et sources de vulnérabilité, nous pouvons, néanmoins, porter une attention particulière sur les questions d'isolement, de vieillissement et de monoparentalité.

La taille moyenne d'une famille avec enfant de moins de 25 ans est d'1 à 2 enfants.

- 50 % sont composées d'1 enfants
- 38 % sont composées de 2 enfants
- 9 % sont composées de 3 enfants
- 3 % sont composées de 4 enfants et plus

83 % des mono parents sont des femmes.

Selon l'étude du Cabinet COMPAS qui a conduit l'étude de l'analyse des besoins sociaux de Saint Jean de Luz, 8 % des familles avec enfants mineurs seraient des familles « recomposées ».

Pauvreté au sein de la famille :

26 % des familles monoparentales de la commune sont estimées en situation de pauvreté pour 12 % chez les couples parentaux.

Pour comparaison, le taux de pauvreté des familles monoparentales est de 27 % pour les Pyrénées-Atlantiques et de 31 % pour la France métropolitaine. Concernant les couples parentaux, il est respectivement de 10 et 14 %.

Les enjeux, dégagés lors de l'analyse des besoins sociaux, concernant la famille :

« La famille et ses transformations relèvent de la sphère privée, des décisions de couple ou des relations entre parents et enfants. Pour autant, l'action publique locale doit permettre de prendre en compte les besoins existants. On pense bien sûr à l'action en direction de la petite enfance qui est essentielle pour les familles et en particulier les femmes. Faute de possibilité d'accueil (Crèche, haltes-garderies notamment), un grand nombre de ces dernières - notamment en milieux populaires - se retire du marché du travail et y sacrifie une part de leur autonomie. Au-delà, l'offre périscolaire, l'offre d'activités de loisirs ou d'équipements, les actions de soutien à la parentalité ou de médiation familiale, constituent tout autant des éléments qui contribuent à favoriser la qualité de vie des familles, leur intégration sociale.

Une attention particulière aux familles monoparentales est peut-être nécessaire afin d'aider ces parents seuls à concilier vie familiale et vie professionnelle.

Les familles monoparentales ne constituent pas une problématique en soi. Elles ne rencontrent pas forcément de difficultés éducatives. Toutefois, la monoparentalité accroît les risques de pauvreté et de difficultés plutôt qu'elle ne les crée ».

► **Indicateurs socio-économiques**

☞ Catégories socioprofessionnelles des 7 361 ménages de Saint Jean de Luz :

42.8 % des ménages ont pour référent principal une personne retraitée.

- Employé : 16.5%
- Profession intermédiaire : 11.2 %
- Ouvrier : 10.4 %
- Artisan et commerçant : 7 %
- Cadre : 7 %
- Autres sans activité : 4.9 %
- Agriculteur : 0.1%

☞ Type d'activité de la population de Saint Jean de Luz

La population active de Saint Jean de Luz est en augmentation passant de 70 % à 73 %.

Néanmoins, si le pourcentage des actifs ayant un emploi est stable pour 61 % de la population active, c'est le pourcentage de chômeurs qui augmente passant de 9 % en 2011 à 12 % en 2016.

La part des inactifs baisse évoluant de 29.4 % à 27.1 %.

Dans cette catégorie, la part des étudiants (8.8 %) et autres inactifs (9 %) reste stable entre 2011 et 2016.

C'est la part de retraités et préretraités qui baisse passant de 11 % à 9.3 %.

☞ L'emploi :

Le taux de chômage a augmenté de 3.4 % passant de 12.8 % à 16.2 % entre 2011 et 2016.

Même si cette évolution du chômage augmente autant pour les hommes (11 % en 2011 et 15 % en 2016) que pour les femmes (14.5 % en 2011 pour 17.5 % en 2016), la part des femmes parmi les chômeurs diminue passant de 57.9 % en 2011 à 55 % en 2016.

Elles restent néanmoins majoritaires.

Le nombre d'emploi dans la zone a baissé passant de 8 111 en 2011 à 7 824 en 2016.

L'indicateur de concentration d'emploi dans la zone baisse également (*le nombre d'emplois dans la zone pour 100 actifs ayant un emploi résidant dans la zone*). Il passe de 180.2 en 2011 à 160.6 en 2016.

Les Luziens sont amenés à travailler davantage en dehors de la commune.

En effet, en 2011, 56.4 % des emplois de Luziens se situaient sur la commune pour 51.8 % en 2016.

La part des emplois non-salariés augmente également passant de 16.9 % en 2011 à 18.1 % en 2016. Le statut de salarié reste tout de même le principal type d'emploi puisqu'il représente 82 %.

☞ Le logement :

Le nombre de logements reste stable entre 2011 et 2016. 14 246 logements.

77.5 % de ces logements sont des appartements ou logements collectifs.

La proportion de résidences principales n'est que de 51.7% des logements recensés.

- Résidences principales : 51.7%
- Résidences secondaires : 44.9 %
- Logements vacants 3.4 %

Les résidences principales comptent en moyenne 5 pièces pour les maisons et 3.1 pièces pour les appartements.

Sur les 7 359 logements en résidence principale, les occupants sont pour :

- 52.0 % : Propriétaires
- 44.6 % : Locataires dont 18.8 % en HLM
- 3.4 % : Hébergés en logement gratuit.

► **La pauvreté et la vulnérabilité économique des populations**

Le taux de pauvreté représente la part des personnes dont le niveau de vie est inférieur à 60 % du revenu médian national, soit un niveau de vie inférieur à 1 015 € par mois et par unité de consommation (Calcul d'unités de ménage : Le premier adulte compte 1 unité, les autres personnes de plus de 14 ans comptent 0.5 UC, les enfants de moins de 14 ans comptent 0.3 UC).

Compte tenu de la prise en compte des structures familiales (nombre d'unité de consommation) :

- Une personne seule est pauvre si elle vit avec moins de 1 015 € par mois
- Un couple sans enfant à charge est pauvre s'il vit avec moins de 1 523 € par mois en cumulant l'ensemble des ressources du ménage
- Une famille monoparentale avec un enfant est pauvre dès lors qu'elle présente un niveau de vie inférieur à 1 320 € par mois
- Un couple avec deux enfants à charge est pauvre si la somme des ressources du ménage n'atteint pas 2 132 € par mois.

12 % de la population Luzienne vit sous le seuil de pauvreté selon sa typologie de structure familiale.

26 % des famille monoparentales sont sous le seuil de pauvreté pour 12 % des famille avec enfants vivant en couple.

13 % des personnes vivants seules sont sous le seuil de pauvreté.

19 % des ménages locataires sont sous le seuil de pauvreté et 6 % de la population propriétaire.

De manière générale, les ménages le plus touchés par la pauvreté parmi les locataires sont plutôt les familles avec enfants. Ceux le plus en difficulté chez les propriétaires sont souvent les personnes âgées.

Le niveau de vie médian à Saint Jean de Luz est de 1 740 € par mois. C'est-à-dire que 50 % des ménages vivent avec moins 1 740 € par mois et 50 % avec plus.

Le regard des partenaires

Comme pour lors de l'élaboration du précédent contrat de projet, notre intention était de rencontrer les partenaires proches des habitants de Saint Jean de Luz afin de :

- Nourrir le projet du Centre social de leurs connaissances sur les évolutions du territoire
- Prendre en compte leurs points de vue sur l'action du centre social.

Nous avons donc prévu de rencontrer séparément chacun des partenaires pour ensuite les réunir afin de partager les constats.

Cette phase était initialement prévue au mois de mars 2020.

Le confinement ainsi que à la gestion de la crise sanitaire COVID 19 nous en a empêché en mars. Nous avons relancé la démarche en septembre 2020 mais le contexte n'a pas permis d'organiser ces rendez-vous pour l'ensemble des partenaires.

Seuls les rendez-vous avec le CCAS de Saint Jean de Luz, le Service Jeunesse de la Mairie, l'Office HLM 64 et l'association de la Croix Rouge ont été réalisés.

Néanmoins, nous avons pu nous appuyer sur le contenu des rencontres partenariales réalisées dans la dernière année du contrat de projet pour dessiner une vision assez fidèle du regard des partenaires sur le territoire et le Centre social.

La deuxième phase de confinement ne nous a pas permis de réunir les partenaires pour une mise en débat. Les éléments présentés ci-dessous sont donc le fruit de notre analyse à la suite des rencontres individuelles et n'ont pas pu être débattus collectivement.

Les partenaires expriment un intérêt d'accentuer le travail auprès de 3 publics : Les seniors isolés, les familles monoparentales et la jeunesse.

L'augmentation des impayés de loyers pour les HLM, des factures de cantines pour la mairie, des demandes d'aides d'urgence pour le CCAS et le SDSEI viennent en échos à l'analyse de la précarité et des vulnérabilité présentée ci-dessus.

Les ménages en vulnérabilité économique (minimas sociaux, emplois précaires, familles monoparentales, personnes âgées isolées) rencontrent de plus en plus de difficulté à « boucler » leur budget.

L'isolement des seniors s'accroît et on repère cette source de vulnérabilité dès l'âge de 50 ans.

L'impact du Centre social...

Le Centre social bénéficie d'une image très positive de la part des partenaires locaux.

Les partenaires se satisfont de la réactivité et de la qualité des prises en charges des publics qu'ils orientent vers le Centre social.

Le développement de l'accueil et notamment de l'aide administrative et des permanences est un réel plus pour le territoire. *« Les personnes ont souvent le sentiment de trouver à Sagardian une solution à leur difficulté ou du moins sont orientées ».*

La capacité de l'équipe du Centre social à mettre en place des événements ou actions novatrices en réponse aux problématiques rencontrées par les habitants est soulignée (« Gratuiterie », Babysitting solidaire, Jouons en famille...).

Le rôle d'animateur de la veille sociale et de la co-construction de réponses adaptées aux réalités du territoire, sans systématiquement s'appuyer sur des dispositifs, est véritablement mis au crédit du centre social.

La capacité du projet à fédérer un ensemble d'associations locales et de partenaires en ses murs est un sérieux avantage pour les partenaires.

Dans la perspective du prochain contrat de projet, les partenaires souhaiteraient que le projet Centre social leur permette de renforcer le travail sur :

- Les sources de vulnérabilité sur le territoire et la mixité sociale dans les quartiers
- L'aide administrative et l'accès aux droits des habitants et notamment en finalisant un projet de Maison France Service et la réorganisation de la cartographie des permanences sur la commune
- L'isolement des seniors
- Une analyse plus fine sur l'isolement des Personnes âgées et la prévention primaire des 11-18 ans.

Globalement, l'association Sagardian est inscrite dans le partenariat local.

De manière générale, les partenaires répondent présents à nos sollicitations et nous associent à leurs réflexions :

- Temps réguliers de rencontres et d'information avec l'équipe SDSEI
- Temps spécifiques d'analyse de situation de familles en difficultés avec le SDSEI
- Implication par la ville dans l'aménagement du Pôle Petite Enfance
- Office HLM 64 pour l'accompagnement de situation préoccupantes ou difficultés de voisinage
- Rencontres mensuelles avec le CCAS – soutien financier et technique (affectation d'une parcelle du jardin ouvrier pour le GEM, financement total d'un poste à plein temps V.I.E.)
- Gestion de la crise sanitaire en collaboration avec la ville, implication du Centre social dans le plan local de la gestion de la crise (Crèche, ALSH, PRAPS, VIE...).

DÉFINITION DES AXES
DU PROJET 2020 – 2024

Le centre social : Un espace ressource, d'accueil et d'écoute

Être un espace ressource, d'accueil et d'écoute pour les habitants et les acteurs du territoire

1. Être un espace d'écoute

- a) Animer une veille sociale et partenariale
- b) Développer des supports et des espaces d'expressions et d'écoute
- c) Elaborer des processus d'analyse et de traitement des expressions

2. Veiller à l'accueil et à l'accessibilité pour tous

- a) Développer les espaces d'accueil, animer une politique d'accueil
- b) Veiller à l'accessibilité dans nos actions et notamment pour les publics les plus vulnérables (personnes âgées isolées, familles monoparentales)
- c) Animer un plan d'accueil et de formation des nouveaux adhérents, nouveaux bénévoles, nouveaux salariés, nouveaux partenaires

3. Communiquer sur le projet

- a) Elaborer un plan de communication interne et externe sur l'animation du projet centre social
- b) Organiser des rencontres de présentation et de consultations avec les habitants dans les quartiers

4. Être un espace ressource de réponses, d'orientation et de relais

- a) Être un espace ressource, d'orientation de mise en relation et de documentation (accueil, cafétéria)
- b) Faciliter l'accès aux droits : Permanences, Aide administrative

Le centre social : Un espace de soutien

*Permettre aux personnes d'agir pour l'amélioration de leurs conditions de vie au quotidien
Adapter les services et activités aux besoins des habitants*

1. Aider les familles à mieux concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale

- a) Soutenir les parents dans leur fonction parentale
- b) Développer des offres de qualités, d'accueil d'enfants, adaptées aux réalités des parents
- c) Développer des actions « en famille » renforçant la cohésion intra-familiale

2. Accompagner les personnes en situation de vulnérabilité sur les leviers d'amélioration de leur quotidien

- a) Comprendre et prévenir les sources de vulnérabilité sur le territoire
- b) Agir sur les situations de vulnérabilité sur le territoire
- c) Soutenir les solidarités de voisinage agissant sur les sources de vulnérabilité

3. Participer à l'épanouissement des habitants

- a) Faciliter le partage, l'accès et la pratique d'activités culturelles, de loisirs ou sportives pour tous les habitants

Le centre social : Espace d'initiatives et de développement social local

Développer les conditions favorables à la participation et à l'engagement des habitants dans l'amélioration de leur environnement

1. Renforcer les liens de proximité avec et entre les habitants

- a) Créer des événements favorisant la rencontre avec et entre les habitants
- b) Favoriser les synergies entre les bénévoles, les associations, les habitants

2. Accompagner le pouvoir d'agir des habitants

- a) Privilégier et promouvoir l'action collective en plaçant l'habitant et ses préoccupations au cœur du processus
- b) Accompagner la structuration de collectifs d'habitants au service de l'animation de la vie sociale

3. Développer et articuler les réseaux de collaboration et de partenariat autour du projet centre social

- a) Susciter la collaboration pour le développement et l'amélioration des actions du projet centre social
- b) Susciter la collaboration pour l'évaluation du projet centre social

Le centre social : Un espace de réflexion d'intérêt général

Agir pour le vivre ensemble et la cohésion sociale

1. Sensibiliser sur des questions d'intérêt général

- a) Animer, relayer des thématiques locales, nationales ou internationales

2. S'inscrire dans une proposition de formation tout au long de la vie

- a) Proposer un programme de formations, conférences débat sur des thématiques sociétales générales

Le centre social : Un espace associatif

1. Animer le projet associatif

- a) Développer l'engagement bénévole dans le projet
- b) Accompagner la gouvernance associative du projet

2. Soutenir les projets associatifs locaux

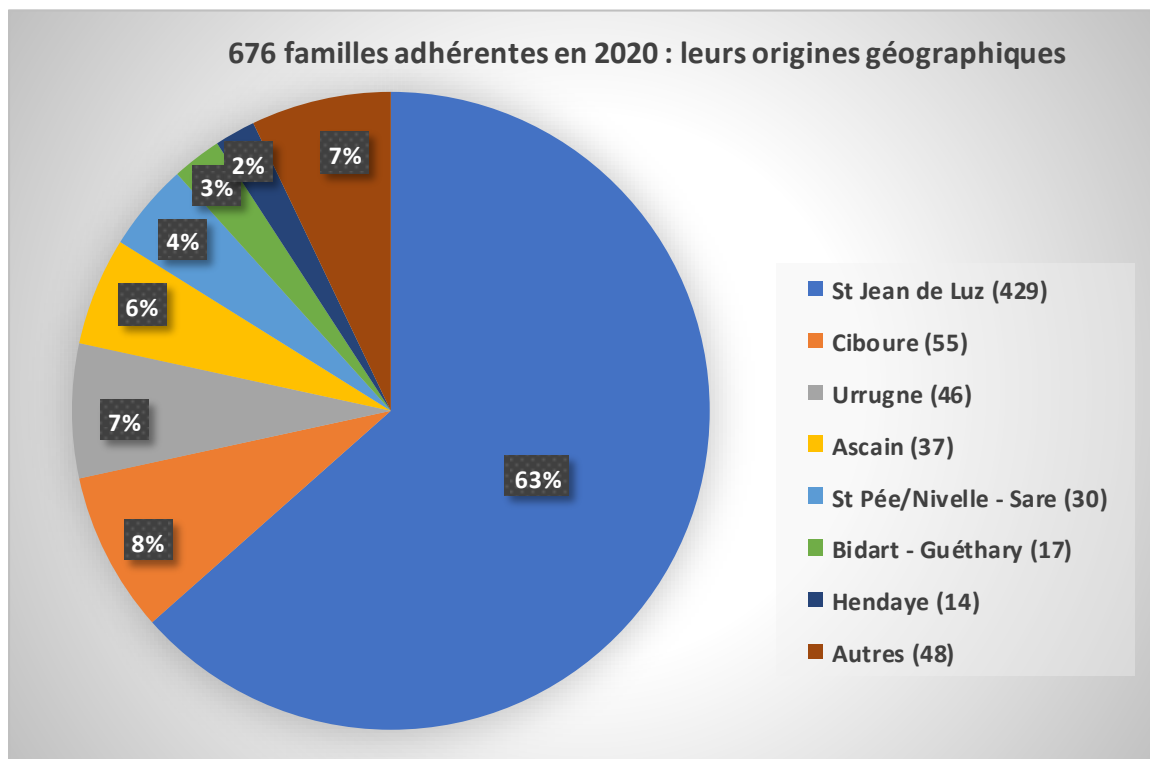
- a) Accueillir les associations locales d'animation de la vie sociale

**LE FONCTIONNEMENT
DU PROJET 2020 – 2024**

Présentation de la structure

L'association Sagardian compte 676 familles adhérentes.

15 associations adhèrent en 2020 et se réunissent pour collaborer au sein d'une commission toutes les 6 semaines.



Le centre social accueille 9 permanences sociales tout au long de la semaine (CAF, CARSAT, CPAM administratif et service social, CIDFF, AGIR, Service Emploi Sud Pays basque, SIFA/ADAPEI, Cap Emploi, Conseils juridiques).

Les moyens du projet

► Les ressources humaines

Les salariés :

L'association a créé en 2020, 135 emplois pour 39.32 postes Equivalent Temps Plein.

Budgétairement, la masse salariale représente en 2020, 1 393 334.00 €

La part des charges dédiées à la masse salariale reste stable à 80 %.

Les salariés sont à 87 % des femmes.

27 % des emplois sont des CDI pour 73 % de CDD.

La répartition des contrats en 2020 était :

- 27 % CDI
- 21 % CDD
- 15 % CAE (Contrat aidé de retour à l'emploi)
- 37 % CEE (Contrat saisonnier d'animation de centre de loisirs)

Vous trouverez **en annexe l'organigramme** de l'association.

Les bénévoles :

En 2020, le projet est animé par 33 bénévoles en plus de l'ensemble des habitants se rendant disponibles pour aider ponctuellement à la mise en place d'événements ou d'actions.

L'investissement de ces 33 bénévoles se concrétise de différentes façons :

- Animation d'une activité permanente. 8 ateliers permanents sont animés totalement par des bénévoles (ex : Couture, Atelier FLE, Tricot, Informatique, CLAS, Espagnol, Foot Loisirs...)
- Participation aux commissions (Employeurs, évaluation, Bénévoles, Accueil...)
- Participation au Conseil d'administration et Bureau
- Participation à des temps de formation

► Le budget

Le budget de l'association Sagardian est de 1 709 664,00 € pour l'année 2020.

La masse salariale représente 80 % de ces charges.

34 % des ressources de l'association proviennent de son activité (participations des usagers + prestations de service).

Les subventions représentent 62 % des ressources de l'association.

Ces deux indicateurs permettent de constater le développement de l'activité auprès des publics (augmentation des participations des familles et des prestations de services CAF) mais s'expliquent également pour la partie subvention par le renforcement constant de l'accompagnement financier de la commune de Saint Jean de Luz.

L'ensemble des ressources de l'association se répartit ainsi :

- ✓ 38 % Communes
- ✓ 30 % CAF
- ✓ 13 % Participation des usagers et autofinancement
- ✓ 9 % Conseil Régional
- ✓ 7 % Conseil départemental 64 (pour 13 % en 2015)
- ✓ 3 % Aide à l'Emploi

► Les moyens matériels

Les bâtiments : L'association dispose en location :

- ✓ La Villa Sagardian (Mairie de Saint Jean de Luz)
- ✓ Les bâtiments Crèche du haut et Crèche du bas (Mairie de Saint Jean de Luz)
- ✓ 2 salles de quartier, Urdazuri et Ichaca (Office HLM 64)
- ✓ Le Pôle Petite Enfance de Saint Jean de Luz pour les ALSH Maternel, le LAEP et les ateliers Parents enfants (Mairie de Saint Jean de Luz)
- ✓ Les locaux de l'Ikastola pour l'accueil des ALSH Primaire et Collège durant l'été (Mairie de Saint Jean de Luz)

Les véhicules :

L'association possède :

- ✓ 2 véhicules de 9 places
- ✓ Une voiture
- ✓ 4 vélos électriques

LE PROJET

2020 - 2024

1. Le projet Centre social dans le projet associatif Sagardian

Le contrat de projet représente un outil majeur du projet associatif Sagardian.

Ce projet associatif s'inscrit dans une démarche de Développement Social Local.

Pour cela l'association Sagardian a défini deux axes de projet :

- Implication et participation des habitants au développement social du territoire
- Implication dans le réseau partenarial du territoire pour le Développement Social Local.

Le contrat de projet Centre social couvre le premier axe et par ses expérimentations, il peut nourrir le second.

Cette démarche doit permettre une meilleure évaluation de l'impact de la démarche du projet Centre social sur son territoire et d'identifier plus précisément les moyens nécessaires aux deux dimensions du projet associatif (Projet centre social et projets locaux portés par l'association).

ASSOCIATION SAGARDIAN

Projet de Développement Social Local

Le territoire (et ses acteurs) comme première source de son développement

**Implication et participation des habitants
au développement social du territoire**

Projet Centre Social

Un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale

Un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets

(Circulaire CNAF 2012)

- ▶ Accueil et participation des habitants
- ▶ Veille sociale du territoire et expérimentation d'actions
- ▶ Accompagnement de projets locaux

Exemple :

- ▶ Structures d'accueil Petite Enfance, Enfance, adolescents
- ▶ Actions collectives Familles et soutien à la fonction parentale
- ▶ Soutien aux initiatives d'habitants

**Implication dans le réseau partenarial du
territoire pour le Développement Social
Local**

Projets locaux portés par l'association

Conditions de portage :

- ▶ Attentes / besoins du territoire (exprimés et/ou confirmés par les acteurs locaux)
- ▶ Absence de porteurs potentiels sur le territoire
- ▶ Cohérence avec le projet associatif : domaine, valeurs, territoire
- ▶ Obtention des moyens minimums, logistiques et financiers pour démarrer et/ ou maintenir ?

Exemple : GEM, VIE, PRAPS

2. L'organisation du projet Centre social

Le projet Centre social s'appuie sur 6 pôles d'activité coordonnés par le directeur de l'association.

Chaque pôle est animé par un référent, diplômé.

Un administrateur référent du Conseil d'administration est nommé pour chacun des pôles afin d'en assurer le suivi et l'évaluation.

Directeur de l'association et du centre social Sagardian : Stéphane INGOUF

- Garant du projet associatif
- Garant de la réalisation du projet centre social
- Garant de l'animation de la vie associative
- Responsable des ressources humaines
- Responsable de la gestion financière de l'association

1. Pôle Administratif, financier et logistique : Responsable RENOU Alexandre

- Suivi administratif de l'association
- Secrétariat de l'association
- Comptabilité et suivi de gestion financière de l'association
- Entretien technique et hygiène des bâtiments et matériels

2. Pôle Communication : Responsable NICOLAS Ludivine

- ▶ Veille, conception et évaluation de l'image de marque, visibilité et lisibilité de l'association et son projet
 - Promotion du projet
 - Promotion des activités
 - Création d'outils d'accès aux actions

3. Pôle Animation Globale : Responsable MANTEROLA Jokin

- ▶ Animer la fonction Accueil du projet Centre social
 - Mise en place des conditions d'écoute et d'accompagnement des habitants dans la conduite de leurs projets individuels ou collectifs
 - Mise en place des espaces et actions de rencontre avec les habitants
 - Mise en place d'actions permettant l'accès aux droits des personnes
 - Analyse des expressions des habitants et projection avec les pôles d'activité, d'actions y répondant
- ▶ Animer la fonction de veille sociale du territoire d'intervention du Centre social
 - Connaître les acteurs locaux et créer du lien
 - Organiser la concertation avec les professionnels et acteurs locaux du territoire
 - Comprendre et accompagner les situations de vulnérabilité sur le territoire en s'appuyant sur les pôles d'activité du Centre social et les projets portés par l'association
- ▶ Accompagner les initiatives d'habitants
 - Accompagner la structuration de collectifs d'habitants au service de l'animation de la vie sociale
 - Soutenir les solidarités de voisinage
 - Structurer une aide directe aux initiatives d'habitants
 - Valoriser, rendre lisible les initiatives et collaborations locales
- ▶ Faciliter l'action du bénévole dans l'association

4. Pôle Familles et Soutien à la fonction parentale : Responsable ETCHEBERRY Mirentxu

- ▶ Coordination des actions de Soutien à la fonction parentale
 - Mise en place d'actions d'information des familles sur les services du Centre social et du territoire
 - Mise en place d'actions permettant l'accès aux droits des personnes
 - Mise en place d'actions permettant le répit parental
 - Mise en place d'actions facilitant les relations parents-enfants et les projets en familles
 - Mise en place d'actions permettant de renseigner, de répondre aux interrogations des parents
- ▶ Mise en place d'action facilitant l'accès et la pratique d'activités culturelles ou sportives pour les familles
- ▶ Développer et/ou adapter des actions en direction des publics vivant une situation de vulnérabilité (Isolement, santé, précarité économique)
- ▶ Soutenir les solidarités de voisinage
- ▶ Créer du lien avec les acteurs locaux concernés par l'action auprès des familles et de la fonction parentale
- ▶ Initier des actions en direction des personnes âgées et sur la question du vieillissement

5. Pôle Service Multi accueil : Responsable DELAGE Véronique

- ▶ Gestion des services Multi Accueil Petite enfance de l'association

Et dans ce cadre :

- ▶ Développer des offres d'accueil d'enfants adaptées aux réalités des parents (Horaires, tarifs, contenus)
- ▶ Faciliter l'accès et la pratique d'activités culturelles ou sportives de la Petite Enfance
- ▶ Développer et/ou adapter des actions en direction des publics vivant une situation de vulnérabilité
- ▶ Créer du lien avec les acteurs locaux
- ▶ Participer aux actions de soutien à la fonction parentale

6. Pôle Enfance et Jeunesse : Responsable MANTEROLA Jokin

- ▶ Gestion des ALSH maternel, primaire et collège
- ▶ Gestion des actions d'Aide à la Scolarité
- ▶ Gestion des accueils libres jeunes et jeunes majeurs et de la mission Prévention Jeunesse

Et dans ce cadre :

- ▶ Développer des offres d'accueil d'enfants, adaptées aux réalités des parents (Horaires, tarifs, contenus)
- ▶ Faciliter l'accès et la pratique d'activités culturelles ou sportives pour ce public
- ▶ Développer et/ou adapter des actions en direction des publics vivant une situation de vulnérabilité
- ▶ Créer du lien avec les acteurs locaux
- ▶ Participer aux actions de soutien à la fonction parentale.

3. Les instances du projet

a) Les instances politiques du projet

Co-animées par le Directeur et la Présidente

- L'Assemblée Générale
- Le Conseil d'Administration
- Le Bureau
- Commissions
 - ▶ Commission suivie du Projet centre social
 - ▶ Commission suivie des projets portés par l'association
 - ▶ Commission Employeur
 - ▶ Commission Finance
 - ▶ Commission Fonction Accueil et Communication
 - ▶ Commission des associations adhérentes
 - ▶ Commission des bénévoles
- Le Comité de pilotage du Projet centre social

b) Les instances techniques du projet

Missions du référent au regard du projet : • Alimenter le projet associatif sur la thématique • Apporter aux administrateurs les éléments leur permettant de garantir la pertinence du projet associatif • Impulser des actions répondant aux enjeux du projet associatif dans le secteur –Accompagner les acteurs				
Thème	Instances	Périodicité	Avec qui ?	Pour faire quoi ?
Veille sociale	Réunion partenaires (*)	2 mois	• Les partenaires locaux concernés par le public du secteur • Directeur de l'association • Administrateur référent du secteur	• Recueillir et analyser les évolutions locales concernant le public • Initier des groupes de travail pour mettre en place des actions et les évaluer • Informer de l'action du centre social
Coordination de la Production	Réunion de secteur	1/mois	• Ensemble des animateurs d'action du secteur	• Mise en cohérence des acteurs • Evaluation et analyse des retours de terrain
	Rencontre individuelle avec animateur d'action (Si accompagnement nécessaire)	2/mois	• Responsable de l'action • L'administrateur référent du secteur	• Suivi de la mise en œuvre des actions dans le cadre du projet • Evaluation et accompagnement de l'adaptation de l'action
Evaluation et développement	Commission de suivi administrateur (*)	2 mois	• Administrateurs engagés sur ce secteur • Directeur de l'association	• Rendre compte de l'avancée du secteur • Animer l'évaluation
	Rencontre direction	2/mois	• Directeur de l'association	• Régulation sur l'ensemble de la mission
	Rencontre groupe projet	1/mois	• Les référents de secteur • Directeur de l'Association	• Partage des avancées des secteurs
	Rencontre groupe projet + Réfèrent Accueil/écoute	1/mois	• Les référents de secteur • Réfèrent Accueil/écoute • Directeur de l'Association	• Analyser les interpellations du public • Mise en œuvre de supports d'écoute du public

4. Les modalités d'évaluation du projet

Qu'est-ce que l'évaluation pour nous ?

L'évaluation est une démarche qui vise à donner de la valeur, prendre du recul, émettre un constat sur une situation, et prendre des décisions, au regard des objectifs de départ et des finalités de l'action.

Evaluer, c'est mesurer le chemin parcouru pour progresser, réajuster, mettre en cohérence. L'évaluation est un outil au service de la démarche de progrès qui s'inscrit dans le souci de l'amélioration continue de nos actions. C'est aussi un outil de clarification et de valorisation auprès des partenaires.

L'évaluation du projet se fera sur 4 axes :

- A. L'impact des actions sur le quotidien des habitants et au regard des cadres de référence du projet
- B. L'impact social du projet sur le territoire (voir tableau)
- C. La santé économique du projet
- D. La dimension humaine du projet (salariés et bénévoles)

A. L'impact des actions sur le quotidien des habitants et au regard des cadres de référence du projet

Au regard de cadres de référence

Nos cadres de référence sont :

- Le projet associatif Sagardian
- La circulaire CNAF,
- La convention Animation globale signée avec le Conseil départemental 64
- La convention d'objectif signée avec la ville de Saint Jean de Luz.

Comme présenté dans ce document, c'est au travers de ces cadres qu'a été écrit le futur projet et sera donc évalué.

Nous vérifierons tout au long de notre projet si notre action est en conformité avec nos cadres de référence.

L'élaboration des actions et leur évaluation par les fiches « action »

La structuration des fiches actions, ci-après, a été pensée pour qu'elles soient un outil d'évaluation.

C'est à partir de ce document que sera réalisée l'évaluation du projet.

B. L'impact social du projet sur le territoire

L'impact social du projet sera évalué sous 4 dimensions au regard des parties prenantes impliquées et impactées (voir tableau ci-dessous)

Au regard du territoire :

- Ancrage territorial – Périmètre d'intervention : surface de la zone d'intervention, fréquence et type d'interpellation, diversité des acteurs, origine géographique du public...
- Nombre de personnes « touchées » par nos actions : nombre et type d'acteurs impliqués, nombres de participants (directs et indirects) ...
- Facilitateur de service de proximité : Nombre de services proposés, impulsés, accompagnés, type de sollicitations, participation à l'évaluation des services de proximité, éléments de veille sociale produits, satisfaction du public ...

Impact politique :

- Participation citoyenne, dynamique participative : Nombre d'actions animant une question d'intérêt générale, évolution des comportements vis-à-vis de ces questions, nombre et typologie des acteurs impliqués dans les enjeux du Centre social, nombre de collectifs créés, nombre de bénévoles, et typologie et évolution ...
- Participation aux politiques publiques : Nombre d'actions portées dans le cadre de politiques publiques, satisfaction des partenaires, nombre de bénéficiaires, impact des évaluations sur les politiques publiques locales ...

Dimension sociale :

- Lien social -Insertion sociale : Nombre de partenaires en lien, effet sur le travail mené par le partenaire (levier d'action, d'accompagnement,), action inscrite dans des parcours d'accompagnement de la personne, nombre d'actions permettant le lien social, nombre de publics touchés, typologie, satisfaction du public et des partenaires, ...
- Egalité d'accès : nombre et diversité d'actions facilitant l'accès aux droits, le service est-il un outil pour les partenaires locaux ? ...

Impact économique :

- Impact sur l'emploi : Nombre d'emplois créés, lieu d'habitation et de consommation des salariés, montant des salaires distribués, nombre de stages accueillis, nombre de contrats de retour à l'emploi et/de formation créés, parcours professionnels réalisés
- Création d'activités : Nombre d'activités créées sur le territoire, dépenses réalisées sur le secteur économique local, ...
- Coûts épargnés à la collectivité : Nombre et typologie de délégations, prestations...

C. La santé économique du projet

Cet axe sera piloté par le Responsable Administratif et Financier et la Commission Finance.

Il s'agira de définir des indicateurs d'analyse financière, d'évaluation et prospective pour les administrateurs. (Evolution du résultat d'exploitation, Capacité d'Auto-financement...)

- ▶ Etablir en quelques points, un diagnostic sur la santé économique et financière de l'association
- ▶ Repérer les zones de fragilité et d'opportunités financières du projet
- ▶ Etablir un plan d'actions correctif et /ou de développement.

D. La dimension humaine du projet (salariés et bénévoles)

La dimension humaine du projet sera évaluée :

Pour les salariés :

- Bilan des plans annuels de formation
- Taux d'absentéisme, nombre d'accident de travail
- Evaluation individuelle annuelle
- Typologie des contrats de travail
- Ancienneté moyenne des salariés dans la structure

Pour les bénévoles :

- Nombre et typologie de bénévoles
- Nombre de nouveaux bénévoles
- Ancienneté moyenne du bénévolat
- Durée moyenne de bénévolat dans l'année
- Nombre de bénéficiaires du bénévolat
- Expression des bénévoles
- Plan de formation des bénévoles

Une évaluation tout au long du projet

a) Un regard croisé

- ☞ Un administrateur est nommé pour chacun des Pôles d'activité du projet.
Le binôme référent / administrateur fait le point trimestriellement sur l'évolution du pôle au regard du projet.
- ☞ S'entourer d'un groupe d'experts pour évaluer notre action.
L'évaluation du projet est faite de manière continue sous la forme de la formation/action auprès des salariés et administrateurs. Une thématique par an.
Un groupe de formateurs spécialisés dans l'action « Centre social » et le développement du pouvoir d'agir des habitants, impliqué dans nos travaux depuis 2 ans, suivra le projet et nous aidera à élaborer le plan de formation annuel.

b) Des procédures

L'ensemble des actions de l'évaluation doit nous permettre d'ajuster les actions pour l'année suivante et d'élaborer le plan de formation de l'année suivante

☞ Réunion mensuelle groupe projet réunissant les référents de Pôles	Cohérence des actions par rapport au Projet centre social et veille : ▶ Présentation de l'action du Pôle et partage des résultats ▶ Présentation des constats, des opportunités au groupe Projet ▶ Sollicitation de l'éclairage ou la collaboration sur un projet ▶ Mise en place d'actions
☞ Entretiens tous les 15 jours, Directeur / Référent de Pôle	Efficacité de l'action du Pôle au regard des objectifs fixés : ▶ Supervision de l'animation du Pôle ▶ Elaboration des projets d'action (contenus pédagogiques, critères d'évaluation, moyens nécessaires...) ▶ Point sur l'organisation du Pôle (modalités d'animation, répartition des tâches) ▶ Evaluation des actions au regard des objectifs fixés ▶ Préparation / exploitation des contenus de réunion de concertation et de groupe Projet
☞ Réunion de travail par pôle : Référent de Pôle et son équipe	▶ Coordination des actions du Pôle ▶ Mise en œuvre des actions

☞ Rencontres trimestrielles de concertation partenariale par Pôle	Réunissant le Responsable de Pôle, le Directeur et les partenaires concernés par l'action du Pôle ; cette instance veille à la pertinence de l'action par rapport aux enjeux du territoire au public visé : ▶ Echange des connaissances du territoire (veille sociale) ▶ Analyse du territoire ▶ Repérage des axes de travail ▶ Evaluation des travaux produits par le Groupe de concertation partenariale ▶ Mise œuvre des actions Imaginées par le groupe de concertation partenariale
☞ Commission Employeur (1/mois)	Commission réunissant administrateurs volontaires, bureau et directeur de l'association : ▶ Elaboration, suivi des lettres de missions annuelles de chaque salarié ▶ Evaluation individuelle des salariés
☞ Commission Fonction Accueil - Communication (1/mois)	Commission réunissant l'équipe Accueil, Communication, Familles, deux administratrices, le Directeur de l'association et Responsable de pôle : ▶ Evaluation de la charte d'accueil ▶ Evaluation des modalités d'accueil, traitement des expressions des usagers
☞ Commission des associations (Toutes les 6 semaines)	Commission réunissant l'ensemble des associations adhérentes au projet Centre social : ▶ Echange sur l'actualité de chacun ▶ Réflexion sur les enjeux du territoire et du rôle du tissu associatif ▶ Mise en œuvre de projets communs
☞ Commission des bénévoles (Toutes les 6 semaines)	Commission réunissant les bénévoles du Centre social : ▶ Echange sur l'actualité du bénévolat de chacun ▶ Réflexion sur la place du bénévole dans le Projet centre social ▶ Mise en œuvre de projets communs
☞ Rencontres de quartier (Toutes les 6 semaines)	Rencontre dans les quartiers avec les habitants : ▶ Information sur l'actualité du projet Centre social ▶ Ecoute des aspirations des habitants ▶ Evaluation des actions réalisées ▶ Echanges sur l'animation de la vie sociale du quartier ▶ Mise en œuvre de projets
☞ Semaine annuelle d'évaluation du Projet centre social	Chaque année, dans le cadre du plan de Formation/action, nous organiserons un séminaire d'une semaine réunissant administrateurs et salariés sur : ▶ Suivi et évaluation du projet par axe ▶ Préparation et organisation de la rentrée Des travaux d'écoute des habitants, des partenaires et des usagers seront réalisés préalablement dans chaque Pôle afin de préparer ce séminaire.

LES FICHES ACTIONS

DU PROJET

2020 - 2024

Tout comme l'Accueil, le Secteur Familles de Sagardian, par sa transversalité et l'action qu'il mène auprès des habitants du territoire, est un secteur essentiel du Projet Centre social.

Nous avons fait le choix d'élaborer un Projet Familles sur la même durée et selon la même méthodologie que le Projet Centre social.

Vous le trouverez en annexe du Contrat de Projet.

Ainsi, il s'intègre pleinement à la lecture des fiches actions du Contrat de Projet du Centre social.

AXE 1

AXE 1	Le Centre social : espace ressource, d'accueil et d'écoute Être un espace ressource, d'accueil et d'écoute pour les habitants et les acteurs du territoire.	
Objectif Général	Être un espace d'écoute	
Fiche action : 1.1.1.	Animer une veille sociale et partenariale	
Il s'agit de...	... Capitaliser, à tous les niveaux du projet, la connaissance qu'ont les partenaires locaux des besoins et aspirations des habitants	
Ce qui est en jeu...	... Comment le centre social s'appuie-t-il sur l'expertise des acteurs locaux ?	
Public visé prioritairement : PARTENAIRES	<u>Résultats significatifs attendus à la fin du contrat :</u> 6 commissions partenariales de secteur réunies trimestriellement (Petite enfance, Enfance, Jeunesse, Famille Parentalité, Famille Personnes âgées, Accueil) 1 commission des associations adhérentes réunie trimestriellement - Une synthèse annuelle présentée par le binôme de référent salarié/administrateur au CA par chacune des commissions - Les référents de secteur ont la capacité d'animer ce processus - Les membres du CA ont une lecture des enjeux de chacun des secteurs et ont la capacité d'élaborer une lettre de mission pour chaque secteur	
Autre public visé : SALARIES		
Instances du projet centre social mobilisées : - Réunions partenariales de secteur - Commissions administrateurs de suivi de secteur - Diagnostics annuels de secteur présentés au CA Secteurs concernés : Accueil, Familles, Enfance/Jeunesse, SMA,		
Descriptif des actions : <u>Réunions partenariales de secteur :</u> Chaque référent de secteur anime une « Commission partenariale » réunissant ainsi autour de son secteur l'ensemble des acteurs impliqués localement sur son public (associatif et institutionnels). Cette commission trimestrielle a pour objet la présentation de l'actualité de chacun, l'évaluation partagée de l'action du centre social dans ce secteur, l'analyse partagée des évolutions du territoire, la réflexion sur les actions nécessaires. Une fois par an, l'équipe salariée et bénévoles du centre social réalisera une synthèse globale de ces travaux de « veille » produit par chacun des secteurs. <u>Commission des associations adhérentes :</u> L'ensemble des associations adhérentes au projet Centre social (15 en 2020) est réuni trimestriellement en « Commission des associations » afin d'échanger sur l'actualité de chacun et analyser collectivement les réalités de ses adhérents respectifs.		

Effets attendus :

- Que l'équipe centre social connaisse les réalités des habitants et rencontre les habitants qui ne fréquentent pas les actions du centre
- Que le centre social anime un partenariat avec les acteurs locaux
- Que l'action du centre social réponde aux réalités du territoire

Modalités et support d'évaluation :

- Restitution annuelle au Conseil d'administration ainsi qu'au Comité de pilotage de projet centre social de la synthèse des travaux de veille

Indicateurs d'évaluation :Qualitatifs :

- Satisfaction des partenaires quant à l'articulation du projet centre social et la réalité qu'ils perçoivent du territoire
- Qualité et impact sur le projet centre social de la synthèse annuelle
- Implication du partenariat local au cœur des actions de secteurs

Quantitatifs :

- Nombre de partenaires impliqués
- Nombre d'actions initiées à la suite des travaux de veille

AXE 1	Le Centre social : espace ressource, d'accueil et d'écoute Être un espace ressource, d'accueil et d'écoute pour les habitants et les acteurs du territoire.	
Objectif Général	Être un espace d'écoute	
Fiche action : 1.1.2.	Développer des supports et des espaces d'expressions et d'écoute	
Il s'agit de...	... Faciliter l'expression des habitants vers le projet centre social sur l'évaluation des actions, sur les besoins, sur les aspirations. Cette facilitation doit se faire par l'accessibilité des supports et l'accompagnement des équipes	
Ce qui est en jeu...	... Comment le centre social permet-il l'écoute et l'expression de la personne ? ... Comment le centre social intègre-t-il l'expression des habitants ne fréquentant pas encore le projet ?	
Public visé prioritairement : HABITANTS	<u>Résultats significatifs attendus à la fin du contrat de projet :</u> • Traitement d'au moins 1 expression par trimestre par secteur (Ajustement du service) • Traitement d'au moins 1 expression par trimestre sur l'organisation générale du centre social • Traitement d'au moins 1 expression par semestre d'une problématique sociale sur le territoire • Les salariés ont la capacité de quantifier et qualifier les demandes des habitants et ainsi d'en rendre compte précisément aux administrateurs	
Autre public visé : ADHERENTS		
Instances du projet centre social mobilisées : • Commission Accueil • Commission des Bénévoles • Commission Communication • Commission Employeur • Bureau et Conseil d'administration		
Secteurs concernés : Animation globale, Accueil, Communication, Familles, SMA, Enfance/Jeunesse		
Descriptif des actions : <u>Accueil/Communication :</u> L'équipe Accueil a été renforcée d'une salariée supplémentaire, passant de 3 à 4 pour 3 ETP • Mise en place de supports d'expression (numérique, papier...) animés à l'accueil et au sein des activités • Animation de la cafétéria permettant l'échange informel avec les habitants L'équipe Accueil présente les expressions collectées chaque mois en Commission Accueil et auprès des secteurs (voir Fiche 1.1.3) <u>Petite enfance :</u> • Mise en place d'une permanence d'une psychologue disponible aux parents, dans les locaux de la crèche • Temps formel de rencontre avec le parent lors de l'inscription de l'enfant • Formalisation pour l'ensemble du personnel du temps d'accueil et de transmission avec le parent • Création d'un groupe Facebook pour les parents de la Structure Multi Accueil • Temps de rencontre proposés aux familles de la structure (Fin d'année et juin, Semaine du goût, Semaine Bleue)		

Enfance /Jeunesse :

- Structurer l'espace et le temps d'accueil des parents lors des ALSH permettant un temps d'échange et de transmission (lors de l'arrivée et/ou du départ de l'enfant)
- Organisation de rencontres trimestrielles d'évaluation avec les parents

Familles :

- Organisation de temps de parole individuelle et collective lors des temps d'accueil des activités (LAEP, Ateliers parents/enfants, Jouons en famille, sorties...)
- Création d'outils d'expressions numériques, papiers en direction des familles
- Animation de la parole lors des temps d'évaluation des activités
- Mise en place d'une permanence d'écoute avec la référente Familles
- Intervention dans les ateliers d'une psychologue

Pilotage :

- Chaque secteur aura pour mission de transmettre au référent « Animation globale » et à la référente « Famille » la synthèse des expressions de leurs adhérents par le biais, d'une procédure (voir fiche 1.1.3) ainsi que lors de la commission mensuelle de secteur (en présence de l'administrateur référent du secteur)
- Mise en place d'une Formation Bénévoles et Salariés à l'écoute active et à l'animation de groupes de parole
- Inscription dans la lettre de mission de chaque salarié de la fonction Accueil et d'écoute de l'habitant
- Un registre des expressions collectées et le suivi de leur traitement est tenu par le bureau. Il permettra ainsi un suivi et une analyse.

Effets attendus :

- Que la fonction accueil du Projet centre social dépasse les murs de Sagardian
- Que la fonction d'accueil et que les espaces d'accueil soient le point de départ des projets du centre social, impliquant les habitants.
- Les activités du centre social sont support d'animation globale

Modalités et support d'évaluation :

- La Commission « Accueil » présidée par un administrateur référent
- La Formation/Action aura pour fonction d'animer l'évaluation de la fonction Accueil dans le Projet centre social
- Un registre sera mis en place à l'accueil
- Les réunions d'équipe aborderont systématiquement la fonction Accueil afin que des réponses aux sollicitations soient mises en place

Indicateurs d'évaluation :

Qualitatifs :

- Adaptation et réactivité du centre social aux réalités des habitants.
- Qualité des débats en commission et au Conseil d'administration provoqués par cette collecte d'expressions
- Développement des actions innovantes
- Impact des actions mises en place à la suite de ce traitement des expressions

Quantitatifs :

- Nombres d'expressions collectées et traitées
- Nombres d'actions mises en place à la suite de ces expressions

AXE 1	Le Centre social : espace ressource, d'accueil et d'écoute <i>Être un espace ressource, d'accueil et d'écoute pour les habitants et les acteurs du territoire.</i>	
Objectif Général	Être un espace d'écoute	
Fiche action : 1.1.3	Elaborer des processus d'analyse et de traitement des expressions	
Il s'agit de...	... Rendre systématique et traçable la prise en compte des expressions du niveau technique au politique	
Ce qui est en jeu...	... Comment le centre social s'assure- t-il que la parole de chacun soit prise en considération dans le projet ? ... Comment le centre social intègre-t-il l'expression des habitants ne fréquentant pas encore le projet ?	
Public visé prioritairement : SALARIES	<u>Résultats significatifs attendus à la fin du contrat :</u> - Le bureau est en mesure de rendre compte précisément au CA de la capacité du projet centre social à favoriser les expressions d'habitants (nombre), leur évolution (analyse), leurs objets (ajustement d'actions de secteur, fonctionnement global, problématique sociale) et comment il y répond. - Toute expression d'habitant ou d'adhérent est traitée dans un délai maximum de 4 semaines et une réponse individuelle ou collective est apportée systématiquement. - Collecte de 3 expressions par secteur et 10 pour l'accueil par mois - Le traitement de 3 préoccupations par secteur par an ayant abouti à une action	
Autre public visé : ADMINISTRATEURS		
Instances du projet centre social mobilisées : - Commission Accueil - Commission Familles - Bureau et Conseil d'administration		
Secteurs concernés : Animation globale, Accueil, Communication, Familles, SMA, Enfance/Jeunesse		
Descriptif des actions : <u>Accueil/Communication :</u> L'équipe Accueil a été renforcée d'une salariée supplémentaire, passant de 3 à 4 pour 3 ETP - Mise en place de supports d'expression (numérique, papier...) animés à l'accueil et au sein des activités - Animation de la cafétéria permettant l'échange informel avec les habitants L'équipe Accueil présente les expressions collectées chaque mois en Commission Accueil et auprès des secteurs (voir Fiche 1.1.3) <u>Petite enfance :</u> - Mise en place d'une permanence d'une psychologue disponible aux parents, dans les locaux de la crèche - Temps formel de rencontre avec le parent lors de l'inscription de l'enfant - Formalisation pour l'ensemble du personnel du temps d'accueil et de transmission avec le parent - Création d'un groupe Facebook pour les parents de la Structure Multi Accueil - Temps de rencontre proposés aux familles de la structure (Fin d'année et juin, Semaine du goût, Semaine Bleue)		

Enfance /Jeunesse :

- Structurer l'espace et le temps d'accueil des parents lors des ALSH permettant un temps d'échange et de transmission (lors de l'arrivée et/ou du départ de l'enfant)
- Organisation de rencontres trimestrielles d'évaluation avec les parents

Familles :

- Organisation de temps de parole individuelle et collective lors des temps d'accueil des activités (LAEP, Ateliers parents/enfants, Jouons en famille, sorties...)
- Création d'outils d'expressions numériques, papiers en direction des familles
- Animation de la parole lors des temps d'évaluation des activités
- Mise en place d'une permanence d'écoute avec la référente Familles
- Intervention dans les ateliers d'une psychologue

Pilotage :

- Chaque secteur aura pour mission de transmettre au référent « Animation globale » et à la référente « Famille » la synthèse des expressions de leurs adhérents par le biais, d'une procédure (voir fiche 1.1.3) ainsi que lors de la commission mensuelle de secteur (en présence de l'administrateur référent du secteur)
- Mise en place d'une Formation Bénévoles et Salariés à l'écoute active et à l'animation de groupes de parole
- Inscription dans la lettre de mission de chaque salarié de la fonction Accueil et d'écoute de l'habitant
- Un registre des expressions collectées et le suivi de leur traitement est tenu par le bureau. Il permettra ainsi un suivi et une analyse.

Effets attendus :

- Que la fonction accueil du Projet centre social dépasse les murs de Sagardian
- Que la fonction d'accueil et que les espaces d'accueil soient le point de départ des projets du centre social, impliquant les habitants.
- Les activités du centre social sont support d'animation globale

Modalités et support d'évaluation :

- La Commission « Accueil » présidée par un administrateur référent
- La Formation/Action aura pour fonction d'animer l'évaluation de la fonction Accueil dans le Projet centre social
- Un registre sera mis en place à l'accueil
- Les réunions d'équipe aborderont systématiquement la fonction Accueil afin que des réponses aux sollicitations soient mises en place

Indicateurs d'évaluation :

Qualitatifs :

- Adaptation et réactivité du centre social aux réalités des habitants.
- Qualité des débats en commission et au Conseil d'administration provoqués par cette collecte d'expressions
- Développement des actions innovantes
- Impact des actions mises en place à la suite de ce traitement des expressions

Quantitatifs :

- Nombres d'expressions collectées et traitées
- Nombres d'actions mises en place à la suite de ces expressions

AXE 1	Le Centre social : espace ressource, d'accueil et d'écoute Être un espace ressource, d'accueil et d'écoute pour les habitants et les acteurs du territoire.	
Objectif Général	Veiller à l'accueil et à l'accessibilité pour tous	
Fiche action : 1.2.1	Développer les espaces d'accueil, animer une politique d'accueil	
Il s'agit de...	... Rendre incontournable, un temps d'accueil individualisé pour tout premier contact avec l'action du projet centre social (temps formel, support, ...)	
Ce qui est en jeu...	... Comment le centre social s'assure-t-il de l'intégration de tous, dès le premier contact, dans le projet ?	
Public visé prioritairement : SALARIES	<u>Résultats significatifs attendus à la fin du contrat de projet :</u> - Le centre social est reconnu par les habitants et les partenaires pour être accueillant et disponible lorsqu'ils l'interpellent - Les salariés ont la capacité de quantifier et qualifier les demandes des habitants et ainsi d'en rendre compte précisément aux administrateurs - Tout habitant ou partenaire ayant pris contact avec le centre social en connaît les axes du projet et son fonctionnement.	
Autre public visé : HABITANTS		
Instances du projet centre social mobilisées : - Commission Accueil - Commission Communication - Bureau et Conseil d'administration Secteurs concernés : Animation globale, Accueil, Communication, Familles, SMA, Enfance/Jeunesse		
Descriptif des actions : <u>L'espace Accueil :</u> Définissant l'accueil comme l'espace central du projet, le centre social poursuivra sa démarche de professionnalisation de l'équipe Accueil par : - Un plan de formation lié à la fonction accueil - Le développement des moyens humains afin de répondre aux enjeux de l'accueil, l'aide aux démarches administratives, l'animation du lien avec et entre les habitants L'accueil sera le lieu unique de prise d'adhésion (préalable à toute activité) permettant la présentation du projet. L'équipe Accueil a pour mission de recevoir les nouveaux adhérents, orienter le public en fonction de leurs demandes, de présenter le projet centre social à chacun des groupes accueillis (formation,) de présenter mensuellement en commission Accueil les statistiques concernant les adhérents, les fréquentations ainsi que les demandes exprimées. <u>Politique de l'accueil :</u> Une Commission « Accueil » présidée par une administratrice déléguée se réunira mensuellement afin d'analyser les données de l'accueil, informer le CA des évolutions des expressions ainsi que la comparaison entre nos fréquentations et la population du territoire, ajuster les protocoles d'accueil du projet (Habitants, adhérents, bénévoles, associations et institutions accueillies).		

Formation des acteurs de l'accueil :

Une formation Action sera organisée fin 2021. Comme en 2020, réunissant salariés et administrateurs, cette formation aura pour but d'évaluer le chemin parcouru et de lancer les pistes de travail d'amélioration de l'Accueil et l'écoute des habitants dans le projet centre social pour les années 2022 à 2024.

Modalités systématiques de l'accueil dans les actions :

La formalisation d'un temps d'accueil à l'arrivée et d'échange au départ des enfants est instituée dans les ALSH et Crèche

Un temps formel de présentation de la structure et présentation de l'association est mis en place pour chaque demande de nouvelle inscription dans les ALSH et Crèche.

Un accueil individualisé des bénévoles :

Chaque proposition de bénévolat est transmise aux référents administrateurs de la commission des bénévoles qui recevront individuellement la personne afin de faire connaissance, comprendre les attendus du futur bénévole et lui présenter le projet associatif.

Effets attendus :

- Que la fonction « Accueil » soit instaurée dans l'action des salariés du centre social
- Que les modalités et principes d'accueil et d'écoute des habitants, bénévoles et nouveaux salariés soient formalisés, transmissibles, permanents
- Que les salariés et bénévoles soient accueillis de manière qu'ils puissent être eux-mêmes relais de cette fonction « accueil »
- Que les enjeux du projet centre social soient connus de tous.

Modalités et support d'évaluation :

- La Commission « Accueil » et les synthèses proposées au Conseil d'administration
- Evaluation des secteurs
- Evaluation de la fonction Accueil
- Le bilan et les productions de la formation Action sur la Fonction accueil
- Enquête de satisfaction auprès des adhérents

Indicateurs d'évaluation :

Qualitatifs :

- Mise en œuvre et application du protocole d'accueil par chacun
- La qualité de la relation avec les habitants et les partenaires
- L'implication de tous dans la fonction Accueil
- La fonction Accueil participe à la pertinence des actions du centre social
- L'évaluation faite par les habitants et partenaires accueillies et leur satisfaction
- L'évaluation annuelle de salariés du secteur Accueil et des autres salariés sur la question de l'accueil (voir lettres de mission)

Quantitatifs :

- Nombres de productions de la commission Accueil
- Nombre d'entretiens et d'accompagnements des nouveaux bénévoles

AXE 1	Le Centre social : espace ressource, d'accueil et d'écoute <i>Être un espace ressource, d'accueil et d'écoute pour les habitants et les acteurs du territoire.</i>	
Objectif Général	Veiller à l'accueil et à l'accessibilité pour tous	
Fiche action : 1.2.2	Veiller à l'accessibilité dans nos actions et notamment pour les publics les plus vulnérables (personnes âgées isolées, familles monoparentales)	
Il s'agit de...	... Vérifier systématiquement, pour chacune de nos actions à ce que l'accessibilité du public visé (et avec une vigilance pour les publics en situation de vulnérabilité) soit questionnée, et que l'action soit adaptée en conséquence (Tarification, modalité d'accès, horaires, modalité d'inscription, information...)	
Ce qui est en jeu...	... Comment le centre social s'assure-t-il de l'accessibilité de tous à ses actions ?	
Public visé prioritairement : HABITANTS en situation de vulnérabilité	<u>Résultats significatifs attendus à la fin du contrat de projet :</u> - La répartition des typologies de publics fréquentant le centre social correspond à celle de la population de la commune avec une vigilance sur les situations de vulnérabilité (voir diagnostic du territoire) - Les sources de vulnérabilité des habitants du territoire, repérées par le CA lors du diagnostic partagé et au cours du contrat de projet, sont abordées dans l'élaboration de toute action (Modalités d'accès, évaluation)	
Autre public visé : HABITANTS		
Instances du projet centre social mobilisées : - Commission Accueil - Commission Communication - Bureau et Conseil d'administration		
Secteurs concernés : Animation globale, Accueil, Communication, Familles, SMA, Enfance/Jeunesse, GEM, PRAPS,		
Descriptif des actions : Le diagnostic partagé a permis de dégager les sources de vulnérabilité sur le territoire et les populations sur lesquelles le projet centre social doit être vigilant. La présence de ces publics dans nos actions sera un des critères prioritaires d'évaluation. Ainsi, les projets devront avoir pris en compte l'accessibilité de ces publics. <u>Accueil/Communication :</u> - L'accueil collectera les coordonnées des publics en situation de vulnérabilité, auprès des secteurs et des partenaires (ou demandera le relais d'information auprès des publics) afin d'informer régulièrement et systématiquement de l'actualité ainsi que des nouvelles propositions du centre social (nouvelles activités, invitation aux événements). Il s'agit ici, de lutter contre l'isolement que peut générer la vulnérabilité et d'inviter. <u>Petite enfance,</u> - Procédure d'attribution des places en commission partenariale et en présence de la PMI - Procédures d'accompagnement physique par une personne du Conseil départemental pour les familles les plus loin de l'accueil - Accueil d'enfants porteurs de handicap – Formation du personnel - Temps trimestriel de bilan des accompagnements proposés conjointement PMI- SMA. Eval : bilans- synthèses		

Enfance, jeunesse, famille :

- Chaque secteur analysera en commission l'évolution de la fréquentation des publics en situation de vulnérabilité
- Chaque action envisagée devra répondre aux modalités de prise en compte de l'accessibilité à tous (Tarif, modalités d'accès, horaires, modalités d'inscription, information)

Pilotage :

- Suivi en Conseil d'administration de l'évolution de la fréquentation dans l'association des publics en situation de vulnérabilité

Effets attendus :

- Les actions du centre social sont orientées vers les sources de vulnérabilité du territoire ou se rendent accessibles aux situations de vulnérabilité
- Le public en situation de vulnérabilité trouve au centre social un espace ressource pour agir
- Le public en situation de vulnérabilité accède aux actions du centre social
- Le centre social participe à la veille des sources de vulnérabilité et à la construction de réponses adaptées

Modalités et support d'évaluation :

- Les bilans réalisés en commissions de secteurs
- Le comité de pilotage Centre social
- Evaluation des secteurs
- Réunion partenariale de veille

Indicateurs d'évaluation :

Qualitatifs :

- Type de difficulté d'accès et de vulnérabilité repérées et abordées
- Adaptation et accessibilité des actions du centre social
- Satisfaction des partenaires
- Satisfaction des habitants vivant une situation de vulnérabilité
- Connaissance des sources de vulnérabilité sur le territoire
- Impact des adaptations des actions sur la fréquentation
-

Quantitatifs :

- Nombre de situations repérées
- Nombres d'actions réalisées et fréquentations
- Présence des publics en situation de vulnérabilité dans les effectifs du projet centre social
-

AXE 1	Le Centre social : espace ressource, d'accueil et d'écoute Être un espace ressource, d'accueil et d'écoute pour les habitants et les acteurs du territoire.	
Objectif Général	Veiller à l'accueil et à l'accessibilité pour tous	
Fiche action : 1.2.3	Animer un plan d'accueil et de formation des nouveaux adhérents, nouveaux bénévoles, nouveaux salariés, nouveaux partenaires	
Il s'agit de...	... Elaborer un processus et des supports d'accueil permettant à chaque nouvel acteur du Projet centre social d'en maitriser les objectifs et axes d'action afin d'en être le promoteur	
Ce qui est en jeu...	... Comment le centre social transmet-il les axes de son projet, à l'interne ?	
Public visé prioritairement : ADHERENTS	<u>Résultats significatifs attendus à la fin du contrat de projet :</u> • Les adhérents sont en mesure d'expliquer et de discuter les différents axes du projet centre social et ses principaux objectifs (Pour qui ? Comment ? Pourquoi ?) • La relation Salariés/Bénévoles est collaborative et d'intérêt réciproque • Augmentation du nombre d'adhérents de 5 % par an • Augmentation du nombre de bénévoles de 10 % par an	
Autre public visé : HABITANTS		
Instances du projet centre social mobilisées : • Commission Accueil • Charte d'accueil • Commission Employeur • Commission Bénévoles Secteurs concernés : Animation globale, Accueil, Communication, Familles, SMA, Enfance/Jeunesse, GEM, PRAPS, VIE		
Descriptif des actions : • Elaboration d'un kit d'accueil spécifique et d'une procédure d'accueil pour les nouveaux adhérents, bénévoles, salariés, partenaires accueillis. <u>Inter secteur :</u> • Mise en place d'une procédure d'accueil, de visite et de présentation des équipes, animée par chacun des responsables de secteur pour chaque nouveau salarié, stagiaire et bénévole • Réalisation d'un livret d'accueil à destination des nouveaux salariés et des stagiaires. <u>Pilotage :</u> • Mise en place d'une journée annuelle de présentation et de formation des administrateurs.		

Effets attendus :

- Que la fonction « Accueil » soit instaurée dans l'action des salariés du centre social
- Que les modalités et principes d'accueil et d'écoute des habitants, bénévoles et nouveaux salariés soient formalisés, transmissibles, permanents
- Que les salariés et bénévoles soient accueillis de manière qu'ils puissent être eux-mêmes relais de cette fonction « Accueil ».
- Que le projet centre social et ces objectifs soient connus.

Modalités et support d'évaluation :

- Les bilans réalisés en commissions de secteurs
- Le Comité de pilotage Centre social
- Sondage

Indicateurs d'évaluation :Qualitatifs :

- Mise en œuvre et application du protocole d'accueil par chacun
- La qualité de la relation avec les habitants et les partenaires
- L'implication de tous dans la fonction Accueil
- La fonction Accueil participe à la pertinence des actions du centre social
- Bilan de la journée annuelle des administrateurs
- Satisfaction des nouveaux salariés et stagiaires
- Qualité de débats sur le projet centre social lors de CA et de l'AG

Quantitatifs :

- Réalisation du livret d'accueil
- Participation à la journée annuelle des administrateurs.

AXE 1	Le Centre social : espace ressource, d'accueil et d'écoute <i>Être un espace ressource, d'accueil et d'écoute pour les habitants et les acteurs du territoire.</i>	
Objectif Général	Communiquer sur le projet	
Fiche action : 1.3.1	Elaborer un plan de communication interne et externe sur l'animation du projet centre social	
Il s'agit de...	... Communiquer aux habitants le projet centre social (ses actions, son projet, ses possibles) ... Promouvoir le projet centre social sur le territoire (partenaires) ... S'assurer de la transversalité du projet dans le centre social	
Ce qui est en jeu...	... Comment le centre social s'assure-t-il de la lisibilité et de la visibilité de son projet ?	
Public visé prioritairement : HABITANTS	<u>Résultats significatifs attendus à la fin du contrat de projet :</u> - Lors d'un sondage auprès de la population de Saint Jean de Luz, plus de 60 % des sondés connaissent le centre social et au moins 40 % ont la capacité de citer 3 actions du projet. - Lors d'un sondage auprès des acteurs institutionnels et associatifs de la commune de Saint Jean de Luz, lié à l'action sociale et au développement social, plus de 60 % connaissent le projet centre social et au moins 3 actions qu'il anime.	
Autre public visé : PARTENAIRES		
Instances du projet centre social mobilisées : - Commission Communication - Commission Accueil - Commission des Bénévoles - Bureau et Conseil d'administration - Rencontres Habitants dans les quartiers		
Secteurs concernés : Animation globale, Accueil, Communication, Familles, SMA, Enfance/Jeunesse		
Descriptif des actions : <u>Création d'un Pôle Communication qui aura une action transversale (une salariée 10h / semaine et un administrateur référent) :</u> Veille, conception et évaluation de l'image de marque, visibilité et lisibilité de l'association et son projet Centre social - Promotion du projet - Promotion des activités - Création d'outils d'accès aux actions <u>Accueil/Communication :</u> - Animation du site de l'association - Animation de la Newsletter - Animation de l'information dans le hall d'accueil - Organisation d'évènements permettant la communication sur le projet - Participation aux événement locaux permettant la communication du projet (Fêtes locales, Forum des associations)		

- Organisation annuelle d'une Journée « Portes ouvertes du Centre social »
- Présentation du projet de l'association et de l'ensemble de ces actions à tout nouvel adhérent (lors de la prise d'adhésion à l'accueil)

Inter secteur

- Chaque secteur proposera, au moins, un article d'actualité tous les deux mois pour le site internet, la Newsletter et l'affichage dans le hall
- Procédure d'accueil des nouveaux administrateurs. L'accueil de chaque bénévole dans les secteurs sera l'occasion de lui présenter le projet centre social et comment l'action y contribue.
- Dans chaque secteur, présentation de l'ensemble de l'association à toute nouvelle personne (salarié CDD long ou CDI / stagiaires) / accompagnement dans les locaux/ prise de contact ou RDV en fonction du poste occupé
- Livret des stagiaires : donné/ évaluation en fin de stage.

Famille

- La fiche "Développer la communication du secteur Familles" précise le lien avec le service communication.

Pilotage :

- Les membres du Conseil d'administration participeront aux rencontres de quartiers.

Effets attendus :

- Le Projet centre social est connu pour ses actions et ses objectifs
- Le Projet centre social est accessible.

M Modalités et support d'évaluation :

- Les bilans réalisés en commissions Accueil et Communication
- Le Comité de pilotage Centre social
- Sondage

Indicateurs d'évaluation :

Qualitatifs :

- Connaissance du projet par les habitants et acteurs du projet.
- Nombre d'articles sur le site, dans la presse locale
- Satisfactions des événements réalisés
- Evaluation du Pôle Communication

Quantitatifs :

- Fréquentation du site internet
- Fréquentation des événements organisés
- Fréquence et fréquentation des rencontres de quartier

AXE 1	Le Centre social : espace ressource, d'accueil et d'écoute Être un espace ressource, d'accueil et d'écoute pour les habitants et les acteurs du territoire.	
Objectif Général	Communiquer sur le projet	
Fiche action : 1.3.2	Organiser des rencontres de présentation et de consultations avec les habitants dans les quartiers	
Il s'agit de...	... Créer et maintenir le lien avec les habitants « Aller vers »	
Ce qui est en jeu...	... Comment le centre social va-t-il à la rencontre des habitants ?	
Public visé prioritairement : HABITANTS	<u>Résultats significatifs attendus à la fin du projet :</u> - La représentativité selon l'origine géographique des familles adhérentes (par quartier) correspond à celle de la commune de Saint Jean de Luz 70% des habitants des quartiers HLM de la commune connaissent le projet centre social et au moins 2 actions qu'il porte	
Autre public visé :		
Instances du projet centre social mobilisées : - Commission Communication - Commission Accueil - Commission des Bénévoles - Bureau et Conseil d'administration - Rencontres Habitants dans les quartiers Secteurs concernés : Animation globale, Accueil, Communication, Familles, SMA, Enfance/jeunesse		
Descriptif des actions : <u>Accueil/Communication :</u> - Participation aux événements locaux afin de communiquer (Forum de associations, fêtes de quartier...) <u>Enfance /Jeunesse :</u> - Transfert d'animations au cœur des quartiers, activités des ALSH dans les quartiers - Organisation de Chantiers Jeunes dans les quartiers <u>Familles :</u> - Organisation d'animations dans les salles de quartier (après-midi jeux de société ; café des habitants...) - Invitation ciblée d'habitants en porte à porte (repérage en partenariat avec CCAS, Office HLM...) - Mise en place d'animation ou de suivi de famille en lien avec l'Office HLM <u>Pilotage :</u> - Organisation de rencontres annuelles de quartiers en présence de membres du Conseil d'administration - Mise en place de formation en direction des salariés et bénévoles La fiche "recueillir l'expression des familles" du projet Familles décrit de quelle manière l'« aller vers » est envisagé et précise le besoin de formation		

Effets attendus :

- Le projet centre social est connu pour ses actions et ses objectifs
- Le projet centre social est accessible
- Le projet centre social se nourri des observations des habitants

Modalités et support d'évaluation :

- Les bilans réalisés en commissions Accueil et Communication
- Le Comité de pilotage Centre social
- Bilan des rencontres de quartier
- Bilan des actions du secteur Familles
- Sondage

Indicateurs d'évaluation :Qualitatifs :

- Connaissance du projet par les habitants et acteurs du projet
- Présence du projet centre social au cœur des quartiers (connaissance, utilité)

Quantitatifs :

- Nombre de chantiers jeunes réalisés
- Nombre et fréquentation des rencontres de quartier
- Nombre et fréquentation d'animations au cœur des quartiers
- Origine géographique des adhérents et bénévoles

AXE 1	Le Centre social : espace ressource, d'accueil et d'écoute <i>Être un espace ressource, d'accueil et d'écoute pour les habitants et les acteurs du territoire.</i>	
Objectif Général	Être un espace Ressource, de réponses, d'orientation et de relais	
Fiche action : 1.4.1	Espace ressource, d'orientation de mise en relation et de documentation (accueil, cafétéria)	
Il s'agit de...	... S'assurer, par l'articulation entre les services eux-mêmes et vers l'accueil, de notre capacité à répondre dans un délai très court, aux questions que peuvent se poser les habitants sur des problématiques de la vie quotidienne (directement, par l'accueil de partenaires ou par orientation)	
Ce qui est en jeu...	... Comment le centre social s'assure-t-il de son utilité dans les questionnements du quotidien des habitants ?	
Public visé prioritairement : SALARIES	<u>Résultats significatifs attendus à la fin du contrat de projet :</u> - Les partenaires locaux orientent les habitants vers l'accueil du centre social - Le délai de réponse ou d'orientation de la part de l'accueil ne dépasse pas 48h.	
Autre public visé : BENEVOLES		
Instances du projet centre social mobilisées : - Commission Communication - Commission Accueil - Commission des Bénévoles - Bureau et Conseil d'administration - Rencontres Habitants dans les quartiers		
Secteurs concernés : Animation globale, Accueil, Communication, Familles, SMA, Enfance/Jeunesse		
Descriptif des actions : <u>Accueil/Communication :</u> - Afin de pouvoir assurer la fonction de renseignement aux familles, l'équipe Accueil mettra en place une procédure de collecte d'informations automatique des offres, et des agendas de chacun des services du centre social - Organisation de rencontres trimestrielles avec les agents d'accueil du CCAS et de la SDSEI afin d'échanger et réactualiser les informations - Formation avec la CPAM et la CAF et autres partenaires présents dans nos permanences afin d'accompagner aux mieux les habitants - Développement des créneaux « Aide administrative » et à l'usage des outils numériques - Développement d'un fonds documentaire disponible à la cafétéria - Développement de permanences et/ou de contacts relais sur les questions liées au quotidien des familles - Renforcement de l'équipe accueil permettant la gestion de l'accueil en binôme.		

Pilotage :

- Point trimestriel en Conseil d'administration sur l'évolution des demandes et de leur traitement (En lien avec la commission « Accueil »).

Petite Enfance / Enfance /Jeunesse et Familles :

- Aménagement des espaces d'accueil comportant :
 - Bibliothèque des parents / thématiques au regard des problématiques émergentes
 - Affichage des campagnes de préventions : santé – sociétal – familial
 - Offres possibles existantes sur le territoire.

Effets attendus :

- Que les actions du centre social correspondent aux réalités des habitants du territoire
- Que l'équipe du centre social soit en mesure d'orienter efficacement les habitants, et puisse s'appuyer sur des relais
- Que les actions du centre social s'inscrivent en complémentarité à celles du territoire
- Que l'équipe du centre social puisse déclencher facilement un partenariat local pour démarrer une action
- Que les partenaires associatifs locaux trouvent un soutien au centre social
- Que l'équipe du centre social dispose d'informations fiables et actualisées concernant le territoire
- Que le centre social soit un espace ressource (information et méthodologie) pour les acteurs du territoire
- Que le centre social soit un relais d'informations pour les partenaires

Modalités et support d'évaluation :

- Les bilans réalisés en Commissions Accueil et Communication
- Le Comité de pilotage Centre social
- Bilan des rencontres de quartier
- Bilan des actions du secteur Familles
- Tenu d'un registre des demandes faites à l'accueil

Indicateurs d'évaluation :

Qualitatifs :

- Fréquentation du Pôle aide administrative et Accueil
- Satisfaction des usagers
- Efficacité de la procédure de collecte des informations et agendas
- Satisfaction des adhérents, des habitants ainsi que des partenaires

Quantitatifs :

- Sollicitations des habitants à l'accueil du centre social
- Fréquentation des espaces d'accueil

AXE 1	Le Centre social : espace ressource, d'accueil et d'écoute <i>Être un espace ressource, d'accueil et d'écoute pour les habitants et les acteurs du territoire.</i>	
Objectif Général	Être un espace Ressource, de réponses, d'orientation et de relais	
Fiche action : 1.4.2	Faciliter l'accès aux droits : Permanences, Aide administrative	
Il s'agit de...	... Réduire la vulnérabilité des habitants face à la dématérialisation et la délocalisation des services publics	
Ce qui est en jeu...	... Comment le centre social facilite-t-il l'accès aux services publics pour les habitants ?	
Public visé prioritairement : HABITANTS en situation de vulnérabilité	<u>Résultats significatifs attendus à la fin du contrat de projet :</u> • Un projet de Maison France Services est réalisé • 40 demandes d'informations administratives et sociales adressées à l'accueil par semaine • Les partenaires locaux orientent les habitants vers l'accueil du centre social pour les démarches d'accompagnement et d'accès aux droits • Disponibilité de réponses aux habitants du lundi au vendredi toute la journée • Délai de réponse ou d'orientation maximum de 48h	
Autre public visé : HABITANTS		
Instances du projet centre social mobilisées : • Commission Accueil • Bureau et Conseil d'administration		
Secteurs concernés : Animation globale, Accueil, Communication, Familles, SMA, Enfance/Jeunesse		
Descriptif des actions : <u>Accueil/Communication :</u> • Développement de l'offre de permanences en lien avec les besoins des habitants • Rencontre avec les partenaires afin d'accompagner au mieux les habitants dans leurs démarches • Formation de l'équipe Accueil avec les partenaires • Equiper l'espace Accueil et la cafétéria de support d'accès aux démarches administratives ainsi que de la documentation sur les droits. <u>Familles :</u> • La fiche "animer des rencontres partenariales" du projet Familles souligne l'influence du partenariat sur la mise en place d'accompagnement à l'aide administrative (Voir Fiche « Animer des rencontres partenariales » du projet Famille en annexe) • La fiche "animer des rencontres partenariales" du projet Familles donne à voir le lien entre le besoin repéré sur le territoire par les partenaires et la mise en place d'accompagnement à l'aide administrative au centre social. La complémentarité d'interventions a été travaillée avec le CCAS et le SDSEI <u>Pilotage :</u> • Développer un projet de Maison France Services en collaboration avec le CCAS de Saint Jean de Luz.		

Effets attendus :

- Les habitants repèrent le centre social comme lieu ressource pour les questions de leur vie quotidienne
- Le centre social est repéré par les partenaires comme relais d'information vers les habitants

Modalités et support d'évaluation :

- Rencontres partenariales (Trimestrielle)
- Temps de formation avec les partenaires
- Analyse de la fréquentation et des sollicitations de l'aide administrative et des permanences
- Echanges informels dans les espaces d'accueil (cafétaria, hall...)

Indicateurs d'évaluation :Qualitatifs :

- Satisfaction des habitants
- Satisfaction des partenaires
- Capacité à mobiliser les partenaires sur un projet Maison France Services
- Confort d'accès pour les habitants (matériel, disponibilité, accompagnement)
- Capacité de réponse et d'orientation

Quantitatifs :

- Fréquentation de l'aide administrative
- Nombre et typologie de permanences proposées

AXE 2

AXE 2	Le centre social : espace de soutien ➤ Permettre aux personnes d’agir pour l’amélioration de leurs conditions de vie au quotidien ➤ Adapter les services et activités aux besoins des habitants	
Objectif Général	Aider les familles à mieux concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale	
Fiche action : 2.1.1.	Soutenir les parents dans leur fonction parentale	
Il s’agit de...	... De mettre en place les espaces d’échanges, d’écoute des parents facilitant l’expression de leurs difficultés, de leurs questionnements afin de proposer des réponses, des conseils en direct ou en différé	
Ce qui est en jeu...	...Comment le centre social s’assure-t-il qu’il répond aux problématiques familiales du territoire ?	
Public visé prioritairement : ADHERENTS	<u>Résultats significatifs attendus à la fin du contrat de projet :</u> • Des espaces d’écoute et d’échange avec les parents sont formalisés dans chacun des secteurs liés à la parentalité et activités concernées (Un espace, un temps formel, une directive dans la lettre de mission des professionnels) • 1 action nouvelle par trimestre réalisée à la suite d’une expression formalisée par un / des parents.	
Autre public visé : HABITANTS		
Instances du projet centre social mobilisées : • Commission Familles • Commission Accueil • Groupe de veille partenariale Familles • Espace et temps d’accueil des ALSH, Crèche, atelier Parents / enfants, LAEP, Accueil/caféteria • Rencontres d’évaluation des secteurs avec les parents • Traitement en Conseil d’administration des expressions d’habitants • Bureau et Conseil d’administration Secteurs concernés : Animation globale, Accueil, Communication, Familles, SMA, Enfance/Jeunesse		
Descriptif des actions : <u>Accueil/Communication :</u> • Temps d’accueil et d’écoute avec les parents lors des inscriptions • Traitement des expressions sur les supports Site internet, Facebook, et Portail Familles - Procédure de réponse systématique aux expressions <u>Petite enfance :</u> • Mise à disposition pour les parents d’une permanence « Psychologue » • Lors des transmissions quotidiennes : orales/ écrites • Lieu Accueil Enfants Parents : Accompagnement individualisé des salariées par l’Educatrice Jeunes Enfants • Projet de coéducation hors les murs : Organisation de sorties « équipe parents et enfants » facilitant l’échange entre pairs et avec les professionnelles.		

Enfance / Jeunesse :

- Lors des transmissions quotidiennes à l'arrivée ainsi qu'au départ de l'enfants : orales/ écrites.
- Organisation de temps de rencontre et d'évaluation avec les parents (trimestriel).

Familles :

- Organisation d'ateliers parents/ enfants
- Animation d'un Lieu Accueil Enfants Parents
- Animation d'un Atelier « Jouons en famille »
- Organisation de conférences-débat répondant aux questionnements des parents
- Animation de groupes de parole avec invitation d'experts en réponse aux questionnements des parents.

Pilotage :

- Mise en débat en CA des propositions de réponses aux expressions collectées dans les secteurs
- Formation des salariés à l'Ecoute Active et à l'animation des groupes de paroles
- Développement de l'accueil de permanences répondant aux problématiques exprimées par les parents

La fiche "répondre à un besoin identifié" du Projet Familles présente la méthode qui va être utilisée pour s'assurer de la pertinence de l'action mise en place au regard du besoin exprimé par l'habitant.

Effets attendus :

- Les habitants repèrent le centre social comme lieu ressource pour les questions de leur vie quotidienne
- Le centre social connaît les préoccupations des habitants et mesure les besoins en services de proximité
- Le centre social participe au mieux-être des habitants et notamment des parents
- Le centre social participe à la veille des sources de vulnérabilité et à la construction de réponses adaptées
- L'organisation familiale des habitants est facilitée.

Modalités et support d'évaluation :

- Bilan de la commission familles
- Evaluation des secteurs Familles, Enfance et Petite enfance
- Sondage auprès des familles

Indicateurs d'évaluation :

Qualitatifs :

- Satisfaction des parents sur la fonction ressource, la qualité d'écoute et la pertinence des réponses apportées

Quantitatifs :

- Nombre de rencontres et d'échanges avec les parents
- Nombre d'actions et/ou d'accompagnement réalisés à la suite de ces échanges.

AXE 2	Le centre social : espace de soutien ➤ Permettre aux personnes d'agir pour l'amélioration de leurs conditions de vie au quotidien ➤ Adapter les services et activités aux besoins des habitants	
Objectif Général	Aider les familles à mieux concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale	
Fiche action : 2.1.2.	Développer des offres de qualités, d'accueil d'enfants, adaptées aux réalités des parents	
Il s'agit de...	... De mettre en place des offres d'accueil d'enfants permettant : La co-éducation, le répit parental, la prise en compte des contraintes du parents (horaires, modalités...)	
Ce qui est en jeu...	...Comment le centre social s'assure-t-il que ses offres d'accueil d'enfants répondent et couvrent les besoins des parents ?	
Public visé prioritairement : HABITANTS	<u>Résultats significatif attendus à la fin du contrat de projet :</u> • Les supports et procédures d'expression existent pour chacun des secteurs concernés et ils sont connus par les parents • 80 % des parents fréquentant les actions du centre social estiment que l'offre est adaptée à leur réalité • 100 % des demandes d'adaptation de nos actions aux réalités des parents ont été traitées et une réponse a été adressée aux intéressés.	
Autre public visé : ADHERENTS		
Instances du projet centre social mobilisées : • Commission Familles • Commission Accueil • Groupe de veille partenariale Familles • Espace et temps d'accueil des ALSH, Crèche, atelier Parents / enfants, LAEP, Accueil/caféteria • Rencontres d'évaluation des secteurs avec les parents • Traitement en Conseil d'administration des expressions d'habitants • Bureau et Conseil d'administration		
Secteurs concernés : Animation globale, Accueil, Communication, Familles, SMA, Enfance/Jeunesse		
Descriptif des actions : <u>Accueil/Communication :</u> • Transmission vers les secteurs concernés, des avis, demandes des parents collectés à l'accueil et à la cafétéria • Traitement des expressions sur les supports Site internet, Facebook, et Portail Familles - Procédure de réponse systématique aux expressions. <u>Petite enfance :</u> • Questionner la pertinence de la proposition d'accueil que nous faisons (modalités, accessibilités, besoins périphériques...) • Bilan des commissions d'attribution des places sur les modes de garde (enfants non accueillis - où vont-ils ? – pourquoi ?) et analyse puis synthèse annuelle • Retour des partenaires concernant les familles que nous ne touchons pas.		

Enfance /Jeunesse :

- Questionner la pertinence et l'adéquation de la proposition d'accueil que nous faisons (modalités, accessibilités, besoins périphériques...)
- Retour des partenaires concernant les familles que nous ne touchons pas

Familles :

- Analyse des besoins des parents collectés auprès des différents secteurs ainsi que lors des commissions partenariales et élaboration de réponses avec les secteurs concernés (nouvelles actions, adaptations d'actions existantes...)
- Cf fiches "animer une veille interne " et animer des rencontres partenariales"

Pilotage :

- Présentation trimestrielle de l'évaluation intermédiaire des secteurs et mise en débat des hypothèses d'action nouvelles ou d'ajustement proposées par les commissions de secteur

Effets attendus :

- Le centre social connaît les préoccupations des habitants et mesure les besoins en services de proximité
- Le centre social participe au mieux-être des habitants et notamment des parents
- L'organisation familiale des habitants est facilitée
- Le public en situation de vulnérabilité trouve au centre social un espace ressource pour agir

Modalités et support d'évaluation :

- Comité de pilotage du projet centre social
- Groupe de veille partenariale
- Mise en œuvre de réponses lors des commissions de secteur
- Bilan de la commission Familles
- Evaluation des secteurs Familles, Enfance et Petite enfance
- Sondage auprès des familles
- Procédures d'analyse des expressions des habitants

Indicateurs d'évaluation :

Qualitatifs :

- Satisfaction des parents sur la fonction ressource, la qualité d'écoute et la pertinence des réponses apportées
- Satisfaction des familles sur l'offre et son adéquation avec les réalités des parents

Quantitatifs :

- Nombre d'actions et/ou d'accompagnement réalisés à la suite de ces échanges
- Fréquentation des offres

AXE 2	Le centre social : espace de soutien ➤ Permettre aux personnes d’agir pour l’amélioration de leurs conditions de vie au quotidien ➤ Adapter les services et activités aux besoins des habitants	
Objectif Général	Aider les familles à mieux concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale	
Fiche action : 2.1.3.	Développer des actions « en famille » renforçant la cohésion intra-familiale	
Il s’agit de...	... De mettre en place des animations rassemblant les membres de la famille	
Ce qui est en jeu...	... Comment le centre social développe-t-il des actions contribuant à l’épanouissement des membres de la famille (foyer) et au renforcement de la cohésion intra-familiale ?	
Public visé prioritairement : ADHERENTS	<u>Résultats significatifs attendus :</u> • Augmentation des familles fréquentant le Secteur Familles de 10 % par an • Réalisation de 3 projets intergénérationnels par an Réalisation de 5 actions intra-familiales par an	
Autre public visé : HABITANTS		
Instances du projet centre social mobilisées : • Commission Familles Secteurs concernés : Animation globale, Accueil, Communication, Familles, SMA, Enfance/Jeunesse		
Descriptif des actions : <u>Accueil/communication :</u> • Mise en place de temps de convivialité « Familles » au centre social (Noël, Mardi Gras, Pâques) • Aménagement de l’espace de jeu extérieur de Sagardian en libre accès pour les familles avec prêt de jeux extérieurs <u>Petite Enfance, Enfance et Jeunesse :</u> • Ouverture de la structure ALSH et SMA aux parents sur des temps organisés avec ou par leurs enfants • Organisation de sortie coéducation hors les murs avec les familles de la crèche <u>Famille :</u> • Mise en place d’un programme de sorties en famille • Coanimation de l’espace de jeux extérieurs en famille de Sagardian • Organisation de la Fête du jeu • Aide au projet de départ en Vacances Famille • Proposition en collaboration avec le service prévention jeunesse d’une programmation d’actions en direction des parents et de leurs adolescents avec pour objectif de faciliter, favoriser le lien et la communication, partager des temps extra ordinaires.		

Effets attendus :

- Le centre social connaît les préoccupations des habitants et mesure les besoins en services de proximité
- Le centre social participe au mieux-être des habitants et notamment des parents
- L'organisation familiale des habitants est facilitée
- Le public en situation de vulnérabilité trouve au centre social un espace ressource pour agir

Modalités et support d'évaluation :

- Bilan de la commission Familles
- Evaluation des secteurs Familles, Enfance et Petite enfance
- Sondage auprès des familles

Indicateurs d'évaluation :Qualitatifs :

- Satisfaction des familles et impact sur le renforcement de la cohésion intra-familiale.

Quantitatifs :

- Nombre d'actions réalisées
- Fréquentation des actions
- Typologie des familles mobilisées

AXE 2	Le centre social : espace de soutien ➤ Permettre aux personnes d'agir pour l'amélioration de leurs conditions de vie au quotidien ➤ Adapter les services et activités aux besoins des habitants	
Objectif Général	Accompagner les personnes en situation de vulnérabilité sur les leviers d'amélioration de leur quotidien	
Fiche action : 2.2.1.	Comprendre et prévenir les sources de vulnérabilité sur le territoire	
Il s'agit de...	... De définir la notion de vulnérabilité pour l'association et mettre en place les espaces de veille interne et externe.	
Ce qui est en jeu...	... Comment le centre social défini-t-il la vulnérabilité et ses sources sur le territoire ? ... Comment le centre social prévient-il des sources de vulnérabilité (interpellations, actions...) ?	
Public visé prioritairement : HABITANTS en situation de vulnérabilité	<u>Résultats significatifs attendus à la fin du contrat de projet :</u> - Le conseil d'administration indique chaque année, dans son projet, pour validation en Assemblée générale, les situations de vulnérabilité pour lesquelles il considère prioritaire d'agir et intègre ces éléments aux lettres de mission des services 1 action en partenariat avec les associations caritatives locales est mise en œuvre chaque année	
Autre public visé : SALARIES		
Instances du projet centre social mobilisées : - Commission Familles - Commission Accueil - Groupe de veille partenariale Familles - Bureau et Conseil d'administration Secteurs concernés : Animation globale, Accueil, Communication, Familles, SMA, Enfance/Jeunesse		
Descriptif des actions : <u>Déceler et comprendre les situations de vulnérabilité sur le territoire :</u> - Mise en place d'une Formation / Action (comme celle réalisée sur l'Accueil) rassemblant les secteurs et administrateurs sur notre approche des vulnérabilités dans notre Projet centre social - Réunir les partenaires CCAS, SDSEI et associations caritatives, 3 fois par an afin de repérer et analyser les situations de vulnérabilité rencontrées - Inscrire dans le protocole d'accueil, le repérage des situations de vulnérabilité dans les actions du centre social - Inscrire dans les protocoles d'évaluation des actions du centre social le repérage des situations de vulnérabilité et les adaptations d'accès du public cité - Animer les espaces de rencontre avec les habitants afin de repérer les situations de vulnérabilité (Café des habitants, Cafétéria du centre social, événements...) - Développer les permanences dans les associations caritatives pour créer les contacts et inviter les personnes dans nos actions.		

Effets attendus :

- Le public en situation de vulnérabilité trouve au centre social un espace ressource pour agir
- Le public en situation de vulnérabilité accède aux actions du centre social
- Le centre social participe à la veille des sources de vulnérabilité et à la construction de réponses adaptées

Modalités et support d'évaluation :

- Le public en situation de vulnérabilité trouve au centre social un espace ressource pour agir
- Le public en situation de vulnérabilité accède aux actions du centre social
- Le centre social participe à la veille des sources de vulnérabilité et à la construction de réponses adaptées

Indicateurs d'évaluation :Qualitatifs :

- Types de vulnérabilités repérées et abordées
- Adaptation et accessibilité des actions du centre social
- Satisfaction des partenaires
- Satisfaction des habitants vivant une situation de vulnérabilité
- Connaissance des sources de vulnérabilité sur le territoire
- Traitement en Conseil d'administration des expressions d'habitants

Quantitatifs :

- Nombre de situations repérées
- Nombres d'actions réalisées et fréquentation
- Fréquentation des partenaires aux réunions de veille

AXE 2	Le centre social : espace de soutien ➤ Permettre aux personnes d'agir pour l'amélioration de leurs conditions de vie au quotidien ➤ Adapter les services et activités aux besoins des habitants	
Objectif Général	Accompagner les personnes en situation de vulnérabilité sur les leviers d'amélioration de leur quotidien	
Fiche action : 2.2.2.	Agir sur les situations de vulnérabilité sur le territoire	
Il s'agit de...	...De mettre en place des actions agissant sur les sources de vulnérabilité repérées dans le cadre du projet.	
Ce qui est en jeu...	...Comment le centre social s'assure-t-il de son action sur les sources de vulnérabilité du territoire ?	
Public visé prioritairement : HABITANTS en situation de vulnérabilité	<u>Résultats significatifs attendus à la fin du contrat de projet :</u> • Le rapport annuel d'activité de l'association présente comment l'équipe a abordé les sources de vulnérabilité dans chacun des secteurs ainsi que les résultats obtenus (validées en AG et intégrées aux lettres de mission de secteur) • Les commissions de secteur évaluent l'accessibilité de chacune des actions qu'elles pilotent et en rend compte au CA • Le comité de pilotage annuel du projet Centre social valide le bilan des actions menées par Sagardian sur les sources de vulnérabilité du territoire	
Autre public visé : BENEVOLES		
Instances du projet centre social mobilisées : • Commissions de secteur • Groupe de veille partenariale Familles • Bureau et Conseil d'administration Secteurs concernés : Animation globale, Accueil, Communication, Familles, SMA, Enfance/Jeunesse		
Descriptif des actions : • Accessibilité et adaptation de nos actions aux situations de vulnérabilité définies comme prioritaires par le Conseil d'administration : Chacune des actions du centre social devra envisager l'accessibilité des publics en situation de vulnérabilité sur ces différentes phases d'élaboration : ▪ L'élaboration (écriture du projet, communication, inscription) ▪ L'animation (accueil, tarifs, horaires, locaux) ▪ L'évaluation (rencontre et support d'évaluation) • Mise en place d'actions spécifiques répondant aux situations de vulnérabilité repérée : ▪ Issues des travaux des commissions de veille partenariale ▪ Issues des missions territoriales portées par le centre social (PRAPS, VIE, GEM).		

Effets attendus :

- Le public en situation de vulnérabilité trouve au centre social un espace ressource pour agir
- Le public en situation de vulnérabilité accède aux actions du centre social
- Le centre social participe à la veille des sources de vulnérabilité et à la construction de réponses adaptées

Modalités et support d'évaluation :

- Mise en place et évaluation des actions en Commission de secteur
- Rapport d'activité annuel
- Comité de pilotage des actions spécifiques portées par le centre social (GEM, VI, PRAPS)

Indicateurs d'évaluation :Qualitatifs :

- Types de vulnérabilités repérées et abordées
- Adaptation et accessibilité des actions du centre social
- Satisfaction des partenaires
- Satisfaction des habitants vivant une situation de vulnérabilité

Quantitatifs :

- Nombres d'actions réalisées et fréquentations
- Fréquentation au centre social des publics repérés en situation de vulnérabilité.

AXE 2	Le centre social : espace de soutien ➤ Permettre aux personnes d'agir pour l'amélioration de leurs conditions de vie au quotidien ➤ Adapter les services et activités aux besoins des habitants	
Objectif Général	Accompagner les personnes en situation de vulnérabilité sur les leviers d'amélioration de leur quotidien	
Fiche action : 2.2.3.	Soutenir les solidarités de voisinage agissant sur les sources de vulnérabilité	
Il s'agit de...	... De mettre en place des actions collectives locales impliquant les acteurs concernés	
Ce qui est en jeu...	... Comment le centre social développe-t-il des actions collectives contribuant aux relations et aux solidarités inter familles ?	
Public visé prioritairement : HABITANTS	<u>Résultats significatifs attendus à la fin du contrat de projet :</u> • Mise en place ou accompagnement d'au moins deux projets de « Solidarité de voisinage » par an • Les partenaires sociaux locaux (CCAS, SDSEI, Office HLM...) sont systématiquement impliqués dans les projets de « Solidarité de voisinage » portés ou accompagnés par le centre social (Information, collaboration, orientation du public) • Au moins 5 habitants par action, orientés par les partenaires (bénéficiaires ou acteurs)	
Autre public visé : ADHERENTS		
Instances du projet centre social mobilisées : • Commissions de secteur • Commission partenariale de secteur • Groupe de veille partenariale Familles • Bureau et Conseil d'administration Secteurs concernés : Animation globale, Accueil, Communication, Familles, SMA, Enfance/Jeunesse		
Descriptif des actions : <u>Accueil/Communication :</u> • Valorisation des initiatives sur les supports du centre social (Hall, salles, site internet, newsletter...) • Mise à disposition de salle et d'équipement <u>Petite enfance :</u> • Mise en relation entre parents et en réseau lors des projets hors les murs • Annuellement : mise en place d'un espace de gratuité / vide crèche : action à organiser avec des parents ; support aux échanges <u>Enfance /Jeunesse :</u> • Mise en place de Projet Solidaire et Chantier Jeunes dans leur quartier.		

Familles :

- Animation de temps de rencontre au cœur des quartiers (salles, espace vert) afin d'initier des projets collectifs entre voisins
- Mise en place d'une veille avec l'Office HLM et le CCAS afin de favoriser des projets de solidarité au cœur des quartiers

Pilotage :

- Formations des Bénévoles à la méthodologie de projet

Effets attendus :

- Les habitants repèrent le centre social comme lieu ressource pour les questions de leur vie quotidienne
- Le public en situation de vulnérabilité trouve au centre social un espace ressource pour agir

Modalités et support d'évaluation :

- Bilan des actions réalisées/accompagnées

Indicateurs d'évaluation :

Qualitatifs :

- Type d'actions accompagnées et impact sur le public visé
- Satisfaction des habitants vivant une situation de vulnérabilité
- Implication des initiateurs dans les instances politique du projet centre social

Quantitatifs :

- Nombres d'actions réalisées et fréquentation
- Fréquentation au centre social des publics repérés en situation de vulnérabilité

AXE 2	Le centre social : espace de soutien ➤ Permettre aux personnes d'agir pour l'amélioration de leurs conditions de vie au quotidien ➤ Adapter les services et activités aux besoins des habitants	
Objectif Général	Participer à l'épanouissement des habitants	
Fiche action : 2.3.1.	Faciliter le partage, l'accès et la pratique d'activités culturelles, de loisirs ou sportives pour tous les habitants	
Il s'agit de...	...De mettre en place des ateliers de pratiques collectives de loisirs accessibles à tous en favorisant le partage des connaissances et le bénévolat	
Ce qui est en jeu...	... Comment le centre social permet-il le lien social par la pratique d'activités de loisirs et culturelles ?	
Public visé prioritairement : ADHERENTS	<u>Résultats significatifs attendus à la fin du contrat de projet :</u> • Proposition d'un événement par mois (Sortie, repas, soirée) • Création d'au moins 3 nouveaux ateliers d'échange de savoir-faire initiés par les habitants par an • Augmentation du nombre de familles adhérentes de 5 % par an • Augmentation des bénévoles de 10 % par an	
Autre public visé : BENEVOLES		
Instances du projet centre social mobilisées : • Commission Accueil • Commission Familles • Commission des Bénévoles • Commissions de secteur • Groupe de veille partenariale Familles • Bureau et Conseil d'administration Secteurs concernés : Animation globale, Accueil, Communication, Familles, SMA, Enfance/Jeunesse		
Actions supports : <u>Accueil/Communication :</u> • Mise en place d'ateliers d'échange de savoirs : • Mise en place d'un programme de sorties culturelles (1 événement par mois) <u>Familles :</u> • Mise en place d'activité de répit parental • Mise en place d'activité en famille (inter famille), « Jouons en Famille », sorties familles <u>Pilotage :</u> • La Commission des Bénévoles assurera le développement des initiatives bénévoles de partage de savoir-faire en animant un protocole d'accueil et de suivi.		

Effets attendus :

- Des liens se tissent entre les familles et engendrent de l'entraide
- Les habitants trouvent au centre social un espace de projet et de partage

Modalités et support d'évaluation :

- Bilan des actions
- Evaluation avec les participants

Indicateurs d'évaluation :Qualitatifs :

- Typologie du public accueilli
- Implication des initiateurs dans les instances politique du projet centre social
- Liens générés entre les participants

Quantitatifs :

- Nombres d'actions réalisées et fréquentations
- Fréquentation au centre social des publics repérés en situation de vulnérabilité

AXE 3

AXE 3	Le centre social : espace d'initiatives et d'accompagnement social local ➤ Développer les conditions favorables à la participation et à l'engagement des habitants dans l'amélioration de leur environnement	
Objectif Général	Renforcer les liens de proximités avec et entre les habitants	
Fiche action : 3.1.1.	Créer des événements favorisant la rencontre avec et entre les habitants	
Il s'agit de...	... Rencontrer des habitants ne fréquentant pas le centre social ... Faire se rencontrer les habitants ... Faire se rencontrer les adhérents du centre social ... Permettre la mobilisation d'adhérents dans un projet collectif	
Ce qui est en jeu...	... Comment le centre social crée-t-il la rencontre avec et entre les habitants en dehors de ses offres d'activité habituelles ?	
Public visé prioritairement : HABITANTS	<u>Résultats significatifs attendus à la fin du contrat de projet :</u> • Organisation d'un événement au sein d'un quartier par an • Organisation d'une manifestation annuelle « Portes ouvertes du centre social » • Participation à au moins 2 manifestations locales par an • 50 nouvelles familles rencontrées par an lors de ces événements	
Autre public visé : ADHERENTS		
Instances du projet centre social mobilisées : • Commission Accueil • Groupe projet Centre social • Commission des Bénévoles • Bureau et Conseil d'administration Secteurs concernés : Animation globale, Accueil, Communication, Familles, SMA, Enfance/Jeunesse		
Actions supports : <u>Accueil/Communication :</u> • Organisation d'événements dans les quartiers (Fête des voisins, projet collectifs...) • Organisation d'événements au centre social (Portes ouvertes, repas, soirées festives...) • Participation aux manifestations locales (Forum des associations, Fête des voisins, fêtes locales...) <u>Inter secteur :</u> • Organisation de projet inter secteur engendrant la rencontre et la collaboration entre adhérents de différents secteurs • Participation aux événements locaux comme la Journée de la Petite Enfance, animations publiques organisées par la ville... • Externaliser les accueils en allant à la rencontre des familles (Ex : Sortie au Parc de la Nivelle pour la SMA ou LAEP, Ateliers Parents / Enfants, après-midi ALSH au cœur des quartiers ou dans les parcs...)		

Familles :

- Animation de Cafés des habitants dans les quartiers :
Un temps permettant à chaque habitant de se sentir « attendu », être invité à sortir de chez lui, à passer un moment, à faire connaissance avec son voisin. Ce temps nécessite d'être accompagné, animé pour permettre à chacun de se sentir le bienvenu. Des supports pourront être proposés pour donner un prétexte pour "descendre".
Le mouvement important de locataires sur certains quartiers nous invite à affiner et à spécifier notre intervention. La connaissance du territoire travaillée avec l'Office 64 des HLM nous permettra alors de cibler au mieux le public et de proposer des accroches en adéquation avec les réalités et besoins des habitants et ainsi de diversifier le public et les moyens d'actions.
Nous avons déjà une expérience sur 2 quartiers mais sommes invités à élargir notre champ d'intervention à d'autres quartiers.
L'Office 64 des HLM se propose de mettre à notre disposition un local dans d'autres quartiers, une convention de partenariat est en cours de réécriture.
- Animation de rencontres et prises de contact en « porte à porte » auprès des publics en situation de vulnérabilité dans le quartier (en partenariat avec le CCAS et l'Office HLM) : Le service de travailleurs sociaux de l'Office 64 HLM s'est proposé pour nous accompagner dans le repérage et la mise en lien des publics en situations de vulnérabilité. Des rencontres individuelles vont nous permettre d'organiser cette rencontre avec le public.

Pilotage :

- Mise en place d'un véritable secteur « Communication » (un poste 11h / semaine) piloté par une Commission « Communication » chargée de la conception et l'évaluation de la lisibilité et de la visibilité du projet centre social sur le territoire.

Effets attendus :

- L'animation du projet renforce le lien entre et avec les habitants qui s'approprient le Projet centre social

Modalités et support d'évaluation :

- Bilan des actions
- Evaluation avec les participants

Indicateurs d'évaluation :Qualitatifs :

- Satisfaction des habitants
- Liens et rencontres entre habitants (interne ou externe au centre social) engendrés par ces actions
- Typologie du public accueilli

Quantitatifs :

- Nombre d'actions réalisées et fréquentation
- Nombre d'habitants impliqués
- Nombre de nouvelles personnes rencontrées

AXE 3	Le centre social : espace d'initiatives et d'accompagnement social local ➤ Développer les conditions favorables à la participation et à l'engagement des habitants dans l'amélioration de leur environnement	
Objectif Général	Renforcer les liens de proximités avec et entre les habitants	
Fiche action : 3.1.2.	Favoriser les synergies entre les bénévoles, les associations, les habitants	
Il s'agit de...	... Mettre en lien, en collaboration, les habitants, les associations, les adhérents d'activités ...Favoriser le partage de compétences entre habitants, entre associations	
Ce qui est en jeu...	... Comment le centre social s'assure-t-il qu'il met en relation les acteurs de son projet et du territoire ?	
Public visé prioritairement : BENEVOLES	<u>Résultats significatifs attendus à la fin du contrat de projet :</u> • Un espace dans le hall du centre social est disponible à l'information des actions et des besoins de collaboration pour les acteurs locaux • 2 initiatives d'habitants par an sont accompagnées par le centre social • 1 action inter associations adhérentes est réalisée par an • 2 projets par an portés par les membres de la Commission des Bénévoles	
Autre public visé : PARTENAIRES		
Instances du projet centre social mobilisées : • Commission des Bénévoles • Commission des Associations adhérentes • Commission Accueil • Commission Communication • Bureau et Conseil d'administration		
Secteurs concernés : Animation globale, Accueil, Communication, Familles, SMA, Enfance/Jeunesse		
Actions supports : <u>Accueil/communication :</u> • Animation d'une Plateforme ressource à destination des acteurs locaux (propositions, demandes, partages d'expériences...) ▪ Centraliser les informations concernant l'actualité, les besoins et les offres du centre social ▪ Collecter les informations concernant les offres et les besoins locaux de service et d'activité ▪ Animer la cafétéria - espace d'information dans le hall du centre social dans lesquels les habitants trouveront ces informations et les moyens de trouver les réponses à leurs questions (Ordinateurs en accès libre, téléphone, accompagnement...) ▪ Porter cette information dans les lieux de rencontre des publics (Associations caritatives, CCAS, écoles, salle de quartier...) ▪ Mettre en relation • Animation d'un espace d'exposition dans le hall du centre social présentant les initiatives locales (Présentation de projets associatifs ou individuels, résultats,) Espace dédié dans le hall du centre social à l'exposition d'initiatives collectives ou individuelles d'habitants. Une communication de ces expositions sera réalisée localement.		

Secteur Familles :

- Sur les thématiques du vieillissement, de la jeunesse et de l'accompagnement scolaire, développer des actions intergénérationnelles basées sur les solidarités de voisinage (Voir projet Familles), mettre en lien des habitants sur du partage de compétences (Aide aux devoirs, petits travaux, gardes d'enfants, courses...)

Animation globale

- Animation d'un service « Aide aux initiatives d'habitants »
Animé par le référent Animation globale, ce service a pour objet de renseigner, orienter, accompagner tout porteur de projet participant de la vie sociale des quartiers
 - Un fonds documentaire et un collectage des aides aux projets possibles seront réalisés
 - L'animateur s'appuiera sur la cartographie des partenaires et recensera les aides matérielles et techniques possibles auprès du réseau associatif
 - Des créneaux horaires seront réservés pour que tout habitant ou groupe d'habitants puissent rencontrer l'animateur
 - Une communication sera faite auprès des habitants
- Animation de la Commission des Bénévoles réunissant mensuellement l'ensemble des bénévoles de l'association. Elle sera systématiquement sollicitée dans l'organisation des événements du centre social (Portes ouvertes, repas, AG, ...). Le représentant nommé par ses pairs siège au CA avec voix délibérative.
Le rôle de la commission est de :
 - Faire le point sur la vie des ateliers animés par les bénévoles et écoute des besoins et projets – Mettre en synergie
 - Traitement des propositions d'actions bénévoles au sein de l'association
 - Accueil des nouveaux bénévoles (individuel à l'origine de la proposition et en commission au démarrage de l'action)
 - Evaluation de l'action bénévole dans l'association
- Animer la Commission des Associations adhérentes au Projet centre social
 - Animation d'une Commission des Associations réunissant tous les deux mois les administrateurs des associations adhérentes au centre social (15 associations en 2020), permettant d'améliorer l'accueil des associations dans le centre et de développer les alliances, améliorer l'accessibilité et le confort de l'accueil, informer et promouvoir les actions de chacun.

Formation des acteurs

- Organisation de temps de formation collective (formation, conférences...)
 - Mise en place, pour les salariés et administrateurs chargés de ce volet du projet, d'une formation sur l'accompagnement de projet et des collectifs d'habitants
 - Mise en place d'une rencontre annuelle d'échange et de capitalisation des expériences réunissant les porteurs de projet

Effets attendus :

- L'animation du projet renforce le lien entre et avec les habitants qui s'approprient le Projet centre social
- Les actions du centre social favorisent le dialogue et les solidarités entre les habitants
- Les partenaires locaux trouvent dans le projet centre social un relais de leur action sur le territoire

Modalités et support d'évaluation :

- Bilan des actions
- Evaluation avec les participants aux actions
- Evaluation de la Commission des Associations
- Evaluation de la Commission des Bénévoles
- Sondage sur la qualité des expositions et fonds documentaire

Indicateurs d'évaluation :**Qualitatifs :**

- Satisfaction des porteurs de projet
- Impact des projets accompagnés
- Evolution des compétences des acteurs

Quantitatifs :

- Nombre de collaborations impulsées
- Fréquentation de la Commission des Associations
- Nombre d'associations adhérentes au projet.

AXE 3	Le centre social : espace d'initiatives et d'accompagnement social local ➤ Développer les conditions favorables à la participation et à l'engagement des habitants dans l'amélioration de leur environnement	
Objectif Général	Accompagner le pouvoir d'agir des habitants	
Fiche action : 3.2.1.	Privilégier et promouvoir l'action collective en plaçant l'habitant et ses préoccupations au cœur du processus	
Il s'agit de...	... Recueillir les aspirations, les besoins, les projets d'habitants ... Réunir autour d'intérêts particuliers ... Accompagner la démarche collective des habitants ... Valoriser localement l'initiative collective	
Ce qui est en jeu...	... Comment le centre social produit il de l'initiative collective locale dans son projet ?	
Public visé prioritairement : HABITANTS	Résultats significatifs attendus à la fin du contrat de projet : 5 actions par an mises en place avec les personnes concernées à la suite du recueil des expressions 1/3 des événements organisés par l'accueil est entièrement coconstruit avec un groupe d'habitants 2 projets jeunes par an	
Autre public visé : BENEVOLES		
Instances du projet centre social mobilisées : - Commission des Bénévoles - Commission Accueil - Bureau et Conseil d'administration Secteurs concernés : Animation globale, Accueil, Communication, Familles, SMA, Enfance/Jeunesse		
Actions supports : Secteur Familles : S'appuyant sur les expressions d'habitants collectées à l'accueil et au sein des activités du centre social (évaluations des actions, traitement des expressions des familles), la référente Familles réunira les personnes concernées afin de construire avec eux une réponse (voir Projet Familles Fiches « Recueillir l'expression des familles p18 » et « L'approche DPA p20 » et schéma « le traitement des expressions des familles » en annexe). Accueil : Les événements organisés par l'équipe Accueil et la Commission des Bénévoles seront réfléchis et mis en place en impliquant les adhérents et habitants sur les différents volets : - Consultations sur les attendus - Concertation sur les modalités - Co-construction sur l'organisation et l'évaluation Jeunesse : Des projets collectifs de jeunes seront impulsés et accompagnés dans le cadre de la mission Prévention Jeunesse. Ils pourront, selon l'aspiration de jeunes concernés, avoir un caractère solidaire mais aussi d'auto-gestion.		

Formation des acteurs

Un plan de formation Bénévoles/Administrateurs/Salariés sera mis en place sur la capacité à accompagner un projet collectif (sa réflexion collective, son écriture collective, son animation collective et son évaluation)

Effets attendus :

- Les habitants se mobilisent pour agir collectivement
- Des actions collectives se mettent en place
- Les habitants trouvent au centre social un espace pour agir

Modalités et support d'évaluation :

- Bilan des actions
- Evaluation des Commissions Famille et Accueil
- Evaluation de la Commission des Bénévoles

Indicateurs d'évaluation :

Qualitatifs :

- Impact des projets initiés collectivement
- Compétences développées par les acteurs
- Evolution des acteurs dans les instances de l'association
- Satisfaction des porteurs de projet

Quantitatifs :

- Nombre d'actions réalisées et nombre de personnes impactées
- Nombre d'habitants impliqués dans ces initiatives collectives

AXE 3		Le centre social : espace d'initiatives et d'accompagnement social local ➤ Développer les conditions favorables à la participation et à l'engagement des habitants dans l'amélioration de leur environnement	
Objectif Général		Accompagner le pouvoir d'agir des habitants	
Fiche action : 3.2.2.		Accompagner la structuration de collectifs d'habitants au service de l'animation de la vie sociale	
Il s'agit de...		... Organiser le processus d'écoute et d'accompagnement dans les instances du projet ... Elaborer un plan de formation et de capitalisation d'expériences (Salarié/bénévole), sur l'animation de projets collectifs et de groupes de parole	
Ce qui est en jeu...		... Comment le centre social s'assure-t-il qu'il contribue à la réussite d'actions collectives d'habitants ?	
Public visé prioritairement : HABITANTS		Résultats significatifs attendus à la fin du contrat de projet : • Salariés et bénévoles sont sensibilisés à l'enjeu de l'animation de collectifs d'habitants dans le projet centre social. Ils impulsent cette dynamique. • Pour chaque nouvelle action, la recherche de la constitution d'un collectif et de son accompagnement est privilégiée à la mise en place et l'animation directe de l'action par l'équipe du centre social • Mobilisation et accompagnement d'un collectif d'habitants ou d'adhérents pour 3 actions par an	
Autre public visé : SALARIES			
Instances du projet centre social mobilisées : • Commission des Bénévoles • Commission Accueil • Commissions de secteur • Bureau et Conseil d'administration			
Secteurs concernés : Animation globale, Accueil, Communication, Familles, SMA, Enfance/Jeunesse			
Actions supports : Veille et écoute - Mise en place de procédures de participation des habitants • L'architecture des instances et les procédures de fonctionnement élaborées pour ce contrat de projet, présentées dans le chapitre fonctionnement du Projet centre social doivent permettre : D'assurer la présence des habitants dans toutes les phases du projet : expressions, concertation, consultation, co-construction, action, évaluation D'assurer un lien entre l'action et le Conseil d'administration • Animation d'espaces et de modalités d'expressions • Animation des Commissions de secteurs en lien avec les instances Bureau et Conseil d'administration • Animation des procédures de traitement des expressions.			
Formation Accompagnement de collectifs Mise en place de formation à destination des salariés et bénévoles amenés à accompagner des collectifs : • Comment concevoir un projet collectif ? • Quelle posture d'accompagnement, d'écoute active ? • Formation aux supports d'animation de collectifs			

Effets attendus :

- Le projet centre social a la capacité d'animer des collectifs d'habitants, des projets participatifs
- Les habitants sollicitent le centre social pour accompagner leurs projets

Modalités et support d'évaluation :

- Bilan de formation
- Bilan des accompagnements réalisés
- Evaluation des commissions

Indicateurs d'évaluation :Qualitatifs :

- Aisance des salariés à accompagner les collectifs
- Satisfaction des porteurs de projets
- Qualité des projets accompagnés
- Type de formation suivie
- Evaluation, expression des personnes ayant suivi la formation.
- Thématiques issues de ces procédures, débattues en Conseil d'administration et impacts
- Compétences développées par les acteurs
- Evolution des acteurs dans les instances de l'association

Quantitatifs :

- Nombre d'actions réalisées et nombre de personnes impactées
- Nombre d'habitants impliqués dans ces initiatives collectives.

AXE 3	Le centre social : espace d'initiatives et d'accompagnement social local ➤ Développer les conditions favorables à la participation et à l'engagement des habitants dans l'amélioration de leur environnement	
Objectif Général	Développer et articuler les réseaux de collaboration et de partenariat autour du projet centre social	
Fiche action : 3.3.1.	Susciter la collaboration pour le développement et l'amélioration des actions du projet centre social	
Il s'agit de...	... Animer les commissions d'animation de la vie dans le projet (Commissions des Associations adhérentes, Commissions des Bénévoles, Commissions de Veille partenariale ...) ... Animer les commissions techniques de chacun des secteurs d'animation	
Ce qui est en jeu...	... Comment le centre social s'assure-t-il qu'il contribue à la réussite d'actions collectives d'habitants ? ... Comment le centre social enrichi-t-il la réflexion de son projet ?	
Public visé prioritairement : BENEVOLES	<u>Résultats significatifs attendus à la fin du contrat de projet :</u> • La typologie des membres des commissions et du Conseil d'administration correspond à celle de la population visée par le projet centre social Chaque Conseil d'administration traite au moins d'une question portée par une commission	
Autre public visé : PARTENAIRES		
Instances du projet centre social mobilisées : • Commissions des Bénévoles et Associations adhérentes • Commissions de secteur • Commission Employeur • Bureau et Conseil d'administration • Commissions de veille partenariale de secteur		
Secteurs concernés : Animation globale, Accueil, Communication, Familles, SMA, Enfance/Jeunesse		
Actions supports : • Animation d'une commission trimestrielle par secteur, présidée par un administrateur référent qui remontera au Conseil d'administration l'évolution du secteur et les débats dont il doit se saisir. • Animation de commissions liées au Conseil d'administration sur plusieurs axes de gouvernance : Employeur, Communication, Bénévolat • Intégration comme indicateur d'évaluation individuelle des salariés (RIS) de la notion « d'apport au Conseil d'administration d'éléments de compréhension des problématiques et enjeux des publics qu'il anime ».		

Effets attendus :

- Que les administrateurs disposent de toutes les clefs de compréhension nécessaires à la prise de décision
- Que les zones de délégation soient clairement identifiées dans l'association
- Que la fonction employeur des administrateurs soit reconnue
- Que les administrateurs pilotent le Projet associatif et le Projet du centre social

Modalités et support d'évaluation :

- Evaluation des commissions
- Entretien avec les membres des commissions
- Evaluation annuelle des salariés

Indicateurs d'évaluation :Qualitatifs :

- Typologie des membres des commissions
- Qualité des évaluations mises en débat au Conseil d'administration
- Evolution de la typologie des membres du Conseil d'administration
- Compétences développées par les acteurs
- Evolution des acteurs dans les instances de l'association

Quantitatifs :

- Fréquentation des commissions
- Nombres de membres des commissions présents au Conseil d'administration

AXE 3	Le centre social : espace d'initiatives et d'accompagnement social local ➤ Développer les conditions favorables à la participation et à l'engagement des habitants dans l'amélioration de leur environnement	
Objectif Général	Développer et articuler les réseaux de collaboration et de partenariat autour du projet centre social	
Fiche action : 3.3.2.	Susciter la collaboration pour l'évaluation du projet centre social	
Il s'agit de...	... D'animer le Comité de pilotage du projet centre social ... D'animer un plan de formation / action autour de l'évaluation du projet et de la mise en œuvre de nouveaux chantiers qui en résultent	
Ce qui est en jeu...	... Comment le centre social légitime-t-il son projet ?	
Public visé prioritairement : PARTENAIRES	<u>Résultats significatifs attendus à la fin du contrat de projet :</u> • Le conseil d'administration pilote le Projet centre social dans son développement et son évaluation • Le Bureau anime le Comité de pilotage du Projet centre social • Le Bureau encadre les lettres de missions générées par le projet • Salariés et administrateurs possèdent et maîtrisent un plan d'évaluation du projet centre social (annuel et sur le contrat de projet)	
Autre public visé : BENEVOLES		
Instances du projet centre social mobilisées : • Comité de pilotage du Projet centre social • Conseil d'administration et les commissions • Assemblée générale Secteurs concernés : Animation globale, Accueil, Communication, Familles, SMA, Enfance/Jeunesse		
Actions supports : • Animation d'un Comité de pilotage annuel du Projet centre social Le Conseil d'administration réunit 2 fois par an l'ensemble des partenaires du Projet centre social. C'est l'occasion de présenter un point d'étape du contrat de projet. • Le Conseil d'administration réunira les salariés du projet une fois par an afin de partager l'évaluation de l'année écoulée au regard du contrat de projet et de fixer les objectifs pour l'année suivante. • Mise en place d'une Formation / Action Salariés / Administrateurs sur l'évaluation du projet ▪ Une Formation / Action (Salariés/Administrateurs) sera mise en place chaque année afin d'accompagner la démarche d'évaluation annuelle • Présentation de l'évaluation annuelle en Assemblée Générale.		

Effets attendus :

- Le Projet centre social est lisible pour les partenaires
- Les partenaires sont impliqués dans l'évolution du Projet centre social
- Une relation de collaboration de projet est effective entre les administrateurs et les partenaires
Le contrat de projet est un outil d'animation partagé par les administrateurs, les salariés et les partenaires

Modalités et support d'évaluation :

- Comité de pilotage du Projet centre social
- Conseil d'administration et les commissions
- Assemblée Générale
- Formation / Action

Indicateurs d'évaluation :Qualitatifs :

- Satisfaction des salariés
- Satisfaction des administrateurs
- Satisfaction des partenaires
- Production de la Formation Action
- Pertinence des actions du projet

Quantitatifs :

- Fréquentation du Comité de pilotage du Projet centre social
- Fréquentation de la Formation / Action

AXE 4

AXE 4	Le centre social : espace de réflexions d'intérêt général Agir pour le vivre ensemble et la cohésion sociale	
Objectif Général	Sensibiliser sur des questions d'intérêt général	
Fiche action : 4.1.1.	Animer, relayer des thématiques locales, nationales ou internationales	
Il s'agit de...	... D'inscrire collectivement le centre social dans des campagnes de sensibilisation répondant aux finalités de l'association	
Ce qui est en jeu...	... Comment le centre social s'assure-t-il qu'il joue son rôle d'éducation populaire et d'animation de la citoyenneté sur le territoire ?	
Public visé prioritairement : ADHERENTS	<u>Résultats significatifs attendus à la fin du contrat de projet :</u> - Le conseil d'administration décide de l'implication active du centre social à au moins 3 campagnes nationales de prévention par an. - Le centre social est reconnu localement par les partenaires dans sa capacité à animer une campagne de prévention sur le territoire - L'opinion, le comportement des adhérents sont impactés par les campagnes de prévention ou de sensibilisation animées par le centre social - Les campagnes de prévention génèrent une action pas an locale.	
Autre public visé : PARTENAIRES		
Instances du projet centre social mobilisées : - Commission Accueil - Groupe projet Centre social - Conseil d'administration et les commissions Secteurs concernés : Animation globale, Accueil, Communication, Familles, SMA, Enfance/Jeunesse, GEM, PRAPS, VIE		
Actions supports : <u>Pilotage :</u> - Chaque année, 3 participations à des campagnes de prévention et de sensibilisation seront choisies par le Conseil d'administration (santé, droits, solidarités ...) <u>Accueil/communication :</u> - Les Secteurs Accueil et Communication seront chargés de coordonner les campagnes de sensibilisation. <u>Inter secteur</u> - Les secteurs seront sollicités pour faire des propositions au Conseil d'administration de campagnes de sensibilisation - Chaque secteur sera sollicité afin d'animer ces campagnes de sensibilisation auprès de son public (exposition, conférences, animations...) <u>Petite Enfance / Enfance :</u> - Mise en place de projet pédagogiques spécifiques : Prévention santé, comportements sexistes, handicaps, interculturalité, protection de l'environnement...)		

Effets attendus :

- Le centre social mobilise sur des questions d'intérêt général qui dépassent ses activités
- Les habitants trouvent au centre social des espaces d'apprentissage et source de culture générale

Modalités et support d'évaluation :

- Evaluation des actions réalisées lors de chacune des campagnes

Indicateurs d'évaluation :Qualitatifs :

- Impact local de l'action du centre social dans la campagne
- Impact de la campagne sur les actions et projets du centre social
- Satisfaction des salariés
- Satisfaction des administrateurs
- Satisfaction des partenaires

Quantitatifs :

- Nombre de campagnes suivies
- Nombre de secteurs du centre social impliqués.

AXE 4	Le centre social : espace de réflexions d'intérêt général Agir pour le vivre ensemble et la cohésion sociale	
Objectif Général	S'inscrire dans une proposition de formation tout au long de la vie	
Fiche action : 4.2.2.	Proposer un programme de formations, conférences débats sur des thématiques sociétales générales	
Il s'agit de...	... Proposer aux habitants des actions de formation et d'information répondant à leurs interrogations et aux sujets de l'actualité sociale.	
Ce qui est en jeu...	... Comment le centre social s'assure-t-il qu'il propose aux habitants les clefs de compréhension des événements sociaux ?	
Public visé prioritairement : ADHERENTS	<u>Résultats significatifs attendus à la fin du contrat de projet :</u> • Organisation par le centre social d'au moins 2 conférences débat par an, ouvertes aux habitants • Participation (accompagnement des publics) à au moins 2 conférences débats proposées sur le territoire (10 habitants par conférence/débat) • .	
Autre public visé : HABITANTS		
Instances du projet centre social mobilisées : • Commission Employeur • Commission des Bénévoles • Commission des Associations adhérentes • Commission Accueil		
Secteurs concernés : Animation globale, Accueil, Communication, Familles, SMA, Enfance/Jeunesse, GEM, PRAPS, VIE		
Actions supports : L'équipe s'appuiera sur 4 leviers : Les campagnes nationales, les demandes exprimées au sein de la Commission Bénévoles et des suivis individuels des bénévoles, les traitements des expressions des habitants et les événements liés à l'actualité afin de proposer des conférences débats, groupe de parole et formations. <u>Pilotage :</u> • Animation par la Commission des Bénévoles d'un plan de formation et espace ressource documentaire <u>Accueil/Communication :</u> • Information aux adhérents des offres de formation et conférences débats sur le territoire (affichage, documentation à la cafétéria, site internet, informations numériques...) • Organisation de conférences débats au centre social • Sensibilisation par affiches et animations dans les murs du centre social		

Effets attendus :

- Le centre social mobilise sur des questions d'intérêt général qui dépassent ses activités
Les habitants trouvent au centre social des espaces d'apprentissage et source de culture générale

Modalités et support d'évaluation :

- Evaluation des actions réalisées lors de chacune des campagnes
- Evaluation des actions de formation et de sensibilisation

Indicateurs d'évaluation :Qualitatifs :

- Satisfaction du public
- Satisfaction des participants
- Compétences acquises par les participants

Quantitatifs :

- Nombre d'actions mises en place
- Fréquentation des actions
- Nombres d'actions issues de ces formations et conférences débats.

AXE 5

AXE 5	Le centre social : un espace associatif	
Objectif Général	Animer le projet associatif	
Fiche action : 5.1.1.	Développer l'engagement bénévole dans le projet	
Il s'agit de...	... De multiplier les possibilités, pour les habitants, d'engagement bénévole dans le Projet centre social ... Mettre le professionnel au service du projet porté par les habitants	
Ce qui est en jeu...	... Comment le centre social s'assure-t-il du développement de la participation et de la prise de responsabilités par les usagers et les bénévoles ?	
Public visé prioritairement : BENEVOLES	<u>Résultats significatifs attendus à la fin du contrat de projet :</u> • Augmentation du nombre de bénévoles de 10 % par an • 1/3 des activités du centre social est animé par des bénévoles. • Augmentation de 10 % par an des bénéficiaires d'activités portées par des bénévoles • 70 % au moins des bénévoles habitent Saint Jean de Luz	
Autre public visé : SALARIES		
Instances du projet centre social mobilisées : • Commission des Bénévoles • Bureau et Conseil d'administration • Commission de secteur		
Secteurs concernés : Animation globale, Accueil, Communication, Familles, SMA, Enfance/Jeunesse		
Actions supports : <u>Le Processus</u> Animation du protocole balisant l'accueil des bénévoles dans le Projet centre social « De la proposition de bénévolat à l'accompagnement dans l'action de bénévolat ». Un temps de présentation et de sensibilisation sera mis en place annuellement avec l'ensemble des salariés du centre social. <u>L'écoute et l'évaluation</u> Animation de la Commission des Bénévoles réunissant l'ensemble des bénévoles de l'association tous les 2 mois afin d'échanger, d'initier des projets collectifs et d'améliorer les conditions de l'action bénévole dans le Projet centre social. <u>L'accompagnement</u> Le bénévole sera accompagné individuellement à deux niveaux : ☞ Un salarié référent du secteur d'animation dans lequel il intervient : Référent technique ☞ Le coordinateur de l'animation globale qui s'assurera de la bonne intégration du bénévole dans la vie de l'association. Celui-ci veillera à le rencontrer très régulièrement afin d'évaluer avec lui de sa satisfaction de ce qu'il était venu chercher dans son bénévolat au centre social. Réalisation d'un plan de formation des bénévoles.		

La valorisation

- Création d'un article mensuel sur le site de l'association, dans la Newsletter et dans le hall du centre social présentant un bénévole et son engagement dans l'association
- Organisation de temps de convivialité pour les bénévoles et leur famille
- Information et invitation aux manifestations et événements du centre social
- Analyse et présentation de l'engagement bénévole dans le rapport de l'AG et dans le bilan de chaque action.

Effets attendus :

- Une augmentation de l'engagement bénévole dans le projet (nombre de bénévoles et nombre d'actions portées par le bénévolat)
- Une part significative d'engagement bénévole des habitants de la zone d'intervention dans le Projet centre social
- Que les zones de délégation soient clairement identifiées dans l'association.

Modalités et support d'évaluation :

- Evaluation de la Commission des Associations
- Evaluation de l'activité bénévole dans les bilans des secteurs
- Rapport d'activité sur l'engagement bénévoles lors de l'Assemblée Générale

Indicateurs d'évaluation

Qualitatifs :

- Satisfaction des bénévoles
- Aisance des bénévoles dans le centre social
- Implication des bénévoles dans la vie du centre social
- Parcours et longévité des engagements bénévoles au sein du Projet centre social
- Origine des engagements bénévoles dans le projet

Quantitatifs :

- Nombre de bénévoles et de type de bénévolat (Porteur d'activité permanente, administrateurs, groupe de réflexion, « coups de main » ...)
- Nombre d'actions portées par les bénévoles
- Fréquentation de la Commission des Bénévoles
- Nombre de propositions de la Commission des Bénévoles au Conseil d'administration
- Nombre reçu de propositions de bénévolat et nombre de propositions transformées en actions.

AXE 5	Le centre social : un espace associatif	
Objectif Général	Animer le projet associatif	
Fiche action : 5.1.2.	Accompagner la gouvernance associative du projet	
Il s'agit de...	<i>... De garantir le sens du projet associatif comme moteur principal des actions</i> <i>... De s'appuyer sur une organisation efficace et lisible afin de permettre aux administrateurs d'exercer sereinement leur fonction</i> <i>... Que chaque membre de l'association puisse savoir comment les dirigeants, qu'ils ont élus, gouvernent concrètement l'association et son projet</i>	
Ce qui est en jeu...	<i>... Comment le centre social s'assure-t-il du pilotage de son projet par des habitants bénévoles ?</i>	
Public visé prioritairement : BENEVOLES	<u>Résultats significatifs attendus à la fin du contrat de projet :</u> • Les administrateurs et les bénévoles pilotent directement la totalité des fonctions de l'association et du projet (Développement du projet, évaluation, Ressources Humaines, Budget, relations partenariales). • Les salariés peuvent s'appuyer sur une gouvernance associative réactive et sécurisante. • La relation Employeur/Employé est claire et respectée.	
Autre public visé : SALARIES		
Instances du projet centre social mobilisées : • Conseil d'administration • Bureau • Assemblée Générale • Commission des Bénévoles • Commissions Ressources Humaines, Finances		
Secteurs concernés : Animation globale, Accueil, Communication, Familles, SMA, Enfance/Jeunesse		
Actions supports : L'aire « Décisionnelle » (Conseil d'administration et AG) • Temps annuel de formation des administrateurs, bénévoles et salariés sur la gouvernance associative et l'animation du Projet centre social • Suivi des procédures de contrôles et de décisions associant les administrateurs L'aire « Stratégique » (Animation du projet associatif) : Evaluation et développement • Mise en place, chaque année, d'un séminaire de travail associant administrateurs et salariés pour réaliser un point d'étape du contrat de projet et préparer en conséquence la rentrée suivante • Participation des bénévoles et présentation du bilan annuel au Comité de pilotage du Projet centre social		

L'aire « Opérationnelle ». Gestion des Ressources Humaines

- Mise en place d'une Commission Finances, chargée de préparer les éléments de décision du Conseil d'administration et travaillera sur :
 - L'élaboration des budgets prévisionnels et leurs suivis
 - Le plan d'investissement
 - La préparation du rapport financier de l'Assemblée générale
 - Participation et présentation des travaux au Comité de pilotage du Projet centre social
- Suivi de la Commission Ressources Humaines qui encadrera :
 - Les recrutements, les fiches de postes, lettres de missions et leurs évaluations individuelles annuelles
 - Les zones de délégation et de contrôle
 - La gestion du plan de formation
 - La relation avec les représentants du personnel
- Suivi du règlement intérieur de l'association et des notes de service

Effets attendus :

- L'engagement et la maîtrise des habitants dans la gouvernance du projet associatif.
- Que les administrateurs disposent de toutes les clefs de compréhension nécessaire à la prise de décision (Formation, documentation, explication des projets et de leurs enjeux)
- Que les zones de délégation soient clairement identifiées dans l'association
- Que la fonction employeur des administrateurs soit reconnue
- Que les administrateurs pilotent le Projet associatif et le Projet du centre social

Modalités et support d'évaluation :

- Evaluation des commissions

Indicateurs d'évaluation

Qualitatifs :

- Evolution des candidatures au Conseil d'administration
- Evolution de la relation et des collaborations Bénévoles / Salariés

Quantitatifs :

- Nombre et fréquentation des commissions (au moins 2 par an) : Ressources Humaines, Finances, etc.
- Fréquentation des formations

AXE 5	Le centre social : un espace associatif	
Objectif Général	Soutenir les projets associatifs locaux	
Fiche action : 5.2.1.	Accueillir les associations locales d'animation de la vie sociale	
Il s'agit de...	... Que le centre social soit un facilitateur de projets associatifs d'animation de la vie sociale locale ... Que le centre social développe ses liens avec les associations locales	
Ce qui est en jeu...	... Comment le centre social s'assure-t-il qu'il facilite et promeut l'action associative sur le territoire ?	
Public visé prioritairement : PARTENAIRES	<u>Résultats significatifs attendus à la fin du contrat de projet :</u> • 10 associations locales adhèrent au projet centre social • Animation d'une permanence par an dans une association caritative locale • Animation d'au moins 3 présentations par an de notre projet dans une association locale • Autonomie réussie du projet GEM en association indépendante.	
Autre public visé :		
Instances du projet centre social mobilisées : • Commission Accueil • Commission des Associations adhérentes Secteurs concernés : Animation globale, Accueil, Communication, Familles, SMA, Enfance/Jeunesse, GEM VIE, PRAPS		
Actions supports : <u>Accueil</u> • Aménagement des locaux afin de faciliter et développer l'accès aux associations locales • Présentation des projets associatifs partenaires à l'accueil, dans la cafétéria et dans les salles d'activité. <u>Famille</u> : • Mise en place de permanences dans les locaux des associations caritatives de Saint Jean de Luz Poursuite du travail de réflexion avec la Croix Rouge pour le maintien de permanences dans leurs locaux, et démarrage d'une réflexion de projet partagé autour d'un accompagnement plus spécifique. <u>Pilotage</u> : • Accompagner la structuration de projets internes en projets associatifs autonomes Le centre social accompagnera les membres du Groupe d'Entraide Mutuelle que le centre social a créé et gère depuis 13 ans, dans un projet d'auto-gestion prévu en 2022.		

Effets attendus :

- Le centre social est un partenaire de l'action associative sur le territoire
- Les projets du centre social engendrent des projets associatifs externes
- Le centre social sait initier, accompagner, expérimenter puis transférer
- Le projet centre social privilégie l'accompagnement à la gestion.

Modalités et support d'évaluation :

- Evaluation des accompagnements et des accueils

Indicateurs d'évaluation

- Satisfaction des associations
- Réalisation de l'accompagnement du GEM

Quantitatifs :

- Nombre d'associations accueillies
- Nombre de projets associatifs soutenus
- Nombre de collaborations avec d'autres associations